

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA PARTICIPATION DANS LES ORGANISATIONS COOPÉRATIVES EN  
HAÏTI : LE CAS DE LA COOPÉRATIVE SAINT-JÉRÔME.

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN INTERVENTION SOCIALE

PAR  
MARC ÉLIE PIERRE

AOÛT 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent en premier lieu à mon directeur de recherche, Monsieur François Huot, professeur à L'École de Travail Social de l'Université du Québec à Montréal. Merci pour m'avoir conseillé, guidé, encouragé et soutenu durant mon expérience de recherche. Tout au long de mon problème familial, vous avez été pour moi un grand soutien et je vous en suis très reconnaissant.

Mes remerciements vont également aux professeurs Yves Vaillancourt et Réjean Mathieu, de l'École de Travail Social de l'UQAM et Jean Rénoël Élie professeur à la Faculté des Sciences Humaines de l'Université d'État d'Haïti pour leurs encouragements et leur soutien inlassable.

Merci aux dirigeants et membres de la coopérative Saint-Jérôme et surtout à ceux qui ont accepté de participer à cette recherche. Nous comptons leur restituer les résultats de la recherche sous forme d'interventions pratiques et de partage des connaissances. Merci à toutes et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire, notamment ma femme Eliante Louis et mes amies Wista Délice, Gisandre Renois, Marie Josette Julien.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	viii
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE .....	6
1. 1 Les raisons de cette étude .....	6
1. 2 L'inadéquation du contenu de la formation donnée aux postulants .....	7
1. 3 L'inadéquation de l'approche pédagogique .....	10
1. 4 La permanence des rapports de clientélisme entre les groupes au niveau de la coopérative .....	11
1. 5 État des connaissances .....	13
1. 5. 1 La pertinence du sujet .....	16
1. 6 La question de départ ou la mise en contexte .....	17
CHAPITRE II	
PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE .....	19
2. 1 Le contexte géographique .....	19
2. 2 Aspect économique .....	20
2. 3 Le contexte démographique .....	21
2. 4 Au niveau sanitaire .....	21
2. 5 Au niveau éducationnel .....	22
2. 6 Les sols et les saisons .....	23
2. 7 Valorisation du milieu .....	24
2. 8 Administration publique .....	25
2. 9 Les organisations non gouvernementales .....	25
2. 10 Les organisations paysannes .....	28
2. 11 Les colonnes .....	28
2. 12 Les conseils communautaires .....	31

2. 13 Les groupements .....	32
2. 14 Les coopératives .....	34
CHAPITRE III	
PARTICIPATION ET POUVOIR .....	36
3. 1 Concevoir la participation .....	36
3. 2 Vision libérale et vision critique de la participation .....	40
3. 3 L'approche libérale .....	41
3. 4 L'approche critique .....	42
3. 5 Concevoir le pouvoir .....	44
3. 6 Les types de pouvoir .....	47
CHAPITRE IV	
LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE .....	50
4. 1 Le sens de la démarche .....	50
4. 2 Le modèle de l'étude de cas .....	51
4. 3 Structuration et modes de cueillette des données .....	52
4. 3. 1 Les entrevues .....	53
4. 3. 2 Le schéma d'entrevue .....	54
4. 3. 3 L'analyse documentaire .....	55
4. 3. 4 Le choix des répondants .....	56
4. 4 Considérations éthiques .....	57
4. 5 L'analyse des données .....	58
CHAPITRE V	
LA COOPÉRATIVE SAINT-JÉRÔME .....	59
5. 1 Historique de la coopérative Saint-Jérôme .....	59
5. 2 Évolution du membership .....	65
5. 3 Part sociale caméléon .....	65

CHAPITRE VI	
LES RÉSULTATS .....	67
6. 1 Description socio-démographique des acteurs .....	67
6. 2 Résumé du profil des répondants .....	75
6. 3 Présentation des données .....	76
6. 4 La capacité de gestion des dirigeants .....	86
6. 5 Capacité des membres de participer aux décisions .....	87
6. 6 La composition sociale de la coopérative .....	88
6. 7 La formation des membres versus participation .....	90
6. 8 Méthode et contenu de la formation .....	92
CHAPITRE VII	
ANALYSE CRITIQUE DES DONNEES .....	94
7. 1 La participation volontaire .....	94
7. 2 Le fonctionnement .....	97
7. 3 L'accès à la formation .....	99
7. 4 Les circuit de communication à la coopérative .....	103
7. 5 Le conseil d'administration .....	106
7. 6 Caractéristique et cheminement .....	107
7. 7 Les sources de pouvoir .....	108
7. 8 Participation des membres : État de la situation .....	110
7. 9 Espace de participation .....	111
7. 10 Obstacle et facilitations de la participation .....	114
7. 10. 1 Les pressions économiques .....	115
7. 10. 2 Enjeux collectifs aux prises décisions .....	116
7. 10. 3 Les membres de base et leurs comportements de retrait .....	116
7. 10. 4 Le phénomène de la concentration du pouvoir .....	116
7. 10. 5 Présence et type de participation .....	118
7. 10. 6 Mode d'intégration des membres .....	118
7. 10. 7 Le contenu de la formation .....	117

CONCLUSION .....	121
ANNEXES .....	128
A) Canevas d'entrevue .....	129
B) Version officielle du formulaire de consentement éclairé .....	130
C) Version orale en créole (traduction) .....	131
BIBLIOGRAPHIE .....	132

## RÉSUMÉ

Ce travail de recherche porte sur la participation des membres de la Coopérative Saint-Jérôme, à Petite Rivière de l'Artibonite en Haïti. La dynamique sociale de la coopérative ne dépend pas seulement de sa gestion, ni de ses principes et structures, mais surtout de la participation active des membres.

Cette recherche présente différentes théories portant sur le mouvement coopératif et la participation dans l'organisation. Plus particulièrement, il s'agit d'étudier la question de la participation dans une coopérative haïtienne, en vue de comprendre les différents problèmes posés dans les cas d'absence de participation et les contradictions qui se sont tissées autour des pratiques de gestions autocratiques dans le coopératisme.

À travers cette étude de cas, nous avons mis en lumière les rapports sociaux sur lesquels s'édifie la coopérative Saint-Jérôme. Pour corriger la situation, cette recherche propose des éléments de solution par le biais d'un programme de formation basé sur l'expérience et le savoir des membres.

Mots clés : Participation, coopérative, stratégies des membres, paysannerie, développement rural.

## INTRODUCTION

Aucun système social ou économique n'est le fruit du hasard. Il est plutôt le résultat d'un ensemble de combats menés dans un espace social donné. Et cet espace, pour son développement et son épanouissement, exige un ensemble d'efforts et de lutte. La coopérative participe de cette lutte sociale.

Généralement, la coopérative est présentée comme une force de changement surtout pour les gens en difficulté, c'est à -dire ayant des problèmes socio-économiques qui n'ont pas été pris en compte par l'État et/ou par le marché. Elle constitue une organisation dont la vitalité dépend de l'intégration, de la formation et de la participation des membres. Cette association a pour devoir d'offrir aux membres les espaces nécessaires pour faciliter leur intégration. Bidet (1997) souligne que l'organisation forme une communauté humaine qui fonde ses perspectives économiques sur une interaction permanente entre le groupe et l'individu. L'habitude d'agir ensemble et de se soutenir individuellement crée peu à peu des solidarités. Pour certains membres, cette solidarité représente la toile de fond d'une espérance et la chance de pouvoir vaincre la pauvreté. Les gens se sont soudés en fonction d'un besoin. Pourtant, le besoin de coopérer n'existe que comme nécessité manifeste résultant d'une situation de différenciation sociale; et la satisfaction dépend de la dynamique de l'organisation.

Malgré cette différence, chacun s'efforce de donner sa participation à tout ce qui se fait dans la coopérative. Qu'elle soit directe ou indirecte, la participation vise à associer un groupe donné d'utilisateurs au processus de prise de décision. Elle est considérée comme une expérience de partage, dans le cadre d'organisations ayant les caractéristiques d'association.

Par ailleurs, le mouvement coopératif resterait l'une des principales sources de financement des activités socioéconomique des secteurs populaires de la zone rurale haïtienne. Dans ce cas, il ne pourrait pas se définir par la simple réunion des membres, en fonction d'un besoin, pour la réalisation d'une activité produisant des revenus; il devrait en ligne de compte par sa nature solidaire et la disposition à la contribution et à la participation active de tous à un projet collectif.

Cependant, certains membres, à cause d'un déficit culturel, de leur lieu d'habitation mais surtout de l'aliénation, de la dépendance à l'oligarchie, ne pourraient pas s'impliquer profondément dans les affaires de la coopérative.

La participation dans les organisations semble, aujourd'hui, représenter un facteur stratégique pour la survie des coopératives en Haïti. Elle constituerait aussi un élément fondamental pour la poursuite des objectifs organisationnels. Différents auteurs proposent plusieurs approches théoriques pour tenter d'expliquer la participation et son absence. Parmi les principales approches répertoriées dans la littérature scientifique sur ce concept, notons l'approche libérale et l'approche critique de la participation.

Notre travail se veut une étude de cas portant sur la participation des membres aux activités de leur association en Haïti. Nous nous proposons d'étudier la question de la participation dans la coopérative Saint-Jérôme. En effet, nous avons observé une prolifération des coopératives dans le milieu, surtout après 1994. Nous voulons déterminer et comprendre le lien entre ce regain et l'implication des membres. Ainsi, notre objectif général est de situer la coopérative par rapport au champ social et d'arriver à comprendre les mécanismes d'interactions se produisant entre les membres et l'association dans l'espace social haïtien. Nous nous proposons de démontrer que la question de la participation n'est pas seulement posée par rapport

aux attitudes des membres à l'égard de leur association, mais découle aussi de l'histoire sociale et politique du pays, donc d'une certaine gestion du pouvoir.

L'objectif spécifique dans le cadre de ce travail consiste à comprendre et analyser la portée sociale des pratiques d'intervention collective dans la région de Petite Rivière de l'Artibonite. Par portée sociale, nous entendons dans un premier temps les effets générés sur les acteurs eux mêmes (les membres et les dirigeants de l'organisation).

Ces acteurs ont-ils favorisé des pratiques de solidarité économique, développé des pratiques de démocratie sociale ? Quel type de rapports existe-t-il entre les membres et les dirigeants de l'organisation ? L'action de ces acteurs a-t-elle introduit d'autres formes de rapport de pouvoir dans le milieu. Dans un deuxième moment, nous examinons si ces acteurs ont pu susciter une nouvelle forme de culture organisationnelle dans la région par leur pratique et par leur fonctionnement.

Une telle étude nous semble pertinente. Elle se justifie, dans un premier temps, par la nécessité de clarifier les contours d'un concept «la participation» qu'on a utilisé à tort et à travers et qui crée certaines confusions chez des acteurs sociaux. Dans un second temps, elle est liée à notre engagement social de contribuer à promouvoir le mouvement social haïtien. La présente recherche se limite à la coopérative Saint-Jérôme. Elle n'est pas donc exhaustive et ne prétend point épuiser toutes les dimensions du problème.

Nous tenons à signaler que nous avons dû, au cours de ce processus de recherche, faire face à différents types de défis. Le premier défi relève de la conjoncture politique en Haïti. La turbulence politique a éclaté au beau milieu de la période de la cueillette de données. Durant cette période, le pays a été plongé dans un bouleversement social et politique. Les journées précédant la tombée du gouvernement d'Aristide sont marquées par de violentes émeutes. Existait alors un

climat de tension vécu non seulement au niveau de la population en général, mais aussi au sein de la coopérative. Nous avons dû reporter deux rencontres : une avec les dirigeants et une autre avec les membres.

Cette réalité de terrain nous a permis d'observer, dans le concret, l'hétérogénéité politique de la coopérative et la confrontation de deux tendances au sein de l'organisation. Une première tendance qu'on peut qualifier de ``pro Aristide`` qui soutenait le régime. La deuxième tendance qui se décrit comme ``contre le pouvoir``. Les deux tendances possèdent en commun la coopérative comme entité économique et sociale dans leurs luttes de survie.

Nous pouvons, en effet, dire que ce contexte de bouleversement social (septembre 2003 à janvier 2004) influence non seulement le déroulement mais aussi la structuration de notre enquête. Les événements sociaux et politiques et économiques, que nous ne pouvions pas prévoir au tout début de la recherche, ne nous ont pas obligé à modifier l'instrument de la cueillette de données, mais à ajuster notre calendrier. Ils nous ont même imposé de faire un peu d'observation participante en vue de mieux comprendre le panorama social, le milieu, certains des enjeux et le sens que les acteurs donnent à leur mouvement.

La présente étude comporte sept chapitres. Le premier chapitre précise la problématique : les raisons qui ont motivé cette étude et la pertinence sociale de cette étude. Le deuxième chapitre trace le panorama de la zone et circonscrit l'environnement politique, économique, social et culturel dans lequel vivent les membres de l'organisation étudiée. Le troisième chapitre fait le bilan des recherches majeures qui ont été faites sur la participation au cours des dernières années et établit le cadre théorique à partir de deux conceptions de la participation : la libérale et la critique. Nous fixons notre position en présentant l'approche théorique retenue. Le quatrième chapitre décrit la démarche méthodologique de l'étude et la technique

utilisée pour la collecte des données sur le terrain. Le cinquième chapitre présente la coopérative Saint-Jérôme, son histoire et son évolution à travers le temps. Le sixième chapitre présente les données recueillies lors des entrevues. Et le dernier chapitre soumet à l'analyse critique les résultats présentés aux parties précédentes. Enfin, nous présentons les principales conclusions de cette recherche ainsi que des pistes pour une intervention pratique auprès des acteurs de la coopérative dans une logique de restitution des informations données.

## CHAPITRE I

### PROBLEMATIQUE

Dans les deux premiers chapitres, il est question des raisons qui nous ont poussé à faire cette recherche sur la participation dans les coopératives en Haïti, de la pertinence académique et sociale de cette recherche, et de la présentation socio-économique de la zone de notre étude. La structure administrative de la zone l'état des connaissances sur la question, la question de départ et la mise en contexte sont également présentés.

#### 1. 1 Les raisons de cette étude

Le problème de la participation des membres, des usagers et autres dans leurs organisations, n'est pas un phénomène nouveau. Vieux de plusieurs siècles, il a été posé tant dans les pays développés que dans les pays sous-développés et, à des degrés divers, dans toutes les sphères de la société. Ainsi, cette préoccupation a fait l'objet de plusieurs recherches. En Haïti, depuis la crise politique de 1994, les observateurs constatent une multiplication de coopératives ou d'institutions qui se présentent comme telles. Elles sont fondées à l'initiative soit d'organisations religieuses (église catholique ou protestante), soit d'anciens fonctionnaires (du secteur public ou privé) ou d'intellectuels cherchant à se reconverter dans le milieu, suite à la crise de 1986-1991. Les dirigeants de ces institutions, tout en poursuivant des objectifs qui leur sont propres, cherchent à se lier à un vaste secteur de la population qui doit fournir de la légitimité à leur action. Ce mouvement représente un secteur important de l'économie nationale, particulièrement dans la collecte de l'épargne et la distribution du crédit. Les coopératives interviennent aussi dans des secteurs clés de l'économie : notamment l'agriculture, le logement, la construction, le transport, le commerce, le

crédit etc. Mais, est-ce que cette pénétration s'accompagne d'un processus de participation ou de représentation des membres dans les sphères de décision?

Dans notre mémoire de licence<sup>1</sup>, nous avons étudié la participation des sociétaires à leur association et nous avons trouvé que le niveau de participation des membres était très faible à la coopérative Saint-Jérôme (Petite Rivière de l'Artibonite). Nous avons décelé trois facteurs à la base de cette faiblesse de participation :

#### 1. 2 L'inadéquation du contenu de la formation donnée aux postulants

La formation-apprentissage des postulants se pose mal à la coopérative Saint-Jérôme. Elle fait peu de référence à la réalité des postulants. Les contenus des interventions sont transmis de façon verticale. Les préoccupations sociales et technologiques des postulants, les relations sociales, la structure agraire n'occupent aucune place dans la formation. Ainsi, le contenu des interventions méprise la culture et le savoir-faire des postulants. Dans «la pédagogie des opprimés», Freire<sup>2</sup> (1974) avait fustigé l'attitude de ceux qui pratiquent l'éducation bancaire : «Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde». L'éducation est, selon Freire un processus dialogique. Séguier, lui-même, nous semble compléter la pensée de Freire, en faisant de l'éducation populaire, «une pédagogie sociale à partir de la périphérie» : «(...), l'éducation populaire est un processus de pratique sociale par lequel le peuple prend conscience de son rôle historique dans la construction d'une société nouvelle». Le contenu de la formation aurait dû davantage pousser les postulants à la conscientisation. Le principal

---

<sup>1</sup> Pierre, Marc Élie. 1999. «La participation des membres à leur association : cas de la coopérative Saint-Jérôme à Petite Rivière de l'Artibonite». Mémoire de licence, Faculté des Sciences Humaines, Port-au-Prince, 128 pages.

<sup>2</sup> Freire, Paulo. 1974. *La pédagogie des opprimés*. Éd. Maspero, Paris, 202 pages.

problème est que la formation et l'approche utilisée ne tendent pas à instaurer un échange égalitaire entre les membres, mais à renforcer plutôt un rapport de dépendance qui existe déjà dans le milieu : celui du petit paysan par rapport au «grand don». Le grand propriétaire terrien entretient des rapports de production presque féodaux avec les travailleurs agricoles<sup>3</sup>. La formation n'est pas structurée pour favoriser le développement de la conscience critique des postulants. Celle-ci conduirait à une attitude nouvelle et à une action progressiste. Elle devrait être précisément un processus continu de «réflexion action réflexion»<sup>4</sup>, Ouellette<sup>5</sup> (1980) critiquant les techniques dominantes dans l'éducation populaire souligne :

Si les formateurs voient clairement l'aspect politique du contenu de l'éducation qu'ils font, ils sont plus rarement critiques pour ce qui est de l'aspect politique de leur pédagogie. Pourtant, la relation de pouvoir qui existe entre un formateur et des participants est une relation politique et traduit dans le concret une vision des rapports sociaux qui peut être cohérente ou non avec les objectifs et le contenu du travail d'éducation. Comme dans d'autres domaines, ce pouvoir peut être monopolisé ou socialisé et se trouve à renforcer les rapports sociaux d'inégalité ou à les remettre en cause (Ouellette, 1980 : 101).

Comtois (1982), dans une typologie de la formation coopérative a identifié trois courants d'éducation coopérative. Le premier courant, qu'il a qualifié de «gestionnaire», voit l'éducation coopérative comme un moyen pour contrôler les techniques de gestion et d'administration. L'auteur désigne le second courant de «doctrinaire» : les valeurs de coopération et la connaissance des principes coopératifs constituent le contenu de la formation. En ce sens, la formation est dénaturée dans les deux premiers courants (gestionnaire et doctrinaire) ; car au lieu d'être un instrument

---

<sup>3</sup> Louis-Juste Anil (1997) : sociologie de l'animation de papaye Édition Imprimeur II, Port-au-Prince.

<sup>4</sup> Freire Paulo, (1974) opcit p. 40.

<sup>5</sup> Ouellette, M. (1980). «Pédagogie Militante : un regard sur deux démarches en éducation populaire», revue Internationale d'action communautaire, 101-110 pp. Vol. 33, Printemps.

de démocratisation, de participation à la société, au groupe, à l'organisation, elle devient un simple outil de gestion technocratique et/ou dogmatique. Le troisième courant que l'auteur nomme «humaniste» est celui où l'homme/postulant est pris dans toutes ses dimensions :

La formation est coopérative au niveau du contenu et véhicule les principes, valeurs fondements d'entraide, de partage, de solidarité et de participation démocratique qu'on a trop souvent voulu évacuer. Mais elle est coopérative également dans sa forme et son approche parce qu'elle remet en cause la relation traditionnelle de l'enseignant et de l'enseigné, du doctrinaire et de l'endoctriné. Il ne s'agit plus d'inculquer un savoir ou de diffuser une doctrine mais d'engager démocratiquement un processus d'apprentissage. [...] Selon cette vision si l'objectif est de développer la solidarité, la créativité, la responsabilité des hommes et femmes en société, alors il apparaîtrait impertinent d'utiliser comme moyen les méthodes traditionnelles de transfert des connaissances<sup>6</sup> (Comtois, 1982 : 2-3).

Alors comment les dirigeants de la coopérative Saint-Jérôme prétendent-ils apporter un souffle nouveau dans la communauté tout en utilisant les méthodes traditionnelles dans la transmission des connaissances ? Comment peuvent-ils y arriver, si le savoir des postulants n'est pas pris en compte dans les contenus des formations ?

Plus loin, Comtois souligne que ce type de formation entend redonner à chacun la place qui lui revient en société.

Dans ce même schéma, Brochu (1987) pense que cette formation sera coopérative par sa manière de faire [...] au niveau de méthodes et de structures qui refusent la formulation verticale de l'enseignement ainsi que la vision élitiste des rapports sociaux qu'elle entraîne. Dans ce travail, le courant humaniste de la formation

---

<sup>6</sup> COMTOIS G. et al. «L'éducation coopérative : utopie et réalité» Revue du C.I.R.I.E.C Vol 14, no 1, 1981-1982, pp. 2-3.

coopérative nous est utile. Car il peut nous aider à comprendre, à appréhender, mais surtout à inciter à la participation des sociétaires de la coopérative Saint-Jérôme.

Pour nous, l'éducation populaire dans la coopérative doit être une quête permanente de la libération des catégories sociales et groupes sociaux qui sont exploités et dominés dans la société. Elle invente la participation comme moyen, entre autres, d'instaurer un autre type de rapport de pouvoir entre les acteurs. Or, l'éducation traditionnelle, conçue de manière à reproduire les inégalités sociales, avec la hiérarchisation maîtres/élèves, est un facteur du pouvoir de domination qui hiérarchise toujours le processus de prise de décision dans les institutions, les organisations, les groupes et la société globale. En ce sens, toute rupture avec ce modèle dominant d'éducation, doit se traduire concrètement par l'intervention d'une nouvelle forme des contenus et des relations vraiment humaines. On comprend que cette pratique d'éducation vise à libérer l'homme de l'aliénation ; en ce sens, elle diffère de la perspective encyclopédiste de l'école. Dans l'éducation populaire, c'est le libre développement des hommes qui est la finalité du processus. Dans le cas qui nous préoccupe, la coopérative Saint-Jérôme doit inventer une nouvelle méthode et un nouveau contenu de formation qui permettront à tous ceux qui sont impliqués dans le processus, de développer l'énergie créatrice.

### 1.3 L'inadéquation de l'approche pédagogique

Il est curieux de constater que les formateurs dictent leurs interventions et que les postulants sont obligés de les recevoir sous forme de notes ; la communication verticale est presque toujours présente dans le processus. Il y a très peu de place pour les discussions ou des commentaires. Il n'y a pas de place pour l'autonomie des postulants, on ne saurait parler de l'émancipation humaine. Cette approche ne fait que reproduire le modèle vertical, hiérarchique et autoritaire du milieu. Le postulant est

considéré comme être passif. En référence au système scolaire haïtien, nous soulignons avec Charcot :

La pédagogie présente la culture comme un phénomène individuel définit l'homme et l'enfance en référence à une seule idée de la nature humaine et conçoit l'école comme un milieu coupé des réalités économiques, sociales et politiques<sup>7</sup> (Charcot, 1976 : 7).

Selon Bourdieu et Passeron (1964), cette idéologie fait montre d'une grande indifférence aux différences, ce qui peut être fatal pour les postulants. Pour Louis-Juste (2003), dans une étude sur l'animation dans une organisation paysanne haïtienne, «la question d'inadéquation des contenus par rapport aux besoins réels du pays reste métaphysique tant que n'est pas évoqué ou inclus le problème de la rente foncière et de l'échange inégal». Mais, évoquer cette question qui constitue la base du système de l'exploitation dont sont victimes les paysans, c'est saper l'édifice de tout un système social.

La gestion et la prise de décision dans les coopératives ne sont plus l'apanage des experts et d'un petit groupe, mais de toute l'association par la dynamique de la mobilisation sociale et la responsabilité collective.

#### 1. 4 La permanence des rapports de clientélisme entre les groupes au niveau de la coopérative

Dans l'entreprise coopérative dont la gestion est normalement collective, les membres ont laissé se développer une stratégie axée sur le clientélisme. Pour bénéficier de certains services, une catégorie de membres est obligée de chercher le soutien des dirigeants, en dehors des mécanismes légaux ou réglementaires. Ce clientélisme entraîne en conséquence le paternalisme dans le rapport entre les membres.

---

<sup>7</sup> CHARCO, Bernard. 1976. La mystification pédagogique, Payot, Paris, 285 pages.

Le clientélisme se structure autour de l'accès à la terre dans la vallée de l'Artibonite. Pour y parvenir, certaines personnes combinent leur position politique et leurs connaissances des procédures administratives. Un petit groupe de membres utilisent la coopérative pour acquérir de nouvelles terres. Comme ce sont des gens disposant de moyens économiques élevés, ils peuvent utiliser cette voie pour l'acquisition de nouvelles terres. Pour y parvenir, ils se lient aux réseaux de corruption des autorités politiques et judiciaires de la zone et du pays en général ! Il va se développer à travers la coopérative un réseau de clientèle qui englobe différents acteurs traditionnels du milieu. Ce réseau renforcera des rapports fonciers qui rappellent le modèle de l'exploitation des grandes habitations dans la période qui a suivi l'Indépendance, c'est-à-dire que les grands et moyens propriétaires terriens exercent un pouvoir de contrôle sur les petits paysans. Ce contrôle se manifeste sous diverses formes ou aspects, notamment sous celles de la spéculation et de l'usure.

Au début des années 80, dans la vallée de l'Artibonite, la spéculation sur les terres a pris le nom de «plane<sup>8</sup>» : une pratique où le propriétaire laisse son titre de propriété à un usurier qui dispose de l'exploitation du sol à sa guise jusqu'au paiement de la dette. Cette pratique est prohibée par le Code Rural, tandis que certains individus ou un petit groupe d'individus cherchent à utiliser les sphères de la coopérative pour la continuer même dans les rapports entre coopérateurs, pour en bénéficier ou pour la consolider. Cette pratique est une nouvelle forme d'accaparement et de concentration des terres de la région. Plus souvent observé dans les sphères politiques ou administratives, le clientélisme est aussi présent dans les sociétés coopératives en Haïti. Cette pratique va renforcer le paternalisme au détriment de l'égalitarisme et de la solidarité qui constituent les principaux facteurs favorables à la participation des membres à leur association.

---

<sup>8</sup> Des petits propriétaires «hypothèquent» leur terre pour faciliter l'émigration d'un membre de la famille ou pour des raisons de maladie ou autres. Cette pratique connue sous le nom de «plane», implique la cession du droit de jouissance de la terre jusqu'au remboursement de la somme totale empruntée.

Ces trois éléments, l'inadéquation du contenu de la formation, l'inadéquation de l'approche pédagogique et la permanence des rapports de clientélisme constituaient les principales conclusions de notre mémoire de licence.

Mais en quoi cette recherche est différente de notre mémoire de sortie à la Faculté des Sciences de l'université d'État D'Haïti. Premièrement, cette recherche est située dans un continuum par rapport à la première. Deuxièmement, nous avons voulu répondre à la question de comprendre sur quels rapports sociaux s'édifient les sociétés coopératives en Haïti. Mais l'un des éléments de différences entre les deux, c'est d'abord la méthode et la technique de collecte. Dans cette recherche nous avons donné la parole aux membres pour avoir leurs perceptions. Dans cette perspective, «la recherche qualitative est plutôt intensive en ce qu'elle s'intéresse surtout à des cas et à des échantillons plus restreints mais étudiés en profondeurs» comme le propose Deslauriers (1991 : 6).

### 1. 5 État des connaissances

La population haïtienne comprend environ 70% de paysans. La structure démographique du pays à dominante paysanne explique que plus de 60% de la population active se situent dans le secteur rural. Mais, ce secteur n'a bénéficié d'aucune attention particulière de la part des pouvoirs publics. C'est-à-dire qu'il n'y a pas d'encadrement technique, ni de crédit agricole. C'est la déperdition des terres cultivables par l'érosion, c'est aussi la baisse de la productivité et des revenus agricoles. Cette situation de stagnation a pour corollaire direct le renforcement de la dépendance externe du pays par l'augmentation de l'importation des produits alimentaires. Selon Dewind II et Kinley (1988), déjà autour des années 80 l'augmentation des importations alimentaires avoisine le taux de croissance de la population urbaine par an, soit 4% ou 5%. Les structures économique-politiques qui

prévalent logent les paysans dans la misère et même essaient de conditionner leur agir. Pour remédier à cette situation, plusieurs auteurs ont proposé la coopérative comme voie de sortie.

Certains auteurs ont porté une attention sur la formation et l'évolution du mouvement coopératif en Haïti. Élie (1997)<sup>9</sup> après une revue des études réalisées sur les organisations du milieu rural haïtien, les a classées selon trois approches. Pour lui, la première approche peut se situer dans la lignée du culturalisme. Moral (1961), et Roumain (1958), sont deux des principaux tenants de cette approche. Ils cherchaient la permanence de la culture et de la cohésion sociale qu'implique le travail associatif dans la paysannerie haïtienne. Il importe peu pour eux qu'il y ait récupération de l'association par un membre, un groupe de membres ou un secteur.

L'auteur a qualifié la deuxième approche de moderniste : Vallès (1966) se préoccupait de chercher comment faire évoluer le travail associatif traditionnel vers la forme coopérative qu'elle juge plus performante, démocratique et moderne. En même temps, elle a mis en évidence les problèmes relatifs à la croissance quantitative des coopératives, dans les années 60. Et d'autre part, elle a affirmé de façon péremptoire que la mentalité haïtienne a constitué le véritable obstacle à l'essor du mouvement coopératif. Le blocage vient aussi, selon elle, de la façon dont certains dirigeants ou institutions utilisent le coopératisme pour consolider leurs intérêts de groupes ou de classes. Enfin, Élie a caractérisé la troisième approche de «développementiste», vu que les auteurs de ce courant s'intéressent à la structure des associations de travail associatif et à leur rôle dans le développement du pays. Laguerre (1975) et D'Ans (1987) ont marqué cette approche.

---

<sup>9</sup> Élie Jean Réol. 1997. «Estructura agraire y asociaciones de trabajo en el campo haitano, Universidad Autonoma de México» thèse de doctorat.

Pour Francisque (1968), les coopératives sont des facteurs de progrès parce qu'elles véhiculent des idées neuves susceptibles de fermenter dans le monde rural replié sur lui-même et sur ses valeurs traditionnelles. Il souligne la nécessité pour les coopératives de bénéficier de l'aide des pouvoirs publics notamment sous la forme de crédit agricole. Élie (1991) se méfie de l'approche de Francisque en se demandant «quelle place occupe la paysannerie dans les projets de l'État haïtien». Selon la conception que l'on a de l'État, appui et contrôle peuvent être équivalents, selon lui. Pour nous, cet appui dont parle Francisque n'est autre qu'une invitation à diriger et à surveiller les coopératives. Car, le regroupement des paysans en associations a toujours été une activité suspecte pour les gouvernements depuis l'indépendance du pays, en 1804.

Pierre-Louis (1987), dans son livre intitulé «Haïti 2004 - Réforme agraire et modernisation», propose la formule coopérative pour aborder le problème de la réforme agraire.

Girault, cité par (Élie 1991), affirme qu'il est certain que les coopératives fonctionnent à l'avantage des paysans moyens ou même de gros habitants alors que les paysans pauvres sont marginalisés. Selon Girault, certaines coopératives fonctionnent même au profit quasi exclusif de groupes de gros propriétaires. Pour Mathurin et *al.* (1989) l'intégration des coopératives dans le système de commercialisation traditionnelle limite les avantages économiques directs pour les coopératives, ce qui entraîne un désintérêt de leur part. Plus loin, ils mentionnent que les coopératives sont souvent infiltrées par des commerçants et usuriers qui cherchent à les orienter dans le sens de leurs intérêts. Dans son texte «Coopératives pourquoi faire», Élie (1991)<sup>10</sup> considère le coopératisme comme un instrument; comme tout

---

<sup>10</sup> Élie, Jean Réol (1991) Des Coopératives pourquoi faire ? GHRAP, Port au Prince.

instrument, il sert dans des situations appropriées. Mais cela dépend : au service de quel groupe social il se trouve. L'auteur a conclu par un ensemble de questions.

- Quels secteurs ont profité du coopératisme?
- Veut-on «mettre» le coopératisme au service d'autres secteurs?
- Ces secteurs sont-ils décidés à jouer un rôle actif dans leurs coopératives?
- Le coopératisme à lui seul peut-il opérer le changement?
- Les paysans profiteront-ils du coopératisme dans le cadre de la structure agraire actuelle?

L'instrumentalisation des coopératives par une certaine catégorie sociale pose de nombreuses interrogations sur la crédibilité et la capacité du mouvement coopératif à jouer un rôle de catalyseur dans la transformation du système social en place. Partant de ces constatations, notre question principale de recherche s'énonce comme suit : Comment aider les membres de la coopérative Saint-Jérôme à participer effectivement à leur association ?

### 1. 5. 1 La pertinence du sujet

La pertinence de notre recherche se situe à plusieurs niveaux. Nous espérons qu'elle sera un outil précieux pour poser les problèmes rencontrés au plan de l'organisation coopérative et à celui de sa gestion en Haïti. Elle contribuera à une meilleure compréhension de la coopérative en Haïti et à l'avancement de la connaissance dans ce domaine.

Ce travail touche un ensemble de personnes tant dans les coopératives que dans les organisations en général. Sur le plan personnel, le choix de ce sujet est lié à nos valeurs et à notre préoccupation pour le mouvement coopératif en Haïti. Dans un

premier travail, nous avons élaboré et proposé l'ébauche d'un avant - projet d'intervention dans le domaine des coopératives en Haïti; nous comptons continuer et approfondir ce travail. Cette recherche peut aider à trouver des éléments pour développer chez les membres un niveau de conscience critique dans la perspective d'un «empowerment», pour l'établissement de nouveaux modes de relations de pouvoir. Et enfin, elle peut aussi aider à indiquer les grandes lignes pour une gestion plus saine de l'association et de l'entreprise.

#### 1. 6 La question de départ ou la mise en contexte

Les quinze dernières années (1986 - 2001) ont marqué un tournant décisif dans la vie politique et sociale d'Haïti. Cette période, généralement appelée transition démocratique, a apporté une libération de la parole, un pluralisme idéologique et une certaine organisation de la société civile. Elle a apporté également des incitations aux plus pauvres à revendiquer des espaces de participation dans les différentes sphères de la société. Les gens demandent leur participation dans les sphères politiques. Effectivement quelques individus nouveaux arrivent à occuper des postes importants dans l'administration publique. Mais beaucoup d'organisations dites populaires revendiquent des postes dans l'administration publique pour leurs membres, alors que l'administration publique ne peut pas absorber tous ces gens.

Le marasme économique continue : décote de la gourde, (1982/86 13%, 1986/88 14,5%, 1988/91 39,8%) d'après l'économiste Cadet (1996), et chute du volume des exportations, sont deux facteurs qui bloquent le processus de participation politique. on note toutefois certaine stabilité depuis le début de l'exercice fiscal 2006 - 2007. La dépendance économique du pays s'accroît. Nous observons un accroissement des déséquilibres; les termes de l'échange sont défavorables. La balance commerciale présente un solde négatif important. En 1993 déjà, la valeur globale des exportations

était de 173 millions de dollar et celle des importations de 477 millions. Cette situation économique dégradée pousse les paysans à fuir le pays sur des embarcations de fortune, pour aller en Floride ou aux Bahamas. D'autres vont en République Dominicaine ou gagnent les grandes villes, comme Port-au-Prince. Dans cet ordre d'idées, nous ne pouvons que suivre Dewind II et Kinley qui opinent que «la poussée démographique qu'a connue la capitale n'est pas liée au rythme normal des mouvements de population de cette ville. Mais, elle a pour principale cause l'exode rural».

En analysant la situation haïtienne, Girault (1993) a mentionné les conséquences sociales de cette dégradation en parlant de «la paupérisation avec son cortège de misères (mortalité générale et infantile, faim, analphabétisme...). Le monde rural qui a fait l'originalité et la force de la nation perd de sa solidité [...] malgré son importance numérique. L'économie a tendance à se réfugier dans le secteur informel non productif [...] etc. d'autre part, un monde immense en situation précaire où la survie est en jeu quotidiennement». Et pour finir, il ajoute «l'autre tendance forte, c'est la propension à l'émigration dans la mesure où celle-ci fait partie de la stratégie du maintien d'une position sociale et parfois de la simple survie de la famille et de l'individu».

Mais beaucoup de gens restent sur le terrain pour affronter la situation économique difficile. Ils créent des coopératives ou adhèrent comme membres à des coopératives existantes. Pour bénéficier pleinement de ces entreprises, on pouvait s'attendre à ce qu'ils participent pleinement ou exigent leur participation. Mais bien souvent existe un problème de faiblesse de la participation à l'intérieur de ces associations. Alors, comment le mode de fonctionnement de la coopérative Saint-Jérôme permet-il la participation des membres ?

## CHAPITRE II

### PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

En vue de mieux comprendre le problème de la participation dans la coopérative Saint-Jérôme à Petite Rivière de l'Artibonite, il s'avère nécessaire de comprendre les contextes socio-économiques, démographiques et le mode d'organisation du travail en milieu rural d'Haïti et la formation sociale haïtienne, en général.

En ce qui concerne ses structures administratives, Haïti est actuellement divisée en <sup>11</sup> 10 départements, 140 communes et 568 sections communales. La Section Communale d'après la Constitution de 1987 est la plus petite division administrative du pays. En situation normale, chacune des entités administratives section communale, commune et département est dirigée par un conseil élu; ce conseil est assisté par une assemblée qui canalise la participation de la population dans la gestion des affaires propres de l'entité. Mais, on est encore loin de cette participation. Nous avons circonscrit cette recherche à la zone d'intervention de la coopérative Saint-Jérôme, qui est la commune de la Petite Rivière de l'Artibonite.

#### 2. 1 Le contexte géographique et démographique

Selon le recensement de 2003, au 12 janvier 2003, Haïti compte une population de 7 929 048. La population demeure majoritairement rurale, à près de 60%. Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (1997), Haïti est le pays où l'espérance de vie à la naissance est le plus bas dans la zone : 48 ans pour les hommes et 52 ans pour les femmes. Mais, 40% de la population ont moins de 15 ans; le taux de croissance de la population est 2,08%. Cette croissance de la population accentue la pression démographique dans les campagnes et dans le pays en général, posant ainsi un problème aigu de pression sur les terres cultivables du pays et sur la

---

<sup>11</sup> Constitution de 1987. La loi peut changer le nombre de divisions administratives. Tabarre et Cité Soleil sont déjà considérés comme de nouvelles communes. Et les Nippes comme un nouveau département géographique.

répartition des richesses. Pour mieux comprendre l'origine de la pression que subissent les paysans, il faut avoir à l'esprit que l'économie haïtienne était très largement centrée sur l'agriculture qui employait les trois quarts de la population active. Cette agriculture est toutefois en déclin, tant pour les cultures vivrières que pour les cultures de rente de la baisse des prix internationaux ou de la détérioration des termes de l'échange (café, cacao). De moins en moins de ressources alimentaires sont donc disponibles à l'échelle du pays pour la population (PNUD 2000).

## 2. 2 Aspect économique

Haïti est l'un des pays du tiers-monde les plus pauvres de l'hémisphère occidental. En 1998, le produit intérieur brut par habitant s'élevait à 250\$ US (soit moins de 350\$ canadiens). Cette économie repose encore sur l'agriculture qui occupe plus de 65% de la population active du pays. Mais d'après Girault (1993) «le paradoxe est que cette agriculture ne fait plus vivre la nation : environ 30% des aliments consommés sont importés. Les principales recettes du pays proviennent des cultures d'exportations de rentes, notamment le café. La mangue (variété francisque) semble constituer le produit d'exportation de l'avenir. La surface en café ayant considérablement diminué. Tous les emprunts ont été garantis par la production du café. Donc, seul le travail des cultivateurs contribua à honorer les dettes de l'État, souligne Louis-Juste (1996). Benoît (1979) dans «Les racines du sous développement Haïti» et Gaillard (1986) dans «L'expérience de la dette haïtienne» ont étudié le processus de la «castration de l'économie nationale» par les prélèvements opérés sur le travail des paysans

À Petite Rivière de l'Artibonite, sur le plan commercial, on pouvait traditionnellement noter deux axes majeurs : la spéculation sur les denrées d'exportation comme le café et le commerce de gros avec les magasins du périmètre de la place publique. Initialement propriétés d'une communauté de Syro-Libanais, ces

magasins passent peu à peu entre les mains des grandes familles locales à partir des années 70. Et, avec le déplacement du marché en 1981 vers l'habitation de Dupuy situé à quelques kilomètres du centre urbain, le commerce de gros se mute avec une tendance à la fragmentation

### 2. 3 Le contexte démographique

Le recensement de 2003, donne pour Petite Rivière de l'Artibonite une population de 109 883 habitants. La commune a une superficie de 441,83 km<sup>2</sup>, la densité de la population était de 249 habitants/km<sup>2</sup>. Cette commune comporte six sections communales, Bas Coursin I, Bas coursin II, Labadie, Savane à Roche, Pérodin, et Médor. C'est dans cette aire géographique que la coopérative fait ses interventions. La croissance de la population rivartibonitienne - qui comptait 91619 habitants en 1982 et de 109 883 habitants en 2003- accentue la pression démographique dans la commune, posant ainsi un problème particulier de pression sur les ressources disponibles et sur la répartition de ces ressources. Cette pression démographique s'exerce principalement dans le domaine agricole, en particulier sur les terres agricoles de la zone : les paysans ne disposent pas généralement de terres suffisantes pour assurer leur reproduction. Cette pression démographique se fait sentir aussi dans les secteurs sanitaires, éducatifs, et de l'infrastructure.

### 2. 4 Au niveau sanitaire

Au cours des deux dernières décennies, des progrès avaient été enregistrés en matière de santé dans la commune de Petite Rivière de l'Artibonite. Cependant, d'autres progrès restent à faire, surtout au niveau des taux de mortalité infantile et de mortalité maternelle qui sont en général très élevés à l'échelle du pays. En fait, en 1998,

concernant les établissements sanitaires, trois dispensaires, huit centres de santé sans lit ont été dénombrés au niveau de la commune. Mais, ces installations sanitaires sont sous-équipées par rapport aux besoins de la population. Soulignons cependant que la couverture sanitaire de la commune de Petite Rivière est enviable par rapport à celle de plusieurs communes et du pays dans son ensemble.

## 2. 5 Au niveau éducationnel

Le niveau de pénétration du système éducatif haïtien à Petite Rivière de l'Artibonite n'est pas différent de celui des autres secteurs sociaux (santé, logement, transport, etc.). Bien que l'éducation soit toujours considérée comme un facteur clé du développement, en Haïti, la scolarisation a abouti à la formation d'une société polarisée : l'élite et les paysans. L'analphabétisme sévit encore chez 70% de la population (MENJS, cité par Etienne, 1997 : 117).

En 1998, pour contrer l'analphabétisme, les pouvoirs publics ont proposé à la nation «le plan national d'éducation et de formation» qui vise l'égalité des chances devant l'école. Dans le cadre de l'application du programme néo-libéral, selon certains critiques (Constant, 2000) ce plan ne fait qu'élargir les écarts entre les riches et les pauvres dans l'éducation.

Dans la commune de Petite Rivière de l'Artibonite, l'offre scolaire est présentée par l'État, le secteur privé et les ONG. Sur les 136 écoles du niveau du primaire, 11 seulement sont publiques. En dépit de la situation de pauvreté de la population, il convient de signaler que la majorité des enfants sont inscrits dans des écoles privées : 75% (écoles primaires) et 82% (écoles) secondaires (Jamil, 1998 : 1). Cette situation ne fait que renforcer l'exclusion dans la société haïtienne. Mais cette inégalité est plus marquante quand on analyse l'allocation budgétaire interne : «35% du budget alloué à

l'éducation revenaient à la population rurale qui constitue 77% de la population scolarisable, contre 65% à la population urbaine qui ne représente pas plus de 23 % de la population scolarisable». On comprend aisément que l'État a toujours favorisé une petite minorité de la population par rapport au secteur majoritaire de la population. D'ailleurs, comme le souligne Louis-Juste, «les gouvernements post-indépendance avaient distribué de l'éducation scolaire aux enfants de ceux qui avaient rendu des services au pays». Comme si, ceux qui par leur travail arrivent à nourrir toute la population, ceux sur qui l'État collecte toute sorte d'impôt et de taxe, n'ont rendu aucun service au pays. En ce qui concerne l'enseignement non formel, l'intervention de l'État consiste en de simples campagnes d'alphabétisation plus axées sur la propagande politique que sur l'éradication de l'analphabétisme. D'ailleurs, elles ne sont pas adaptées aux réalités socio-économiques des «bénéficiaires». Pour combler ce vide, la coopérative Saint-Jérôme devait développer une politique d'alphabétisation visant à favoriser la participation effective des membres à leur association, mais aussi à promouvoir le mouvement coopératif perçu comme un facteur de développement économique et social du milieu.

## 2. 6 Les sols et les saisons

La zone de Petite Rivière est constituée essentiellement de sols alluviaux, caractéristiques de la vallée dont elle fait partie. La vallée de l'Artibonite couvre une vaste étendue de l'ordre de 45 000 hectares (ODVA 1982). Elle est traversée par deux grands cours d'eau : le fleuve Artibonite et la rivière de l'Estère. Cette zone contient les terres les plus fertiles du pays, c'est aussi l'endroit où le travail agricole est le plus monnayé; elle reçoit les ouvriers agricoles venant de tous les coins du pays. Les périodes où la migration est en général la plus intense sont celles de mai - juillet et de décembre - janvier, périodes correspondant aux saisons de plantation de riz. Cette zone est aussi marquée par deux périodes de soudure. La première s'étend de février à

mars, elle est caractérisée par l'épuisement des réserves alimentaires. La deuxième court, de septembre à octobre, où l'on doit faire face aux frais de rentrée scolaire. Pour répondre aux obligations de ces périodes les gens doivent recourir soit à l'usure soit à l'emprunt hypothécaire des terres agricoles, prohibé par le Code Rural haïtien, mais qui se pratique dans la réalité. Résoudre ce problème devrait être l'un des objectifs de la coopérative Saint-Jérôme.

Avec une température moyenne annuelle de 27 à 29 degrés centigrades et une pluviométrie moyenne annuelle comprise entre 600 et 1 000 mm, la commune de Petite Rivière de l'Artibonite connaît une alternance de deux saisons : une saison pluvieuse de mai à octobre et une saison sèche de novembre à avril.

## 2. 7 Valorisation du milieu

L'agriculture est en grande partie pratiquée sous irrigation grâce aux travaux de 1949 dont le but était d'utiliser les eaux du fleuve de l'Artibonite pour arroser 40 000 hectares de terres arables. Avec la création de l'Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite (ODVA), la zone a pris une autre dimension en termes d'intérêt et de rentabilité économique.

La structure administrative de la commune tient compte de trois types de structures qui encadrent la population : L'administration publique, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations paysannes dans la commune de Petite Rivière de l'Artibonite.

## 2. 8 Administration publique

Certaines des institutions formant l'appareil administratif haïtien disposent d'une représentation dans la commune. Ces entités administratives ont été conçues pour offrir des services à la population. Cependant, la réalité semble être autre car, le plus souvent, elles n'ont aucun pouvoir réel par rapport à l'administration centrale dont elles relèvent. D'autre part, selon Délice (1998), au lieu de servir la communauté elles reproduisent la culture de l'État autoritaire répressif.

Quatre ministères interviennent sur le terrain :

- Le ministère de la Santé Publique et de la Population
- Le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et du Sport (Aujourd'hui Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle)
- Le ministère des Travaux Publics, Transport et Communications et le ministère de la justice.

La quasi-totalité des rapports entre ces institutions est caractérisée par une absence de relation fonctionnelle et de complémentarité. S'ensuivent le gaspillage des ressources, des conflits d'autorités, des tensions. Dans la plupart des cas, les frontières administratives de ces institutions sont peu ou mal définies, ce qui constitue un ensemble d'obstacles à l'accessibilité aux services par la population.

## 2. 9 Les Organisations Non Gouvernementales

Depuis les années 70, les ONG ont fait une rentrée remarquée dans tous les secteurs d'activités. Avec l'aggravation de la situation socio-économique et politique du pays, elles voient leur rôle se consolider surtout dans le milieu rural où, historiquement, l'État haïtien a toujours abandonné ses responsabilités envers le secteur majoritaire du

pays et ainsi démontré son incapacité à résoudre le problème socio-économique qui sévissait depuis plusieurs années. Les ONG se sont substituées aux institutions privées ecclésiastiques dans le domaine social en finançant simplement leurs activités ou en intervenant directement dans les champs qu'elles occupaient. Les ONG interviennent dans divers domaines d'activités économiques et sociales telles : l'éducation, l'agriculture, la santé, le petit et le moyen crédit, les droits humains et même les infrastructures. Au cours de cette période, l'intervention de ces organisations non gouvernementales était impulsée par deux courants. D'une part, la Révolution Cubaine faisait miroiter dans les yeux des pauvres les espoirs d'une vie meilleure. D'autre part, avec la montée de l'idéologie de la gauche dans le sous-continent américain ; l'Église catholique, sous l'impulsion du Concile du Vatican II, a manifesté un intérêt actif pour la question sociale. Elle considérait la question de la pauvreté comme liée aux mécanismes économiques et sociaux produits par le système capitaliste. Et avec le développement de la théologie de la libération, certains prêtres se sont sentis légitimés pour dénoncer les abus, la pauvreté, la corruption et bien d'autres maux.

Aujourd'hui, la quasi-majorité des ONG qui œuvrent en Haïti, sont multisectorielles. Leurs interventions sont généralement de type assistanat. Elles ne tiennent pas toujours compte des besoins exprimés par la population. Elles financent des activités décidées par leur direction respective. De plus en plus, leurs interventions vont dans le sens du financement disponible et elles ne tiennent pas compte des préoccupations de la population ou en tiennent compte très peu. Mais les interventions de la quasi-majorité des ONG qui interviennent en Haïti et dans le tiers-monde en général, n'ont pas toujours tenu compte de la complexité des problématiques sociales des populations cible. Elles se construisent en général une représentation paternaliste de la population. Dans leurs interventions, elles préconisent la suprématie de l'espace physique sur l'espace social de la zone.

C'est ainsi qu'à Petite Rivière de l'Artibonite qui est une zone à forte potentialité agricole, nous constatons que certaines ONG, au lieu d'encadrer les paysans au niveau technique, de l'approvisionnement en semences ou en intrants agricoles en général, distribuent directement de la nourriture. C'est ainsi que la CARE<sup>12</sup>, par exemple, embauche des paysans durant la saison de plantation pour la réhabilitation des voies de pénétration. Parfois ces travailleurs reçoivent un paiement en aliments à travers un programme qu'on appelle *food for work*<sup>13</sup> (aliment pour travail). Ce programme favorise la spéculation sur les aliments reçus par certains dirigeants des organismes.

En Haïti, certains auteurs ont porté un regard critique sur les impacts des interventions des ONG : Bernardin (1991) dans son bilan «L'espace Rural Haïtien : Bilan de 40 ans d'exécution des programmes nationaux et internationaux de développement en Haïti», Élie (1995) dans «Òganizasyon peyizan yo nan Kalfou 92 la», Louis-Juste (1993) dans «Entè OPD kalfou pwojè», Pierre Etienne (1997) dans «Haïti : l'invasion des ONG», ont qualifié les interventions des ONG d'ethnocentrisme et de décollées aux réalités sociales de la population. Élie a même souligné que les ONG ont créé une nouvelle catégorie sociale dans la paysannerie celle des animateurs en favorisant des rapports inégalitaires et de dépendance entre la population et les animateurs, d'une part et entre ces derniers et les responsables d'ONG ou bailleurs de fonds, d'autre part. Cette dépendance n'est pas seulement financière, mais se manifeste surtout dans l'orientation des interventions.

Ces critiques ont mis en relief la faiblesse et le peu d'impact significatif de ces interventions sur la situation et sur les conditions de vie de la population ciblée. Dans

---

<sup>12</sup> CARE: Cooperative For American Relief Everywhere, ONG américaine.

<sup>13</sup> Food for work : littéralement nourriture pour le travail. Alimentation donnée pour un travail effectuée généralement d'infrastructure (route, canalisation, etc.).

un pays qui n'a pas connu l'État providence, les ONG ont toutefois joué et jouent encore un rôle important au niveau d'un vaste secteur du pays, notamment à l'égard des organisations paysannes. Sans être la solution aux problèmes socio-économiques de la population défavorisée du pays, elles constituent un palliatif pour bon nombre d'individus des classes pauvres. D'ailleurs, un grand nombre de professionnels, notamment médecins, travailleurs sociaux, montrent de l'engouement à y travailler pour y tirer leur revenu.

## 2. 10 Les organisations paysannes

Les pratiques associatives dans la zone sont nombreuses et prennent différentes formes, suivant l'époque et la conjoncture. On peut citer les colonnes, les conseils communautaires, les groupements et les coopératives. Généralement, ces organisations naissent pour apporter des éléments de solution à certains problèmes que confrontent les paysans, particulièrement les plus pauvres. Ces laissés-pour-compte s'associent, pour résoudre certains problèmes d'ordre socio-économique, au niveau de l'agriculture, de la construction de routes, des travaux d'irrigation. En général ce sont des activités accessoires, qui procurent aux paysans des avantages marginaux, sans incidence réelle sur les problèmes de fond que sont la misère, la dépendance, l'exploitation des paysans et l'orientation de la structure agraire du pays. Elles n'ont pas engagé les paysans dans des actions de questionnement de longue haleine pour changer leur condition sociale et améliorer leur situation socio-économique.

## 2. 11 Les colonnes

La colonne est le type d'association le plus courant dans la Vallée de l'Artibonite. D'après Laguerre (1975), elle prend la forme d'une association saisonnière ou

permanente pour l'entraide mutuelle où chacun bénéficie du travail des autres<sup>14</sup>. Cette association vend ou prête ses services pour la préparation de la terre, la culture et la récolte du riz. La colonne fonctionne sur une base d'entraide solidaire axée sur une rotation du service que le groupe donne à chaque membre sur une base égalitaire. La colonne a le plus souvent un président. C'est à ce dernier que reviennent les charges de chercher du travail pour le groupe, de définir, avec le groupe, l'horaire de travail, l'établissement du système de rotation et la discipline du groupe.

A cause de son importance économique la Vallée de l'Artibonite reçoit un flux migratoire très important; les ouvriers agricoles viennent des départements du Nord, du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud pour y travailler ou sont originaires de la zone. Selon certaine estimation, la population ouvrière agricole de la région avoisine 225 000 permanents et temporaires. On peut regrouper les ouvriers agricoles en deux catégories : ceux qui sont venus travailler pendant que chez eux, on est en période de soudure et ceux qui sont là en permanence. On peut trouver dans les colonnes des membres propriétaires ou non propriétaires.

Les propriétaires font partie d'une colonne, en général, pour travailler et mettre en valeur leurs propres lopins. Les non propriétaires eux, recherchent un revenu monétaire.

Si son champ n'est pas prêt, un membre peut vendre son tour à ceux qui en font la demande au président du groupe. Pour mieux faciliter la gestion et la coordination de l'association et surtout faciliter l'esprit d'entraide et de solidarité au sein du groupe, la colonne est composée en général de cinq personnes au moins et de quinze personnes au plus. Ce nombre restreint de membres facilite la rotation des journées de travail. D'une part le tour arrive plus souvent à un membre, il permet au groupe de se

---

<sup>14</sup> Laguerre Michel (1975), Les associations traditionnelles de travail dans la paysannerie haïtienne, IICA, Port au Prince.

retrouver sur un même lieu de travail, d'autre part. La majorité des gens qui louent les services d'une colonne n'ont pas de grands domaines à exploiter.

Dans le secteur agricole, la femme a toujours joué un rôle de premier ordre. Malheureusement sa contribution n'a pas une valeur d'échange égale à celle de l'homme. Dans la Vallée de l'Artibonite les colonnes possèdent un visage masculin. Dans nos recherches, nous n'arrivons pas à répertorier des colonnes féminines. Mais, nous savons qu'il en existe dans le pays, plus particulièrement dans la plaine du Cul de Sac. Dans la région de l'Artibonite, les femmes travaillent autant que les hommes dans les champs. Elles se présentent plutôt comme travailleuses individuelles. Mais elles reçoivent un salaire inférieur ; cette situation n'est que le reflet de la division internationale du travail et, du manque d'organisation de la force de travail féminine.

Les colonnes, comme la plupart des associations de travail, portent les tares du système capitaliste ; on y observe souvent l'appropriation des produits de l'association par certains des membres. Dans la colonne, malgré l'air démocratique, le fonctionnement ne permet pas de poser certains problèmes qui sont fondamentaux pour la paysannerie, telles l'orientation de la structure agraire, les relations sociales, les questions sociales de la zone et autres. Depuis un certain temps, nous constatons la diminution de cette pratique dans la région. Plusieurs chercheurs avancent comme explication : le manque des travailleurs agricoles, les mauvaises conditions de travail, le mouvement de population vers l'extérieur et vers les grands centres urbains, notamment Port au Prince. Dans le souci de rechercher d'autres modes d'organisation qui pourraient mieux répondre à leurs préoccupations et à leurs besoins, les paysans de la région ont eu recours à d'autres types d'associations telles que : 1) les conseils communautaires 2) les groupements et 3) les coopératives. Est-ce que ces nouvelles formes d'associations vont leur apporter une bouffée d'oxygène, pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie ? Vont-elles leur permettre de sortir de l'exploitation dont ils sont les séculaires victimes?

## 2. 12. Les conseils communautaires

Au cours des années 60, une autre forme d'organisation a vu le jour dans le milieu paysan haïtien. Ce sont les conseils d'action communautaire (CAC) ou conseils communautaires. À travers ce type d'organisation on visait officiellement le développement de la communauté pour le bien du plus grand nombre de personnes; celles ci devaient participer à la construction d'infrastructures (routes, canaux d'irrigation, etc.), travailler à des programmes de santé de base (projet d'eau potable, «latrinisation» et autres). Mais, dans la réalisation des travaux, les membres de la communauté ne contribuent pas de façon équitable<sup>15</sup>. Cela va permettre à ce type d'organisation de contribuer à la reproduction de la structure sociale et économique du milieu. Certains critiques pensent que ces conseils d'action communautaire créés à la fin des années 60 pour jouer un rôle dans les activités de développement n'ont fait qu'élargir le fossé qui existait et qui existe encore entre les riches et les plus pauvres dans le milieu rural haïtien<sup>16</sup>. Ces types d'organisations ont quasiment disparu au lendemain des événements de 1986, parce qu'ils étaient fortement liés au régime d'alors. Leur mission principale était plutôt de sauvegarder les intérêts de l'oligarchie, tout en travaillant au développement et à la consolidation du pouvoir traditionnel. Pour monter ce type d'organisation, on a fait venir, dans le milieu, un «animateur» qui le plus souvent ne connaît pas les besoins des gens ou n'en tient pas compte<sup>17</sup> non plus. Meister<sup>18</sup> a qualifié la participation dans ce mode d'organisation de ``provoquée``. Pour lui, ce type de participation est suscité et la fonction du groupe

---

<sup>15</sup> Laguerre M (1977). Organisation Structurelle des Conseils Communautaire en Haïti, IICA, Port-au-Prince.

<sup>16</sup> Élie Jean Renol (1996). Oganizasyon Peyisan yo nan Kalfou 92 la, Ed Imprimeur II, Port au Prince.

<sup>17</sup> Louis-Juste Jean Anil (1997). Sociologie de l'Animation de Papaye, Ed Imprimeur II, Port-au-Prince.

<sup>18</sup> Meister, Albert (1974). La Participation dans les associations, Ed Ouvrière, Paris.

est de porter le «changement» selon la vision et l'idéologie des animateurs extérieurs. Et au départ de l'animateur, tout finissait par tomber à l'eau, car dans la majorité des cas, le projet n'a pas été celui des paysans mais celui de ceux qui ont pensé et ont agit pour eux. Mondé<sup>19</sup> (1998) par contre, reconnaît que les animateurs fournissent des informations utiles et mènent des discussions de telle sorte que les paysans sont amenés à découvrir eux-mêmes les solutions à leurs problèmes.

## 2. 13 Les groupements

Habituellement un groupement compte huit à quinze personnes. Les membres de ces regroupements sont très solidaires entre eux et sont coiffés le plus souvent d'un comité de trois à cinq personnes. Les membres réalisent des activités économiques, sociales ou d'autre type. En règle générale, à partir des années 70, les «groupements» ont été suscités par des institutions ou des individus extérieurs au milieu rural. L'encadrement de ces «groupements» est assuré par un animateur de terrain, souvent rémunéré par un organisme intéressé. Par son statut de salarié il contribue à la création d'une nouvelle couche à l'intérieur du secteur paysan. Habituellement l'animateur relaie davantage la politique les préoccupations des institutions qui financent son activité que celles des paysans. Selon des auteurs comme Élie (1995, 1997) et Louis-Juste (1993) «cet animateur, souvent appelé agent de développement» du fait qu'il stimule les groupements à faire des travaux d'irrigation et surtout à réhabiliter quelques tronçons de routes, de par sa position, exerce une grande influence sur les groupements. Toutefois, nous ne pouvons pas sous-estimer le rôle de catalyseur qu'ont joué certains animateurs de groupements dans les activités de réflexions sur la situation des paysans dans le pays. La Commission d'Enquête du Gouvernement provisoire de 1987 sur le massacre de paysans de Jean Rabel a même

---

<sup>19</sup> Mondé Carl (1998), Les Organisations Paysannes en Haïti, Port-au-Prince, miméo.

suggéré à l'État d'encourager les paysans à créer des coopératives au lieu de les laisser former «des groupements»<sup>20</sup>. Est-ce que ce type d'organisation se révèle dangereux pour les intérêts de l'oligarchie ?

Dans le milieu rural haïtien, les paysans ne s'en sont pas tenus à une attitude passive. Ils s'organisent sous différentes formes pour se défendre, et même pour améliorer leurs conditions socio-économiques. Il existe diverses lectures de ces regroupements. Pour certains, elles permettent de développer la solidarité, la cohésion sociale comme valeur socioculturelle. Pour d'autres, ils sont de nouveaux dispositifs pour favoriser le progrès social des membres. Pour d'autres encore, les groupes dominants cherchent souvent à établir leur contrôle sur la population. C'est l'idée de l'organisation/outil dont parle Élie.

Les organisations paysannes ont un caractère multidimensionnel dans le milieu. Notre constat est que la présence de ces structures organisationnelles ou associatives dans la paysannerie ne permet pas de modifier la place des paysans dans les rapports de production. Nous pouvons conclure que ces associations occupent davantage des fonctions de secours et d'adaptation à la structure agraire et aux rapports sociaux de la région en particulier et au pays en général. Elles n'arrivent pas à conscientiser les paysans sur les enjeux politiques, économiques et sociaux des secteurs dominants de la zone dont les principaux sont le pouvoir politique, le contrôle du foncier, la captation d'une partie du travail paysan par des spéculateurs etc. Ces associations et/ou organisations sont très peu critiquées, car depuis leur apparition dans le milieu rural haïtien, elles posent le plus souvent des actions de type local qui ont en général, des fonctions de secours et d'adaptation à la formation sociale du pays. Dans l'approche organisation-outil d'Élie, ce sont des organisations-béquilles pour les paysans. Mais, après le 7 février 86, certaines de ces organisations sous l'influence de

---

<sup>20</sup> Rapport de la Commission d'enquête sur le massacre des paysans de Jean Rabel, septembre 1987, Port au Prince.

courants progressistes de l'Église, des partis de gauche, des syndicats ont pu commencer à aller au-delà des simples activités agricoles pour réfléchir sur la situation de leur région et du pays en général. Cette situation va favoriser l'émergence d'un ensemble d'organisations et de regroupements d'organisations. On peut parler alors de mouvements paysans. Dans la presque majorité des cas, ce sont des mouvements locaux avec des revendications de portée réduite purement et simplement à la communauté d'origine comme le souligne Louis (2003 : 48). Toutefois, Élie (1997) a fait remarquer l'absence de collaboration entre ces organisations qui agissent comme s'il y avait de l'hostilité entre elles (Élie, 1997). Pourtant elles connaissent par exemple les mêmes problèmes d'analphabétisme (le taux avoisinerait les 90% dans le milieu rural (MENJS), selon Étienne (1997 : 117), de faible couverture sanitaire, de grandes déficiences alimentaires, de grandes inégalités socio-économiques. Cette rivalité entre les organisations ne leur permet pas de comprendre et de poser les problèmes de fond comme ceux de la structure agraire, des relations de pouvoir entre les différents groupes sociaux et de la formation sociale haïtienne en général. Cette situation ne leur permet pas de découvrir l'alliance de groupes sociaux dominants pour le contrôle du pouvoir politique et économique.

## 2. 14 Les coopératives

Aujourd'hui en Haïti, la coopérative est un type d'organisation très en vogue. Elle lie une association «démocratique» et une entreprise économique. Théoriquement elle élimine la notion de profit et instaure une égalité dans la répartition des fruits de l'effort et dans l'exercice du pouvoir entre les sociétaires. Ces deux dimensions introduisent un effet de libération économique et de restauration sociale pour les pauvres.

La coopérative est une association de personnes qui assument la copropriété d'une entreprise au moyen de mise de fonds sous forme de parts sociales. Les membres, sociétaires, sont à la fois propriétaires et usagers de l'entité. Ce double caractère permet d'adapter l'entreprise au service de la personne. De plus, le partage des pouvoirs entre les sociétaires ne s'effectue pas sur une base monétaire comme dans les sociétés capitalistes, mais plutôt suivant la règle démocratique : un homme/un vote.

La formule coopérative soulève de grandes espérances au niveau des secteurs populaires urbains et ruraux, selon Bidet (1997)<sup>21</sup>. Elle se caractérise par le fait d'être un instrument économique que les démunis «se donnent» pour résoudre certains problèmes générés par le système capitaliste. Nous considérons l'organisation coopérative, non comme un moyen de panser les plaies du capitalisme, mais comme une voie d'amélioration de la situation des défavorisés par l'action collective et volontaire de ceux-ci.

---

<sup>21</sup> Bidet E. 1997. L'économie Sociale. Ed. Le Monde, Paris.

## CHAPITRE III

### PARTICIPATION ET POUVOIR

Cette partie du travail a pour objectif de présenter le cadre théorique qui orientera notre étude. Nous verrons donc comment certains chercheurs qui sont intéressés à la problématique de la participation dans les associations, les organisations ou des domaines connexes, ont abordé les différents éléments qui la constituent. Dans un premier temps, nous présentons les différents types de participation répertoriés et les caractéristiques de chaque type. Ensuite, nous catégorisons ces auteurs selon deux grandes tendances, tout en rappelant que ces différentes visions ne sont pas toujours mutuellement exclusives; elles sont souvent utilisées simultanément. Il s'agit de l'approche libérale et de l'approche critique de la participation.

#### 3. 1 Concevoir la participation

La participation dont on parle aujourd'hui, n'a pas toujours été perçue de la même manière n'a pas eu la même signification à travers le temps ni dans les différents courants ou écoles de pensée. La notion a évolué dans les sociétés, dans les cultures et avec les époques. Un recul historique montre que Platon (427-347 avant J. C.) dans sa théorie des idées et Rousseau dans le contrat social (1762) ont posé la question de la participation à leur époque respective.

Pour Lalande (1960), la participation signifie : «le fait d'avoir à prendre part ou de prendre part à quelque chose». Cette définition est un peu simpliste, elle réduit le concept à la dimension individuelle. Dans un article portant sur la participation une réalité complexe, Giroux et Fenocchi (1995) définissent la participation «comme un échange multidimensionnel qui relie entre eux les membres de cette collectivité». Plus loin, elles relatent que le terme participation signifie à la fois : faire sa part (contribution), avoir sa part (rétribution) et être partie prenante de l'organisation

(identification, sentiment d'appartenance). Sur le même registre, Limbos (1986) définit la participation en termes de coûts et de bénéfices. Le membre prend part à la propriété, aux profits et aux décisions de l'entreprise. Il collabore et participe à son fonctionnement. Cette définition suggère que la participation a des dimensions économiques (partages des résultats), sociales (participation à la vie du groupe) et politiques (participation au processus de décision). Grawitz (1985) cité par Ayéva-Traoré (1993) précise que ce concept prend des connotations bien spécifiques lorsqu'on le circonscrit à des champs disciplinaires tels que la sociologie et la science politique.

Bernfeld (1983) considère la participation comme une proposition. Il montre que la participation joue un rôle primordial pour la communication sociale et pour la réalisation de différents projets. Pour lui, deux critères sont en jeu : premièrement, il s'agit de situer les mouvements participatifs et de juger leur impact sur le changement social. Le deuxième, c'est la nature du pouvoir participatif. Celui-ci diffère du pouvoir représentatif.

Dans le même livre, l'auteur relate qu'on peut parler de l'expérience participative lorsqu'un groupe d'utilisateurs essaie d'apporter des solutions à des problèmes communautaires jusqu'alors insurmontables individuellement. Le trait fondamental de l'expérience participative réside tant dans son autonomie par rapport aux pouvoirs, politiques, économiques et culturels en place que dans son enracinement dans les couches sociales d'utilisateurs.

Dans une étude portant sur «les changements alimentaires des américains» Lewin (1946) cité par Saint-Pierre (1975) soutient que «c'est la participation à la discussion et au processus de décision qui entraîne ce changement». Pour lui, la participation à la discussion et aux décisions augmente l'implication, parce que le membre d'un groupe est peu disposé à s'écarter des normes du groupe de façon manifeste. Donc, la

participation a un effet sur la psychologie de l'individu. Ici, l'auteur souligne uniquement la dimension adaptative de la participation comme faisant partie intégrante de la démocratie, mais il occulte la dimension sociale et politique du concept qui est davantage centré sur la capacité personnelle des individus à faire des choix.

Bryant (1992) dans un article sur «la participation communautaire et le développement local : la voie de l'avenir», mentionne que la participation comporte de très nombreux avantages qu'il a caractérisés comme suit : d'une part, la participation permet de fournir un apport constant de nouvelles idées au groupe de leaders; d'autre part, la participation est un facteur de cohésion sociale, puisque des individus aux intérêts divergents sont réunis, elle peut amener certains membres à prendre des responsabilités pour créer et implanter de nouveaux projets sur le terrain. Toujours selon l'auteur, la participation joue un rôle important dans la cueillette et la circulation de l'information formelle ou informelle à l'intérieur de la collectivité. Enfin, Bryant souligne que la participation permet un transfert de responsabilité entre les individus.

St-Arnaud (1989) définit la participation comme étant l'interaction des membres d'un groupe avec la cible commune ; tandis que Boisvert et *al.* (1995) la définissent comme un engagement volontaire et responsable dans la poursuite d'une action individuelle ou collective. Pour ces auteurs, la participation constitue un élément fondamental dans la vie d'un individu ou d'un groupe. Dans cette même lignée, ils soulignent que les effets positifs de la participation sur l'individu peuvent être, par exemple, une attitude plus positive envers le travail, une exécution plus efficace des tâches, la loyauté envers le groupe, l'acceptation des autorités, le souci de la coopération, la confiance interpersonnelle, la réduction des conflits, le sentiment d'être bénéfique au groupe.

Pour Saint Pierre (1975), participer signifie s'engager, c'est-à-dire adhérer de manière consciente, concrète et intentionnelle. Pour lui, l'un des éléments importants de la participation est le processus de discussion et de décision et surtout l'implication et l'engagement actif.

Pour Demonque et Eicheberger (1969) la participation est «une question d'état d'esprit et de comportement». Mais, ils avancent un ensemble de facteurs de participation : «pour participer il faut être formé et informé». L'information est décrite par eux comme étant «un pilier de la démocratie». Ils soulignent que : «l'homme le mieux éduqué du monde ne peut participer concrètement s'il ne sait de quoi il s'agit». L'information est donc à la fois une façon de participer et la condition active de toute participation. Pour Taoré (1993), on ne peut souhaiter promouvoir la participation et en même temps maintenir les populations dans l'ignorance des intérêts communs. Dès lors, l'information et l'éducation sont deux notions importantes pour la participation effective. Pour Comeau (1994), ces deux mécanismes éveillent la conscience des populations, suscitent des attitudes favorables au changement et leur confèrent progressivement les aptitudes à prendre des décisions. Il nous paraît nécessaire de revenir sur la question de l'information et sa circulation. Meister (1969) souligne l'importance de l'information en ces termes :

La variable la plus importante dans la participation et le bon fonctionnement des associations n'était pas tellement le niveau d'instruction des membres, c'est-à-dire l'instruction acquise sur les bancs d'école dans un passé plus ou moins lointain, mais l'enrichissement continu de ce niveau de base par l'apport de nouvelles connaissances, ce que nous appelons ici le niveau d'information (Meister, 1969).

De plus, comme le rappelle Bryant, la communication n'est pas un processus à sens unique, elle implique le savoir écouter et la considération de la rétroaction de l'information (1995c : 29). Dans son étude traitant de participation, animation et

développement, Meister (1969) définit la participation comme une «association volontaire de deux ou plusieurs individus dans une activité commune dont ils n'entendent pas uniquement tirer des bénéfices personnels et immédiats». Ce qui l'amène à distinguer cinq types de participation : 1) de fait ou primaire (groupe de parents, religieux) 2) volontaire; 3) spontanée; 4) provoquée; 5) imposée. Il décrit ces modes de participation en fonction de trois critères : l'origine de la création du groupe, le type de recrutement et la fonction sociale du groupe.

Pateman (1970) dans son étude intitulée «la théorie de la démocratie participative» conçoit la participation à partir de deux concepts clés : égalité et pouvoir. À partir de ces deux concepts, elle distingue trois formes de participation. Elle décrit la première forme comme étant une pseudo-participation qui consiste à donner aux subordonnés une impression qu'ils participent aux décisions de l'institution. Les dirigeants utilisent des méthodes et des moyens de persuasion pour les porter à accepter des décisions qui ont été prises avant de les consulter. La deuxième forme de participation, toujours selon Pateman, c'est la «partial participation» qui consiste à avoir une influence limitée sur les décisions des dirigeants. Et enfin la «pleine participation» où les subordonnés et les dirigeants ont chacun le même niveau de pouvoir dans les décisions.

### 3. 2 Vision libérale et vision critique de la participation

Nous avons effectué un survol des théories ou définitions de la participation. Toutes mentionnent l'aspect instrumental du concept. Nous constatons ainsi qu'à travers ces différentes définitions les chercheurs ont des opinions divergentes sur le concept et les formes de la participation. Deux grandes tendances se dessinent.

D'un côté (Bernfeld (1983), St-Arnaud (1989), Boisvert (1995)) ont une approche intégrative. La participation sert l'intégration des individus et des groupes à la société globale. Ils campent les acteurs dans des dispositifs d'exécution et de soumission et non pas dans des politiques et de projets. Nous ne sommes pas de cette école de conformiste et réformiste

D'un côté, plusieurs auteurs approchent la participation comme processus de ruptures, de transformations et de développements d'alternatives. Nous les suivons

### 3. 3 L'approche libérale

Pour le courant libéral, la participation renvoie à de multiples formes et degrés de présence des membres dans une activité donnée. Ainsi, dans ce courant, les degrés d'implication et de responsabilité demeurent sur le plan des libertés individuelles, de la représentation et de la délégation. Dans ce courant, la participation a un caractère temporaire et limité. Elle vise à rechercher la cohésion sociale, l'intégration, l'identité culturelle des groupes sociaux. Ainsi, Gallibour (1990) dans «la participation politique des ONG» voit en la participation, un moyen pour les acteurs de s'intégrer dans la société. Godbout (...) dans «la participation contre la démocratie» souligne que dans bien des cas, les dirigeants instaurent des pratiques participatives pour mieux neutraliser, canaliser l'action des bénéficiaires. Plus loin, l'auteur relate que «la participation renforçait les éléments techno-professionnels et bureaucratiques de l'organisation au lieu de diminuer leur influence, contrairement à l'intention initiale du mouvement de participation des années soixante». Ainsi ces auteurs inscrivent-ils la participation dans le modèle de cohésion sociale et d'intégration. Ce mode de participation vise l'adaptation des mentalités des gens pour les faire adhérer à la société globale.

### 3. 4 L'approche critique

Pour des auteurs comme : Freire (1974), Bordas (1986), Ander-Egg (1990), la participation s'inscrit dans une perspective de transformation sociale. Ces auteurs voient en la participation une relation dynamique et comme un processus. Nunez décrit la participation comme consubstantielle de la démocratie, c'est-à-dire qu'elle est un élément central du processus démocratique. En ce sens, elle signifie la distribution réelle du pouvoir de décision au peuple. Un pouvoir qui lui confère droit et capacité de proposer, de contrôler, d'orienter les actions des dirigeants. Une pratique participative qui ne s'inscrit pas dans cette perspective, selon l'auteur, ne se référerait qu'à une démocratie réactive. Tandis que dans la conception de l'auteur la participation réelle est pro active et s'inscrit dans une démocratie substantive, seul modèle capable de réinstaller la justice sociale pour les pauvres. Quant à Bordas (1986), il décrit la participation comme une rupture volontaire et vécue de la relation asymétrique de soumission et de dépendance implicite dans le binôme sujet/objet. Dans ce même ordre d'idées, on relate l'apport de Freire dans la conscientisation des gens. Ce passage d'une conscience primaire à une conscience critique traduit la possibilité d'une transformation sociale.

À cette étape, nous constatons que la définition de la participation a beaucoup varié dans le temps et que ces changements ne sont pas indépendants du contexte social et politique dans lequel évoluent les acteurs. Tous les auteurs cités tentent de définir la participation. Les approches sont nombreuses, il ne se dégage que très peu de consensus. Des nuances sont observées d'un auteur à l'autre ; différentes conceptions de ce terme créent d'ailleurs des confusions. Voilà donc un concept pour lequel chaque auteur a sa propre définition, selon son école de pensée ou l'aspect qu'il veut mettre en lumière.

Ce travail de recherche s'inscrit dans le courant critique. Ce dernier nous permettra d'élucider notre question de recherche à savoir : Comment aider les membres de la coopérative Saint-Jérôme à participer effectivement à leur association? Nous adoptons donc une définition de participation qui tient compte de la possibilité de transformer la coopérative Saint-Jérôme, pour la mettre au service de tous les membres et de la communauté. Autrement dit, la participation sera un critère médiateur dans la production du changement au sein de la coopérative. Par participation, les membres construiront l'association de service tant proclamée. L'ensemble des démarches qui doivent être prises en compte, comme la formation, le contrôle, la solidarité active, etc., fera partie de la participation.

Le survol de courants conceptuels et théoriques nous a permis de dire que la participation s'apparente aux grandes approches théoriques de développement. En ce sens qu'elle a épousé des perspectives socio-politiques (néo-libérale, critique, étatique) qui ont marqué les programmes de développement. Ensuite, la participation cultive l'idée de partenariat entre les acteurs et, surtout, l'idée de mener des actions collectives et solidaires. En ce sens, la participation effective des membres à la prise de décision débute à l'échelon suivant : le contrôle et l'orientation de l'association. À ce niveau, le pouvoir est partagé à la suite de négociations entre les membres et les dirigeants. Donc, comme le soulignent plusieurs auteurs, seule une participation effective des membres permettra de transformer les rapports sociaux qui sont externes et internes à l'association et fera émerger, du même coup, une plus grande préoccupation aux conditions de vie des plus pauvres.

Et pourtant, en Haïti, les études sur le mouvement coopératif n'ont pas encore porté une attention soutenue à la participation des membres dans leur association. Elles se limitent généralement aux impacts des coopératives dans le développement, à comprendre le rôle des coopératives dans le développement. Elles signalent des

faiblesses de ce type d'organisation quant à sa capacité de fournir des services aux sociétaires. Elles mentionnent même la récupération de l'organisation par des secteurs sociaux déterminés ou des individus. Or, les études sur ces facteurs nous amèneraient à une connaissance trop limitée de la question. Bien d'autres aspects nous échapperaient en ce qui concerne le coopératisme en Haïti.

Comme toutes les formes de partenariat, les relations coopératives qui existent entre les principaux acteurs n'ont pas encore été suffisamment explorées. Les logiques de pouvoir et les mécanismes de prise de décisions et de circulation de l'information sont peu abordés par les chercheurs. Mais, nous ne pouvons pas nous passer d'étudier la question de la participation des sociétaires dans le contexte actuel. Or les coopératives ou de prétendues coopératives se multiplient à un rythme accéléré en Haïti. Nous allons essayer de comprendre si la croissance quantitative observée depuis quelques années correspond à une croissance qualitative.

### 3. 5 Concevoir le pouvoir

La question de la participation nous amène naturellement à celle du pouvoir. En effet, le mode de pouvoir peut bloquer la participation ; celle-ci, à son tour, peut donner une forme au pouvoir dans la structure de l'organisation. Or, ces deux concepts sont liés. Dans ce contexte, nous voulons comprendre le concept «participation» sous l'angle des rapports de force entre les principaux acteurs (membres, dirigeants, usagers non-membres et la communauté en général) de la coopérative, du mode de transfert des pouvoirs des membres aux dirigeants et des dirigeants aux membres. Par ailleurs, en Haïti, traditionnellement dans les institutions, les associations et les organisations, l'influence et l'accès au pouvoir de décision par les membres sont très faibles pour ne pas dire inexistantes. Alors comment la simple valorisation de la solidarité, de

l'entraide va restructurer à terme les relations sociales et les rapports de pouvoir dans la coopérative.

Parler du «pouvoir», ce n'est pas une tâche facile : Que veut dire ce mot ? C'est un concept bizarre, très large. Dans un premier moment, nous pensons qu'il est nécessaire de le situer ? Le dictionnaire Robert de sociologie (1999) le définit dans «le champ de l'interaction comme le tributaire des rapports qui se nouent contre les personnes et les groupes et doit être abordé en terme relationnel». La question du pouvoir est un élément majeur dans la vie des individus, des groupes, des associations et de la communauté en général. En effet, même pour la plupart des sociologues, cette question a été une préoccupation majeure. Weber définit le pouvoir comme «la probabilité qu'un acteur soit en mesure d'imposer sa volonté dans le cadre d'une relation sociale, malgré les résistances éventuelles et quel que soit le fondement sur lequel repose cette éventualité». Dans cette perspective relate Simmel, on ne dispose d'un pouvoir que par rapport aux formes d'obéissance construite dans l'interaction avec les autres. Tandis que pour Marx, le pouvoir n'est que l'expression des rapports sociaux de production.

Weber dans sa conception du pouvoir, a fait une typologie des différentes formes de pouvoir. Il en décrit trois types : le pouvoir traditionnel, le pouvoir légal et le pouvoir charismatique. Pour Weber, tout pouvoir n'est pas un pouvoir politique. Dans l'espace social haïtien, pouvoir politique et pouvoir économique sont très liés. Cette imbrication a pour objectif ultime le contrôle de la population dans son ensemble pour pouvoir maintenir le statu quo. Ce sont des pouvoirs de contrôle au lieu de dispositions à rendre service ou de situations de catalyseurs pour porter les autres à agir mieux dans le sens de leurs intérêts. Dans le champ de l'action sociale et organisationnelle, Dahl (1957) cité par Léger (1986), définit le pouvoir, comme une réalité interpersonnelle, c'est-à-dire qu'«un individu a du pouvoir lorsqu'il est

capable d'influencer une ou plusieurs personnes pour obtenir ce qu'il veut ou faire exécuter ce qu'il désire avoir, accomplir». Toutes ces définitions ou approches ont certains intérêts pour notre travail. Au niveau organisationnel, Crozier et Friedberg (1977) ont défini le pouvoir comme une relation d'échange qui met en présence deux acteurs «c'est un rapport de force, dont l'un peut retirer davantage que l'autre, mais où également, l'un n'est jamais totalement démuné face à l'autre». Le pouvoir n'implique pas un échange égal entre les acteurs, mais privilégie l'un ou l'autre des acteurs.

Le pouvoir est la capacité pour certains d'agir sur les autres (Crozier et Friedberg, 1985). De plus, ces auteurs soulignent que «le pouvoir est une relation, non pas un attribut». Pour ainsi dire, le pouvoir ne peut s'exercer qu'à travers une relation objet dépendance mettant en présence un certain nombre d'acteurs. Au sujet de la relation de pouvoir, Crozier et Friedberg (1977) apportent un éclairage important : «la relation de pouvoir est une relation non transitive». Si une relation de pouvoir est favorable à un individu ou à un groupe d'individus à tel moment donné, elle ne peut être transférée telle quelle sur un autre individu ou groupe dans les mêmes conditions. Pour les auteurs cités, «chaque action constitue un enjeu spécifique autour duquel se greffe une relation de pouvoir particulière». Donc, la relation de pouvoir ne peut se développer en dehors de l'échange et de l'adaptation des acteurs entre eux. Le fait que la relation de pouvoir est une relation d'échange, implique aussi une relation de négociation comme le soulignent Bernoux (1985), Crozier, Sainsaulieu (1981), Friedberg (1977), ils ont fait ressortir l'aspect instrumental du pouvoir : Pour eux, le pouvoir n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour obtenir des avantages particuliers, de faire entendre son point de vue. Ainsi, le pouvoir permet d'entrer en négociation et même de faire des marchandages avec l'acteur en face de qui on cherche à obtenir quelque chose, et vice-versa.

Mais quelles sont les sources de pouvoir ? Pour Sainsaulieu (1981), les sources de pouvoir se trouvent dans les structures même de l'organisation. Et d'autre part, les types de ressources qui sont à la disposition d'un acteur et sa capacité de mobiliser, vont déterminer son pouvoir dans l'échiquier d'une organisation : «plus la zone d'incertitude contrôlée par un individu sera cruciale [...] plus celui-ci disposera de pouvoir».

### 3. 6 Les types de pouvoir

Crozier et Friedberg (1977) ont développé une typologie des sources de pouvoir. Pour eux, il existe quatre sources de pouvoir dans les organisations. Cette typologie a fait ressortir les écarts qui existent entre le cadre formel d'une organisation c'est-à-dire comment devrait répartir le pouvoir selon les structures d'une organisation et la réalité des mécanismes de pouvoir.

La première source est le pouvoir de l'expert. : «celle qui tient à la possession d'une compétence ou d'une spécialisation fonctionnelle difficilement remplaçable». L'expert est le seul qui dispose du savoir-faire, des connaissances, de l'expérience du contexte qui lui permettent de résoudre certains problèmes cruciaux pour l'organisation. Sa position est donc bien meilleure dans la négociation, aussi bien avec l'organisation qu'avec ses collègues [...] il pourra la négocier comme des avantages ou des privilèges. En analysant ce type de pouvoir, Bernoux (1985) souligne que le pouvoir de l'expert découle de la maîtrise d'une compétence particulière difficilement remplaçable et cette expertise doit être une compétence stable pour l'organisation.

La seconde source de pouvoir est celle de la maîtrise des relations entre l'organisation et son environnement. S'en illustre par : «le voyageur de commerce, avec son capital de relations extérieures, mais aussi l'ouvrier responsable dans le déclenchement d'une grève». L'information est pouvoir pour celui qui la détient et contrôle les incertitudes devant affecter l'organisation.

La troisième source de pouvoir est celle des communications. Une organisation crée du pouvoir par la façon dont elle organise la communication et les flux d'informations entre les départements et les membres (Crozier et Friedberg, 1977). La qualité de l'information fournie peut influencer la décision et donne du pouvoir à son détenteur.

Enfin, la dernière source est liée à l'utilisation des règles organisationnelles (Bernoux, 1985; Crozier et Friedberg, 1977). Ces règles sont en principe destinées à supprimer les zones d'incertitude, mais elles n'arrivent pas à les faire disparaître complètement. Ces règles sont une arme à double tranchant, elles peuvent restreindre la liberté du subordonné et elles protègent ce dernier contre le possible arbitraire du supérieur (Crozier et Friedberg, 1977).

Le problème se situe en fonction de la définition de notre enjeu : En quoi la pratique participative peut-elle influencer le mode de gestion et la prise de décision dans la coopérative Saint-Jérôme. Plus précisément, notre préoccupation est de connaître : Comment les sociétaires voient leur coopérative ? Est-ce qu'ils sont disposés à la transformer ? Qu'est ce qu'ils sont disposés à faire pour la transformer ? Qu'est-ce qui leur manque pour cela ? Dans cette perspective nous verrons les contextes qui ont fait émerger la coopérative et ensuite nous tenterons de comprendre ce que font les acteurs pour construire ce mouvement social.

Notre recherche s'articule autour de ces concepts : participation, pouvoir, information, formation, prise décision. Le résultat ou la prise de décision indiquerait le niveau de participation des membres dans leur association. Mais, le contenu de ces notions peut servir comme mode de récupération, de contrôle ou engendrer une remise en question des rapports et suggérer d'autres façons d'orienter l'association.

Il est toutefois intéressant d'avancer que l'accès à l'information de tous les secteurs de la coopérative peut favoriser une gestion démocratique, la rotation des dirigeants dans la structure de décision empêche la monopolisation de l'association et de l'entreprise par un individu ou un petit groupe. L'orientation de la formation peut contribuer à éveiller le sens critique chez les membres et à améliorer leurs performances dans l'orientation le contrôle et la gestion de l'association et de l'entreprise ou à les maintenir dans un état amorphe de conservatisme. Si les membres payent de leur présence, opinent sur les propositions ou présentent des propositions, cela peut s'apprécier pour une grande participation à partir du mode de conduite des réunions. Il y aura lieu de distinguer les réunions d'information, celles de formation et celles de prise de décisions. La répartition des tâches et des responsabilités favoriserait ce que Demonque et Eichenberger (1968) appellent «la participation descendante».

Elle est réalisée par la diffusion du pouvoir et de responsabilités, à partir du sommet vers la base, par le moyen de la définition des fonctions [...]. Elle décharge l'échelon supérieur de souci qui ne relève pas nécessairement de sa compétence propre. Elle permet aux hommes de l'échelon inférieur d'utiliser plus pleinement leur capacité et de mieux satisfaire leurs aspirations à l'initiative et à l'épanouissement personnel. Elle concourt à l'efficacité de l'ensemble<sup>22</sup>.

---

<sup>22</sup> Demonque et Eichenberger (1968), *La participation*, Paris, Ed France-empire.

## CHAPITRE IV

### LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Ce chapitre prolonge et achève la démarche d'investigation entreprise dans les chapitres précédents ou, comme on l'a vu, les questions de recherche qui délimitent notre cadre théorique, conduisent à nous situer dans une perspective d'exploration et de description davantage que dans une perspective de vérification et de confirmation d'hypothèse.

Ce chapitre vise, par conséquent, à préciser la nature des tâches à accomplir et à indiquer, sur le plan conceptuel et méthodologique de la recherche, leurs contenus et leurs normes méthodologique ainsi que leurs limites. Nous présentons d'abord très brièvement les postulants d'une étude de cas et, par la suite, nous ferons état des étapes précises de notre démarche et discuterons des choix qui nous ont guidé dans la définition de l'échantillon, la construction et l'administration des entrevues, l'analyse documentaire, l'interprétation.

#### 4. 1 Le sens de la démarche

Nous désirons étudier un aspect peu exploré du mouvement coopératif en Haïti. Nous cherchons à obtenir le maximum d'informations se rapportant à des aspects auxquels nous nous sommes intéressés dans la recension des écrits. Nous sommes resté ouvert à l'incorporation d'autres dimensions suggérées par le terrain. Nous avons adopté une méthode flexible. La recherche qualitative, par définition, «produit et analyse des données descriptives, telles que les paroles écrites ou dites, et les comportements observables des personnes» (Taylor et Bogdan, 1984, cité dans Deslauriers, 1991 : 6). Ce type de recherche nous permet de nous intéresser à des échantillons restreints et de les étudier en profondeur. «La recherche qualitative se prête bien à l'étude des phénomènes complexes et mouvants et sa souplesse fait sa force» (Deslauriers, 1991 : 14). Elle vise moins la généralisation que la richesse du détail, moins l'extension que

la compréhension. Nous avons opté pour une recherche exploratoire souple et inductive.

Notre démarche met donc l'accent sur l'exploration, la découverte de l'objet d'étude et l'élaboration de la conclusion à mesure que l'étude progresse. Ainsi, nous privilégions davantage la description et la compréhension de l'objet et non pas la justification, la preuve, la généralisation ou la vérification d'hypothèse causale préalablement définies comme on le fait dans les études quantitatives (c'est-à-dire définies avant le début de la cueillette et de l'analyse des données).

#### 4. 2 Le modèle de l'étude de cas

D'après Gauthier l'étude de cas est «une approche méthodologique qui consiste à étudier une personne, une communauté, une organisation ou une société individuelle» (Gauthier, 1992 : 160). La particularité de l'étude de cas, c'est qu'elle permet au chercheur de rendre compte de certains phénomènes difficilement mesurables (Gauthier, 1992). De plus, le chercheur peut choisir le cas selon le caractère révélateur ou pour l'opportunité d'étudier un phénomène concret qui contribuera à l'avancement des connaissances sur le plan théorique. En effet, selon Gauthier «[...] l'étude de cas est une approche ou une stratégie de recherche qui peut faire appel à plusieurs méthodes [...]» (Gauthier, 1992 : 172). C'est pourquoi nous avons conjugué l'étude de cas et l'analyse qualitative, pour mieux comprendre les espaces de participation.

#### 4. 3 Structuration et modes de cueillette des données

Huberman et Miles (1991 : 48-54) distinguent trois grands types de recherche par rapport au degré de structuration et d'explication d'un cadre conceptuel : 1) les recherches émergentes, qui procèdent sans cadre théorique explicite et qui visent à faire surgir de la description et de l'étude de l'objet les éléments d'explication ; 2) les recherches de type semi-structuré qui s'appuient sur un cadre théorique conçu de façon souple et révisable au contact des faits ; 3) les recherches très structurées où le chercheur se propose d'aller vérifier une hypothèse précise, en contrôlant les variables. C'est à partir de la seconde approche que nous avons choisi d'orienter cette recherche. Il s'agit d'une formule mixte qui se situe à mi-carrefour entre le premier et le troisième type de recherche, c'est-à-dire entre l'induction et la déduction. Dans cette deuxième approche les thèmes, les catégories, les codes sont provisoires. Cela permet de trouver la souplesse nécessaire pour adapter selon les circonstances, la recherche aux contingences de la situation.

La recherche qualitative en étude de cas a comme but principal la compréhension et l'interprétation des phénomènes par la découverte du «sens d'une expérience». (Merriam, 1988 : 16). Pour faire cela, il faut prendre contact avec «le réel». Autrement dit, il faut aller sur le terrain, recueillir les informations brutes, les recueillir et les traiter en vue de les analyser.

À l'instar de Mukamurera on peut définir la cueillette de données comme :

la prise de contact avec le réel ou, en d'autres termes, la cueillette de données, suppose le choix des sources de données, la constitution de l'échantillon, le choix des méthodes et des opérations techniques de collecte de l'information, et enfin la constitution des données pertinentes à la problématique de la recherche, autant de composantes sur lesquelles s'articulent la description de notre méthodologie Mukamurera (1988 : 59).

Étant donné la nature de notre recherche et de notre objet d'investigation, la cueillette de données s'est faite selon deux méthodes distinctes et complémentaires : a) la conduite d'entrevues et b) l'analyse documentaire.

#### 4. 3. 1 Les entrevues

Parmi les différentes méthodes de collecte de données, nous avons privilégié l'entrevue semi-dirigée. Définissons tout d'abord l'entrevue semi-dirigée pour être en mesure, par la suite, d'établir en quoi celle-ci convient à ce type de recherche.

«L'entrevue de recherche est une interaction limitée et spécialisée, conduite dans un but spécifique et centrée sur un sujet particulier» (Deslauriers, 1991 : 33). L'entrevue a donc permettre d'apprendre ce que l'on ne peut observer directement. Selon Patton «le principe fondamental de l'entrevue en recherche qualitative est de fournir un encadrement à l'intérieur duquel les répondants exprimeront leur compréhension des choses dans leurs propres termes» (Patton, 1980) cité dans Deslauriers (1991 : 34-35). Cet auteur précise que dans une recherche qualitative l'on se sert rarement d'«entrevue standardisée du style question-réponse»; plutôt on a recours à des entrevues semi-dirigées.

Notre choix s'est porté sur cette méthode, car elle nous permet d'obtenir de l'information et nous permet de valider ou d'invalider nos objectifs. De plus, elle rend possible la sélection dans les repères d'éléments intéressants à retenir et à approfondir sur le champ.

Cette méthode de collecte de données présente d'autres avantages. Par exemple, les informations obtenues sont plus détaillées, puisque nous avons la possibilité de demander des éclaircissements concernant les réponses, de demander à approfondir

certains aspects des réponses ainsi que de formuler la question différemment en fonction du répondant, ce qui n'aurait pas été possible lors d'une collecte de données par d'autres méthodes. De plus, il est possible de contrôler les conditions de l'entrevue, comme par exemple de creuser certaines réponses en les croisant avec d'autres obtenues sur d'autres questions que nous jugeons plus porteuses de creuser ou d'élucider certaines questions ultérieures. Cette méthode ne présente pas seulement des avantages. En effet, le chercheur est tributaire de la disponibilité ses interviewés à se prêter aux entrevues; c'est-à-dire à considérer les questions de distance, d'espace neutre, d'harmonisation des horaires, etc.

#### 4. 3. 2 Le schéma d'entrevue

Dans le cadre de notre recherche survient la recension des écrits et les hypothèses qui sont nôtres; nous avons donc bâti un outil d'enquête sous la forme d'un schéma d'entrevue. Selon Patton,

On se sert des entrevues semi-dirigées avec un guide d'entrevue comportant un certain nombre de questions principales qui servent de grands points de repère ; l'intervieweur peut aller au-delà des questions posées, en même temps qu'il s'assure d'obtenir à peu près les mêmes renseignements des différentes personnes interrogées (Patton, 1980 cité dans Deslauriers, 1991 : 36).

Ce schéma d'entrevue vise à permettre au chercheur de recueillir de l'information de façon complète et en couvrant les différents aspects de la recherche. Ce schéma d'entrevue permet de recueillir les mêmes renseignements auprès de tous les répondants. La revue de littérature nous a permis de délimiter de manière plus précise la question générale et d'autres questions plus spécifiques, particulièrement en regard de la participation. Le guide d'entrevue semi direct aborde les questions suivantes : La raison qui vous a apporté à devenir membres de la coopérative ? Pourriez-vous

décrire votre participation au sein de l'organisation ? Quelles sont vos attentes de l'organisation ? Votre rôle dans le contrôle et l'orientation de l'organisation ?

#### 4. 3. 3 L'analyse documentaire

Notre recherche est une étude de cas parce que nous nous proposons d'étudier une association évoluant dans le temps et dans l'espace. Pour arriver à cerner et à comprendre la participation des coopérateurs, nous avons analysé un ensemble de documents relatifs à l'association, le contenu de divers documents produits par la coopérative (des procès verbaux d'assemblées, les cahiers de formation, des comptes-rendus des différentes réunions, les règlements internes de l'association et de l'entreprise, des avis de convocation, des ordres du jour des réunions de travail, des rapports financiers et autres). De plus, nous avons utilisé des documentations secondaires en tenant compte du contexte de leur élaboration ou de leur publication. En effet, les contextes politiques et sociaux nous aident à comprendre l'orientation et la motivation des dirigeants et de la communauté. «Le terme de document renvoie ici à toute source de renseignements déjà existante à laquelle le chercheur peut avoir accès», selon Gauthier (1998). L'analyse documentaire constitue une première source d'informations qui nous aide à comprendre la participation des membres dans leur association. Dans ce sens, elle nous aide à identifier et à comprendre l'approche éducative véhiculée, celle adoptée pour la prise de décision ou à la circulation de l'information dans la coopérative.

Lessard et *al.* (1990) considèrent l'analyse documentaire comme une technique permettant de collecter divers types d'informations liées aux faits, aux attributs, aux opinions, aux comportements, aux évolutions et aux tendances. L'analyse de contenu des documents est faite selon le cadre méthodologique de Lasswell qui consiste à interroger les documents à partir de ces cinq questions: «Qui parle ? Pour dire quoi ?

Avec quels moyens ? A qui ? Avec quel effet ?» Selon Bayle (2000), cette approche peut nous aider à comprendre et à remonter le temps et à comprendre les pratiques participatives dans l'association et dans l'entreprise. Dans cette perspective, l'analyse documentaire revêt une importance fondamentale. Nous avons recueilli des informations sur la politique de crédit de la coopérative (crédit agricole, à la consommation, et autres), sur les guides de formation, les expériences passées et les divers types d'activités.

Cette approche est adaptée parfaitement à notre recherche. Nos répondants sont en majorité analphabètes. L'entrevue restaure leur liberté d'expression trop souvent accaparée par d'autres (experts, dirigeants, animateurs et autres). Dans l'univers sociologique et imaginaire haïtien, surtout dans les milieux ruraux, la parole n'est pas le seul mode d'expression usuelle courante. Les mimiques, l'expression corporelle, le silence, le timbre de la voix et les regards sont autant de réponses et de codes. Le décodage de ces messages peut nous échapper. Les entrevues se font en créole. Lors de la traduction, nous pourrions perdre certains éléments de richesse. Pour contourner toutes ces difficultés, nous avons développé un climat de confiance et de partenariat, en établissant une relation égalitaire entre nous et en garantissant par accord verbal la confidentialité de leur identité, selon les règles de l'art. D'autre part, nous avons fait faire des traductions-témoins par une tierce personne en les comparant aux nôtres; les écarts ont été réduits au minimum

#### 4. 3. 4 Le choix des répondants

Pour nous assurer des réponses de qualité, nous avons décidé de miser sur la sûreté des répondants. Pour choisir ses informateurs nous dit, Spradley (1979) cité dans Deslauriers (1991 : 39) indique que l'informateur «fait partie de sa collectivité, il y est socialisé, il la connaît, il y participe (...)». Nous avons contacté les personnes

directement impliquées dans la fondation de l'organisation. Ils sont nos informateurs clés. Nous avons interrogé huit membres de la coopérative répondant aux critères suivants :

- |    |  |
|----|--|
| 1) | Le président directeur de la coopérative, nous le considérons comme un acteur clé de l'organisation, témoin privilégié |
| 2) | Un répondant expert qui représente l'oligarchie locale   |
| 3) | Un technicien agricole ex membre du conseil communautaire de la région   |
| 4) | Une jeune femme issue du mouvement féministe de la région  |
| 5) | Une commerçante, cheffe de famille   |
| 6) | Un paysan métayer  |
| 7) | Une femme membre du conseil d'administration et figure connue du milieu social de la région                            |
| 8) | Un jeune commerçant issu du secteur populaire de la zone   |
| 9) | Un agent vétérinaire   |

Ces entrevues nous ont permis de confronter les différentes perceptions qu'ont les membres de leur l'organisation et de recueillir des données au niveau de toutes les catégories sociales membres de l'organisation. Notre méthode de recherche nous a permis de nous interroger sur la validité de la notion de participation chez les acteurs. Ces acteurs ont été sélectionnés sur une base aléatoire mais en tenant compte de certaine variable comme le sexe, le secteur d'activité, la zone d'habitation et la catégorie sociale.

#### 4. 4 Considérations éthiques

Au niveau de l'éthique, notre préoccupation est double : premièrement comme nous l'avons souligné, la majorité de nos répondants sont analphabètes. Nous avons passé avec eux un «contrat verbal» mais «audible» pour leur expliquer que cette recherche est uniquement d'ordre académique et pour souligner à leur attention qu'ils peuvent se retirer à n'importe quel moment du processus. Deuxièmement, nous nous

imposons une confidentialité stricte afin que nos répondants ne puissent être identifiés. Nous nous engageons auprès de ces gens à ne jamais citer leurs noms et à détruire le matériel après la transcription des entrevues.

#### 4. 5 L'analyse des données

Dans les parties précédentes, nous avons expliqué les procédures de cueillette que nous avons adoptées dans le cadre de notre recherche. Dans cette partie, nous avons exploré les stratégies qui sont utilisées pour analyser et interpréter nos données.

Selon Huberman et Miles (1991) l'analyse de données est constituée de trois flux : «condensation des données, présentation des données et élaboration/vérification des conclusions». La condensation correspond au processus de codage de l'entrevue. Selon Deslauriers (1991), le codage est une opération de «découpage des informations obtenues par observation, entrevue, ou tout autre moyen, et enregistrement» Plus loin, l'auteur souligne que dans la recherche qualitative, le codage est un travail simultané de création, d'interprétation et d'induction. Pour Van der Maren (1987), le codage consiste à mettre des étiquettes sur le matériel accumulé dans le but de repérer plus facilement des segments significatifs. Le deuxième moment de notre stratégie d'analyse et d'interprétation des données consiste à regrouper nos codes en catégories. Pour le faire nous avons établi des liens et une hiérarchisation entre les catégories en considérant certains aspects comme la récurrence, le degré de congruence de certains thèmes, les variables pertinentes, les indicateurs significatifs à mesurer et à comprendre, le repérage des mots et phrases-clés devant servir d'unité d'analyse. Enfin, c'est l'ensemble de ces démarches que nous avons à mettre en œuvre pour analyser nos entrevues et faire les interprétations.

## CHAPITRE V

### LA COOPERATIVE SAINT JEROME

La coopérative Saint-Jérôme est fondée, selon ses premiers promoteurs, suite à une décision des membres fondateurs de trouver une solution à leurs problèmes. Elle est issue d'un besoin commun, ce qui suppose la motivation et la conscientisation des acteurs impliqués. De leur mode d'organisation, de leur participation dépendent leur capacité d'influencer leur environnement socio-économique.

Ainsi, pour comprendre le problème de la participation des sociétaires à leur association, il faut considérer le problème de l'éducation des postulants, de l'animation dans l'association, de la communication, de la circulation de l'information, de la formation en coopératisme des membres, des dirigeants et aussi les conditions historiques de l'émergence de la coopérative Saint-Jérôme à Petite Rivière de l'Artibonite, le problème de la reproduction du tissu social et de la morphologie de la coopérative. Comprendre comment la coopérative Saint-Jérôme a pris naissance dans la dynamique spatiale artibonitienne ou se tissent des rapports sociaux de production entre les différentes composantes sociales sans une véritable intégration organique du secteur majoritaire.

#### 5. 1 Historique de la coopérative Saint-Jérôme

L'année 1843 marque la naissance du mouvement coopératif moderne, avec la fondation, à Rochdale, en Angleterre, de la coopérative de consommation établie par 28 tisserands. Le nom de cette coopérative «Société des équitables pionniers de Rochdale» est passé dans l'histoire.

En Haïti, le mouvement moderne a débuté à Port à Piment du Nord, en 1937 avec l'expérience d'Élie Vernet. Des idées du genre circulaient déjà avec Jean Baptiste

Dorsainvil<sup>23</sup> vers 1889, quand il fit paraître un livre sur la matière coopérative. Il s'intéressait plus spécialement aux sociétés d'épargne et de crédit qu'il assimilait aux organisations de prêt, susceptibles d'aider les paysans à s'échapper des crédits usuraires. Dans ce livre, l'auteur voulait montrer les avantages de ce type d'organisation. Malheureusement, les idées de Dorsainvil n'ont pas pu se cristalliser dans la réalité. Bien longtemps avant l'expérience des ouvriers de Rochdale en Angleterre, des paysans haïtiens, particulièrement ceux de la Plaine du Cul-de-Sac, s'associaient en une forme d'organisation proche de la coopérative en vue de trouver une solution à leur problème<sup>24</sup>.

Deux ans après la création de la coopérative de Port à Piment du Nord, soit en 1939, une loi traçait un cadre légal au mouvement coopératif en la confinant uniquement dans le domaine agricole. C'est pourquoi depuis sa genèse l'agriculture a été le domaine privilégié de la pénétration du coopératisme en Haïti.

Avec le mouvement populaire de 1946, les coopératives s'étaient multipliées et diversifiées. Mais le mouvement de 1946 n'a pas pu utiliser un outil pour ramasser les revendications du peuple à cause de l'inadéquation entre les problèmes agraires du pays et les objectifs du pouvoir. 1946 marque pourtant un tournant dans l'évolution coopérative en Haïti, avec la création de la première Caisse populaire en Haïti à la Vallée de Jacmel.

Avec les pères oblats en Haïti en 1949, plus particulièrement dans le Sud du pays, les caisses populaires vont connaître ce qu'on peut appeler le «décollage». Est-ce que les

---

<sup>23</sup> Lamothe Camille (Sans date) Une étape de l'évolution coopérative dans le domaine de l'épargne et du crédit, Presse nationale d'Haïti.

<sup>24</sup> Élie (1991) opcit.

caisses répondent à un besoin ? Les pères oblats d'origine canadienne dans leur majorité voulaient-ils reproduire en Haïti le modèle Desjardins ?

En Haïti, la grande majorité des coopératives anciennes ont pris naissance sur l'initiative des religieux (prêtres ou pasteurs) ou dans leur entourage immédiat. Avec les gens d'Église, l'État avait la confiance des promoteurs. Car, il ne craint pas «le potentiel subversif d'une doctrine importée» quand cela se fait avec la médiation des curés, avancent certains critiques. Surtout le discours sur la question sociale et démocratique véhiculé par le mouvement coopératif était suspect pour les groupes dominants.

En 1982, le père Baptiste, curé de la paroisse de Petite Rivière de l'Artibonite, a créé la coopérative Saint-Jérôme avec l'aide de quelques laïcs ; trois objectifs se dégagent de la préoccupation du curé : l'évangélisation, la formation économique des habitants de la zone et l'alphabétisation des gens. De 1982 à 1986, la coopérative fonctionne de façon verticale. Il semble que les sociétaires s'en remettent au savoir-faire et à la bonne volonté de «mon père» qui joue le rôle d'animateur principal du mouvement. Selon Élie (1991), «des fois, les fidèles entrent dans la coopérative, tout simplement par suivisme, le prêtre patronne, le pasteur approuve, c'est bon ; ce n'est même pas nécessaire de participer». Mais n'y a-t-il pas lieu de poser le fait de l'antériorité de la politique d'animation et d'éducation coopérative des membres par rapport au suivisme de ces derniers ? Du moins, la méthodologie et la pédagogie de l'animation n'imposent-elles pas la dépendance des membres par rapport à l'animateur principal quand nous considérons ce que ce dernier représente au niveau de l'idéologie et du pouvoir. Peut-on condamner les sociétaires quand nous constatons que le souci des promoteurs de manière générale, n'est pas de promouvoir l'éducation coopérative pour une prise en charge par les démunis de leurs sorts. Les dirigeants pensent surtout à être réélus et s'organisent pour que leurs mandats se poursuivent, de sorte qu'il y ait peu de rotation dans les conseils d'administration ou les autres structures de pouvoir

que comporte la coopérative. Les faits nous portent à croire que les promoteurs ont créé la coopérative dans le but pratique de protéger leurs intérêts économiques et non en raison d'une philosophie de transformation sociale. Les événements politiques de 1986 et la mutation du père Baptiste sont considérés comme un tournant dans l'histoire de la coopérative Saint-Jérôme. L'arrivée d'un nouveau curé à la tête de la paroisse et son engagement dans l'accompagnement du secteur populaire vont porter certains sociétaires à regarder la coopérative sous un angle plus critique. Le bilan critique de leur situation sociale avant et après leur adhésion dans l'association, les a amenés à se poser la question suivante : à quels secteurs ou à quels groupes de membres profite la coopérative ?

Ce processus de questionnement et d'interrogation a porté les membres à regarder leur association et leur entreprise de façon critique ; ce qui va créer une pomme de discorde entre le secteur populaire (la base de la coopérative) et ceux qui voient leurs privilèges menacés à partir de ces questionnements.

Il est important de situer ce conflit dans son contexte : le président du C. A. de la coopérative Saint-Jérôme à l'époque était non seulement le représentant du Conseil National du Gouvernement (CNG) contre lequel le secteur populaire de l'église soutenait l'opération «rache manyok c'est-à-dire enlever la manioc avec les racines» mais aussi un grand propriétaire terrien. La rupture va être totale entre la coopérative et son «alma mater : la salle paroissiale de l'église». «Nous avons été chassés du temple, comme Jésus a chassé les vendeurs qui avaient transformé la maison de son père en une caverne de voleurs» a déclaré l'actuel président du C. A. qui assistait le père Baptiste comme gérant de 1982 à 1986.

D'autre part, nous ne pouvons pas ne pas souligner la tendance des dirigeants de la coopérative à se maintenir en poste de façon permanente. Ils font fi de la recommandation générale de la rotation des membres des conseils, ou du

renouvellement par tiers des conseils élus. Depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, le personnel dirigeant conserve la même configuration. Nous constatons que même son mode d'organisation est héréditaire plutôt qu'ouvert à tous les membres. A la présidence du conseil d'administration un père mort a été remplacé par son fils.

La décennie 80 avait laissé ses marques, en voyant le coopératisme s'ouvrir de nouvelles avenues dans le domaine dans la Vallée de l'Artibonite. À partir de cette époque, on a constaté un intérêt particulier pour cette forme d'économie solidaire dans la région. Les «pionniers Saint-Jérôme» ont compris qu'ils ne pouvaient pas faire cavaliers seuls dans la région. Ils ont voulu partager l'expérience de Saint-Jérôme avec les communes avoisinantes telles que : Verettes, Saint-Marc, Dessalines, Desdunes, Gonaives, etc. Grâce à leurs efforts, le mouvement coopératif a connu une certaine extension dans la région. Nous soulignons particulièrement la présence des coopératives «CAPOSOV<sup>25</sup>» à Verettes et SOCOLAVIM<sup>26</sup> à Saint-Marc. Par des campagnes «d'évangélisation», de sensibilisation et de motivation pour le coopératisme dans la région de l'Artibonite, les animateurs Saint-Jérôme voulaient-ils créer un mouvement solidaire intégré et articulé avec le secteur populaire de la région pour une sortie collective du cercle vicieux de la misère ou un mécanisme pour l'exportation dont sont victimes les paysans ?

Mais, la relation entre les coopératives de la région se réduit surtout à la présence d'une délégation d'une coopérative donnée à l'assemblée générale d'une coopérative sœur. Dans la majorité des cas, au lieu de créer une chaîne dans la logique de la solidarité ces coopératives établissent des concurrences aveugles et sauvages pour avoir de meilleurs états de comptes ou pour empêcher l'émergence d'autres coopératives sur le terrain.

---

<sup>25</sup> Caisse Populaire des sociétaires de Verettes

<sup>26</sup> Société Coopérative pour la vie miyò.

À partir de 1990, dans le souci d'apporter du nouveau dans la coopérative Saint-Jérôme, les dirigeants ont introduit dans la structure de la coopérative une nouvelle entité : les «abeilles» ou regroupement de jeunes écoliers qui n'ont pas encore l'âge requis pour être membres mais qui ont des parents membres de la coopérative. Ces «abeilles» sont considérées comme les sociétaires de demain, déclare l'un des responsables de la coopérative. Il souligne : «on les prend en charge depuis leur plus jeune âge pour leur inculquer la discipline de l'épargne, l'esprit de solidarité, le sens des responsabilités». Ces jeunes qui sont considérés comme des membres auxiliaires peuvent participer aux assemblées générales avec voix consultative et non délibérative ; ils ne peuvent pas solliciter des prêts. Mais malheureusement, dans nos recherches, nous n'avons pas pu trouver aucun élément d'évaluation de ce programme.

Dans le but de contribuer à l'amélioration et au bien-être de ses membres, la coopérative Saint-Jérôme a promu en son sein «la coopérative des planteurs». Cette structure a pour mission de rendre des services dont individuellement ils n'auraient pas pu bénéficier : l'établissement d'un système de crédit agricole, la vulgarisation de nouvelles techniques agricoles, la mécanisation de certains travaux agricoles, la mise en place de nouveaux circuits d'approvisionnement en insecticides, en pesticides, engrais et autres intrants agricoles et surtout celui de nouvelles méthodes de commercialisation. Les paysans qui ont été contraints de s'endetter fortement et d'hypothéquer leurs terres, ont pu avoir une certaine capacité de se sortir de ce cercle vicieux. D'après les dirigeants de la coopérative Saint-Jérôme, le mouvement coopératif a connu une pénétration progressive dans la région. «De 1982 à nos jours, nos efforts étaient concentrés sur l'augmentation du membership et par voie de conséquence sur le renforcement de la base de notre capital social» nous a dit le secrétaire général de la coopérative.

## 5. 2 Évolution du *membership*

	1982	1992	2001	2002
Sociétariat	125	1 065	1 375	1 887
Capital social	11 000	-	194 340	260 715
Nombre de Parts sociales	-	-	12 956	17 381

Sources : Rapport Assemblée Générale 2002.

Comme l'indique ce tableau, la coopérative a débuté ses opérations en 1982 avec un sociétariat fort de quelque 125 membres. Dix ans plus tard, le sociétariat de la coopérative est passé à 1 065 membres. Il y a, certes, une certaine croissance, mais de manière relative quand nous comparons ce chiffre avec la population de la zone mais surtout avec l'absence de crédits qui caractérise l'activité principale de la zone. Nous pouvons affirmer qu'une large frange de la population ne trouve pas ses intérêts dans la coopérative. Quoique l'agriculture reste et demeure l'activité principale de la Vallée de l'Artibonite, ce secteur n'a pas pu bénéficier de l'attention première de la coopérative par rapport dans les lignes de crédits accordées. En témoigne le rapport de la dernière assemblée de l'association : le portefeuille de crédit est constitué et géré de telle sorte que le crédit aux petits marchands, le crédit à la consommation et le crédit agricole représentent respectivement 40%, 40% et 20%. Tout comme dans le budget national, la coopérative Saint-Jérôme dans sa politique de crédit n'a pas tenu compte de l'agriculture comme activité principale de la population.

## 5. 3 Part sociale caméléon

La coopérative n'est pas le type d'organisation dominant dans la région. Elle évolue dans l'environnement du système capitaliste. Pour maintenir sa présence dans le milieu, elle a recouru ou s'est adaptée à certaines valeurs du système capitaliste

«sauvage». C'est ainsi que, dans la coopérative, pour résoudre certains problèmes financiers, les dirigeants ont introduit un nouveau produit «les parts sociales privilégiées». Pour plus d'un, les parts sociales privilégiées représentent une menace pour la démocratie coopérative. Comment éviter alors une baisse de participation des membres à la vie associative de leur entreprise face à la transplantation des modèles de l'économie capitaliste dans la structure de l'économie sociale ? Pour les dirigeants, la présence des parts sociales privilégiées répond à un besoin de financement et surtout celui de protéger un groupe de sociétaires contre la rapacité des pseudo coopératives.

## CHAPITRE VI

### LES RÉSULTATS

Cette partie présente les résultats des entretiens tenus lors de la recherche sur la participation des membres. D'entrée de jeu nous décrivons le profil des répondants ayant participé à la recherche ainsi qu'une brève synthèse de chacune des entrevues des personnes ayant participé à la recherche. Par la suite un tableau qui résume le profil socio-démographique des répondants. Plusieurs acteurs participent d'une manière ou d'une autre au processus d'implantation, de consolidation de la coopérative dans le milieu, certains dans un sens actif et d'autre dans un sens passif. Une description des acteurs selon leurs activités réelles ou potentielles est présentée ici afin de mieux comprendre les enjeux et les relations de pouvoirs et d'actions.

#### 6. 1 Descriptions socio-démographique des acteurs

Le président-directeur ayant l'enseignement comme profession d'origine et ayant terminé la scolarité de ses études supérieures est à la tête de l'organisation depuis 1996. Étant l'un des membres fondateurs de l'organisation en 1984 il a occupé presque tous les postes dans l'organisation; l'animateur en 1984; gérant en 1986 et président directeur à partir de 1996. Formellement son poste et son rôle comme acteur témoin le situent en haut du processus décisionnel de la coopérative. Ses responsabilités sont multiples. Il représente son organisation face aux autorités et autres organismes, notamment les ONG établies dans la région; Il a les missions de convoquer, de diriger les réunions et d'assumer toutes les responsabilités liées à son poste. Depuis un certain temps il est devenu l'un interlocuteur privilégié de la diaspora haïtienne originaire de la zone. Il élabore et coordonne les projets visant la restauration des monuments historiques de la zone de concert avec la diaspora. De plus, sa maîtrise de l'information établit sa relation de pouvoir sur les autres membres. Il est investi du pouvoir de mener les autres. Ces différents rôles lui

confèrent un pouvoir d'expert dans les relations sociales de la zone. Le président directeur est également l'interlocuteur de toute personne qui désire bénéficier d'un prêt ou d'une aide quelconque, parfois en dehors des mécanismes définis et établis par l'organisation. Il essaie de lier la coopérative à toutes les activités socioculturelles de la région (mariage, location de l'auditorium pour la réception, soccer par la retransmission de match des grands championnats européens, la salle multimédia etc.). À ses dires, toutes ces ramifications donnent du prestige et de la reconnaissance à la coopérative. Toujours selon lui :

la coopérative cherche à créer une certaine cohésion sociale dans la zone à travers ces espaces, surtout auprès des jeunes qui sont pour la plupart hostiles et contestateurs et à plusieurs reprises qui ont essayé de créer des problèmes à l'organisation (interview 1).

Le président directeur est le principal interlocuteur des bailleurs de fonds et des pouvoirs publics de la zone. Il a même le pouvoir de proposition de nomination et de révocation dans l'administration publique de la zone par le *lobbying* et la tractation politique. Il contrôle tous les espaces de pouvoir dans l'organisation. En dehors de tous les mécanismes légaux et réguliers de l'organisation, il est l'interlocuteur de toute personne qui désire solliciter un service ou une aide quelconque de la coopérative.

### *Marco*

Dans la cinquantaine, Marco est une figure de proue auprès des jeunes de la population estudiantine de la zone. Il représente l'oligarchie locale de la région au sein de la coopérative. Ses idées et son rapport privilégié avec certains paysans de la région font de lui un interlocuteur incontournable dans la zone. Pour lui, la coopérative doit façonner la population; elle est un levier pour que la zone maintienne et conserve sa cohésion et son identité, et d'innover tout à la fois. Il a vécu pendant de nombreuses années à Montréal où il fit des études en génie. Il est le Fils d'un

propriétaire terrien de la zone qui a été président de la coopérative et ancien président du conseil communautaire sous le gouvernement de Duvalier. Il milite dans la coopérative avec un «statut de membre d'honneur». Statut qui nous laisse perplexe. De par sa formation il constitue une personne ressource pour la coopérative au niveau de la formation. Selon Marco, la coopérative a eu la reconnaissance légale grâce à son père qui a eu des rapports privilégiés avec le directeur du Conseil National des Coopératives (CNC) d'alors. «Quand je suis venu à la coopérative Saint-Jérôme la première fois, il y avait tellement de paysans, j'ai pensé dans ma tête qu'ils m'y prendront pas; c'est certain (...) mais, ils m'ont offert une place». Pendant son retour dans la zone, Marco a essayé de côtoyer les structures organisationnelles de la région.

La notoriété de la coopérative et le désir de continuer les actions sociales de son père ont conduit Marco à militer dans la coopérative pour aider les paysans dont plusieurs travaillent ses terres comme métayer. D'un niveau d'études élevé pour la zone, fils d'un «grandon», il relate avoir été victime des nombreux préjugés reliés au fait d'être riche. Mais avec le temps, ils avaient fini par comprendre ma présence et accepter ma contribution, déclare t-il.

### *Joséphine*

Âgée de 38 ans, ayant à peine une formation de niveau primaire. Joséphine une autodidacte dans la couture. Elle a grandi à l'ombre de la coopérative. Toute jeune elle a fait partie du noyau des abeilles. Joséphine est devenue membre à part entière après avoir atteint l'âge de la majorité.

Joséphine se souvient très bien de tous les détails de son évolution à la coopérative. Elle peut citer tous les volets de son cheminement à la coopérative et de tous les détails de certains événements qui ont marqué la coopérative. Pour elle, il y a très peu de nouveaux visages dans le personnel dirigeant de la coopérative. Toujours selon elle, les femmes sont absentes dans les cadres dirigeants. En cela, dit-elle, la

coopérative reflète ou reproduit l'ossature sociale de la société en confinant les femmes à des tâches domestiques. Lors des activités de formation ou lors des assemblées générales, elles préparent la nourriture et elles font le nettoyage avant ou après l'activité. Et pourtant, toujours selon Joséphine la femme n'est pas particulièrement représentée (quantitativement) aux comités liés à ces «activités». Joséphine est aussi membre d'une organisation féminine. Elle participe à plusieurs séances de formation et a plusieurs activités sur le mouvement féministe. Elle essaie d'introduire dans la coopérative ces nouvelles idées.

Lors de l'entrevue, Joséphine a bien su démontrer l'importance qu'elle accorde au monde de l'éducation populaire et de la conscientisation dans les rapports de genre. Pour elle ces rapports sont au cœur de notre société. Il est essentiel et même vital pour elle de poser ces problèmes dans la coopérative. Mais selon elle, ce monde est très fermé à ces nouvelles idées; elles effraient les gens de notre milieu.

### *Marie*

Marie est une femme dans la trentaine qui a suivi une formation en alphabétisation des adultes dans un centre communautaire d'une organisation communautaire locale. Elle maîtrisait certaines notions d'écriture et de calcul. Mais elle est victime d'une dés-apprentissage, par manque de pratique. Concernant son cheminement de vie, on apprend qu'elle est devenue mère à l'âge de 16 ans, dans un milieu sans système de sécurité sociale. Marie désirait monter un petit commerce. Elle a sollicité un prêt à la coopérative. Comme elle n'était pas membre on lui a refusé le prêt ! Mais avec l'aide d'une amie elle est devenue membre et a obtenu le prêt. Elle démarre un petit commerce depuis huit ans grâce au prêt qu'elle a obtenu de la coopérative. Depuis, elle s'est adressé à l'extérieur de la coopérative pour trouver d'autres fonds pour renforcer son commerce. Son objectif était de travailler afin d'élargir ses activités et poursuivre sa formation en alphabétisation populaire avec les notions de lecture et d'écriture plus poussées. Ni la coopérative ni les organisations communautaires

locales ne lui ont permis d'aller plus loin dans ses projets. Ayant échoué aussi à l'intérieur elle a décidé d'intégrer la structure traditionnelle. Pour elle, la coopérative demeure toujours une affaire d'homme malgré la présence d'un nombre élevé de femmes. Toujours d'après, les femmes continuent à occuper peu de postes clés dans les différents comités.

### *Horace*

Horace est un homme dans la quarantaine qui a suivi une formation en aide agricole offerte par Veterimed, en collaboration avec l'organisme pour le développement de la vallée de l'Artibonite (ODVA). Il provient de la paysannerie. Avant de devenir membre de la coopérative Saint-Jérôme, il militait au sein d'un groupement paysan de la zone et travaillait comme animateur en éducation populaire. Il raconte que son implication dans la coopérative ne fut pas le fruit d'un pur hasard, car il avait besoin de crédit pour financer un petit commerce de vente d'intrants agricoles et de pesticides. «Les taux usuraires sont très élevés et j'avais besoin du soutien de la coopérative pour écouler mes produits. Un matin, je reçois une invitation pour co-animer un séminaire sur la vaccination du bétail pour des éleveurs membres de la coopérative (...) L'activité m'intéressait, elle constituait ma porte d'entrée à la coopérative».

Selon Horace, son invitation par la coopérative à devenir membre était une stratégie des dirigeants, en regard de son potentiel comme agent vétérinaire. A son avis sa présence était comme une contribution au renforcement de l'appartenance des éleveurs à la coopérative.

Par contre, il admet que la coopérative l'a aidé à se rapprocher d'un secteur de la population qui lui était hostile, surtout au lendemain de février 1986. Au cours de l'entrevue, il se remémore ses difficultés avec les dirigeants de la coopérative autour de certaines décisions. Nous y reviendrons.

*Denise*

Dans la cinquantaine, sans instruction, Denise est une veuve avec six enfants sans instruction. Denise avait fait le choix de rester à la maison pour s'occuper de ses enfants. Elle raconte qu'un matin, avec la disparition brutale de son mari sa vie a basculé dans l'incertitude. Pour subvenir à ses besoins elle a décidé de monter un petit commerce avec l'aide de ses parents et d'amis. Mais une amie lui a parlé de la coopérative. Suite à sa formation dans les cercles d'études elle est devenue membre. Denise a considéré que le premier obstacle à franchir avant de démarrer son petit commerce était de laisser ses enfants à la maison. Surtout, mentionne-t-elle, «il y avait beaucoup de personnes dans les cercles d'étude et j'avais honte quand je ne pouvais pas répondre à certaines questions». Denise relate que les cours commencent avec des chants et des techniques d'animation. L'animation lui a permis de connaître les autres membres du groupe et de créer une solidarité. Au début de la formation on nous a imposé les règlements à suivre comme si nous étions des enfants, souligne-t-elle.

*Bernadette*

Bernadette est une femme dans la quarantaine, la seule femme membre du conseil d'administration de la coopérative. Elle a un parcours très dynamique dans le milieu. Elle a un diplôme de brevet élémentaire. Durant sa formation, elle a eu des cours d'économie domestique, de couture et de dactylographie. Elle représente un modèle pour les jeunes filles dans le milieu. Par sa formation elle a occupé différentes fonctions de secrétaire dans la commune. Elle a œuvré dans des domaines tels que l'éducation et la planification avant de se retrouver dans la coopérative. Cette répondante exerce des activités bénévoles. Ces activités sont généralement en lien avec la charité chrétienne pratiquée par l'église catholique de la commune auprès des pauvres. À l'entrevue, elle mentionna que les plus grands obstacles pour les femmes étaient le temps et la reconnaissance de leur apport dans la coopérative. Elle souligne

que l'une des solutions serait de former les hommes, de leur offrir des formations pour qu'ils fassent davantage de place aux femmes.

#### *Ceradiou*

Ceradiou est un homme dans la cinquantaine qui n'a aucune instruction, mais qui symbolise l'échec de tous les programmes d'alphabétisations en Haïti. À ses dires, il a participé à la grande campagne de l'Office Nationale d'Alphabétisation et d'Action Communautaire (ONAAC) sous les gouvernements des Duvalier et les gouvernements militaires qui se sont succédé. Mais à peine peut-il écrire et compter correctement. Ceradiou provient de la petite paysannerie, qui travaille la terre soit en métayage ou pour le compte d'un propriétaire terrain communément appelé «grandon» dans le milieu. Il raconte que son implication dans la coopérative provient de fait qu'il a été membre du conseil communautaire de la zone et son patron l'a invité à devenir membre. Il déclare «un matin Monsieur X me dit d'aller m'inscrire dans la caisse et (...) a dit qu'il y avait un cours avant, et depuis je suis toujours là». Selon ce répondant, l'apport de la coopérative dans sa vie est faible parce que pour lui, les «formations» n'étaient que du chinois. Toujours, selon lui, il est devenu membre juste pour ne pas perdre le privilège de continuer à travailler la terre qu'il a en métayage. D'après sa perception, la coopérative ne l'aide pas à changer sa situation socio-économique.

Par contre, il admet que depuis la disparition des conseils communautaires dans la zone, la coopérative aide les paysans à sortir de l'isolement. De plus, le fait d'avoir trouvé un petit emprunt et faire des activités sociales lui aide à se rapprocher un peu et à atténuer certains conflits.

#### *Austin*

Austin un jeune homme dans la vingtaine, issu de la paysannerie ayant terminé ses études primaires très tôt par rapport à la moyenne d'âge de la zone et du pays, avait

participé à des activités de la coopérative avant son intégration. Très jeune il a fait partie des abeilles, un groupe de jeunes qui étaient de potentiels coopérateurs. Immédiatement après sa formation, il a trouvé un prêt d'étude dans la coopérative pour pouvoir continuer ses études au niveau du secondaire. Austin a de fortes capacités et potentialités pour les activités sociales. Par la suite, il a créé sa propre petite entreprise en restauration avec deux anciens amis de l'école. Pour ce répondant la coopérative représente sa seule porte de sortie. Le début de ses activités a été une période très difficile. Avec un haut taux de stress, il était obligé de partager son temps entre son école et son entreprise mais surtout de faire face à certains préjugés du milieu. Mais les craintes du début sont un peu dissipées, « car certains dirigeants de la coopérative nous ont beaucoup aidé, soit en consommant chez nous soit en nous donnant des contrats. Et les jeunes aussi se sont identifiés à nous» déclare-t-il.

## 6. 2 Résumé du profil des répondants

Aquis	Marco	Denise	Ceradieu	Bernadette	Marie	Austin	Horace	Joséphine
52	50	54	50	42	37	28	46	38
Homme	Homme	Femme	Homme	Femme	Femme	Homme	Homme	Femme
Formation universitaire	Formation universitaire	Sans instruction	12 <sup>e</sup> année	Secondaire	Sans instruction	Secondaire	Secondaire	8 <sup>e</sup> année
Enseignant	Ingénieur	Commerçante	Cultivateur	Secrétaire	Commerçante	Restaurateur	Vétérinaire	Animatrice
1984	1992	1994	1987	1985	2000	2001	1989	1989

### 6. 3 Présentations des données

Le premier entretien a été réalisé auprès d'un des membres fondateurs de la coopérative. Ce dernier accepta dès le premier contact de collaborer à notre recherche de terrain. D'ailleurs il a été pour nous une personne ressource très ouverte et disponible pour le reste de notre travail, soit pour compléter une information ou pour confirmer ou infirmer une date ou rencontrer une personne. Il est une figure connue et importante dans le milieu communautaire de la région. Il a milité dans diverses organisations et à différents moments et à plusieurs niveaux. Ancien membre du conseil communautaire sous le régime de Duvalier et militant dans le milieu social, il est un témoin privilégié de toutes les mutations socio-économiques et politiques de la zone. Sur la proposition du curé de la paroisse dans les années 80, il faisait partie d'un noyau qui réfléchissait sur la problématique du crédit agricole et il devint l'un des membres fondateurs de l'organisation en octobre 1982.

La coopérative fut, selon le répondant, créée dans une conjoncture spéciale et particulière de tentative de changement économique et social dans la région à la suite de l'application du programme d'ajustement structurel de l'époque, mais surtout après de l'abattement du cheptel porcin qui constituait la principale banque des paysans et du pays en général. Son objectif principal était d'arriver à résoudre le problème de crédit que confrontait la population, notamment les paysans qui ne pouvaient solliciter de crédit auprès des institutions bancaires pour différentes sortes de raisons : légales, économiques et politiques. Les paysans étaient obligés de s'en remettre aux usuriers pour toutes sortes de besoins : écolages des enfants, maladies, mortalités, pertes de récoltes, etc. À ses débuts, la coopérative couvre tout le territoire de la paroisse. «Mais surtout sous la couverture de l'église nous avons deux avantages, nous dit le répondant : la protection des autorités locales et même de ceux du pays et d'autre part, la confiance de la population».

En plus des activités d'épargne et de crédit la coopérative tient aussi un volet de commercialisation. Elle vend divers services aux membres et à la population en général : engrais agricole, insecticide, location de machine agricole et aujourd'hui de moulins pour transformation des grains (le riz et maïs). Elle assure aussi le transport des produits vers les autres villes du pays, notamment vers Port-au-Prince et vers Pont L'Estère qui constituent deux points d'approvisionnement de la région. Et avec l'aide du District Agricole et de certaines organisations non gouvernementales (ONG) elle donne des formations aux grands planteurs.

Concernant la structure de l'organisation, toujours d'après le répondant, la coopérative fonctionne selon le modèle classique : une assemblée générale qui se réunit une fois l'an, un conseil d'administration et différentes comités : de crédit, de formation; elle à développer une vie sociale et récréative.

«C'est une structure qui est démocratique en fait, mais qui, par sa manière de fonctionner, est un peu perplexe » reconnaît le répondant. «Mais dans le fait, c'est le C. A. qui contrôle et oriente l'organisation sans ou avec l'approbation des membres. Ces derniers sont présents dans les assemblées, mais leur participation reste physique et timide», reconnaît le répondant avec un peu de gêne en avançant leur incapacité intellectuelle comme justification. Nous soulignons qu'il y a une grande différence entre présence et participation. Toujours d'après lui, «l'éloignement de la grande majorité des membres qui vivent à la campagne, leur analphabétisme sont des obstacles à leur présence aux réunions de l'Assemblée Générale et à leur participation dans organes délibératifs et aux discussions». Or les débats et les discussions en assemblées sont des indicateurs de participation et de démocratie.

Les problèmes évoqués ci-haut augmentés par le désintéressement de plusieurs membres ont conduit le conseil d'administration à un certain immobilisme. Toutefois, le répondant souligne que la coopérative n'a jamais connu de problème de

contestation des dirigeants par les membres, malgré la conjoncture de turbulence que le pays a connu au cours des deux dernières décennies. Notamment, après le départ des Duvalier où différents groupes de la société ont pu profiter de ces moments pour régler des comptes avec des dirigeants qui auraient fait des malversations ou des abus d'autorité les dirigeants de la coopérative n'ont pas été inquiétés. Pour lui, c'est une forme de reconnaissance de leur bonne gestion et du niveau d'ouverture de la coopérative à la société.

«À propos de la prise de décision dans la coopérative, elle se fait de manière unilatérale et uniquement au niveau du conseil d'administration, mais toujours dans l'intérêt des membres» relate le répondant. «Mais on sollicite toujours le vote des membres pour valider une décision importante sur l'avenir de la coopérative. Ou bien, on organise souvent des séances d'information à leurs intentions».

Donc, sans aucune crainte de nous tromper, nous pouvons souligner que dans la coopérative le niveau de participation des membres est très faible. Elle se réduit strictement à des consultations et la transmission des informations qui sont les deux formes de participation les plus reconnues et les plus promises par le courant libéral de la participation.

La formation constitue est la pierre angulaire du mouvement coopératif. Dès son adhésion le membre est pris en charge par le comité de formation qui organise des cercles d'étude pour les membres. Mais leur niveau de scolarité et leur manque de motivation et surtout l'analphabétisme de la majorité d'entre eux constituent un handicap majeur. La formation n'a pas été efficace et il enchaîne, les membres avaient de difficulté à transmettre les informations et certains à jouer pleinement leur rôle.

Nous nous sommes aperçus que le contenu ne correspondait pas toujours à leurs centres d'intérêt. La formation reçue a été trop accélérée et reste insuffisante. «De plus, les paysans n'étaient pas habitués à rester enfermés dans une pièce et à écouter une autre personne parler» reconnaît le répondant. Toujours d'après lui, «les membres devraient acquérir et maîtriser en ce laps de temps les notions de leadership, de comptabilité, de rédaction d'un procès verbal de réunion». Et il souligne que beaucoup n'étaient pas en mesure de noter par écrit ce qui se disait durant la session.

Ces témoignages mettent en relief deux évidences interdépendantes : les membres ne participent pas à la définition des contenus des formations, ni à la fixation de la durée des séances encore moins au choix des périodes de formation. Ces constatations témoignent que la coopérative ne fait que prolonger le schéma dominant/dominé, lui même basé sur un modèle politique où quelques-uns décident et d'autres exécutent, ou certains donnent et d'autres reçoivent. Nous soulignons qu'il n'est pas nécessaire de savoir lire ou écrire pour participer à la formation. Les formations peuvent être destinées à la réflexion ou à l'action pratique. Par ailleurs la pédagogie de la formation devrait susciter l'intérêt et la participation. Elle constitue un appel à la motivation. Mais la réalité semble autre à la coopérative Saint-Jérôme.

Comme obstacle à la formation des membres dans la coopérative, le répondant mentionne la question du partage des connaissances, des outils utilisés, des approches et des méthodes de la transmission du savoir et de la motivation des membres.

En ce qui concerne la communication et le mode de circulation de l'information dans la coopérative entre les dirigeants et les membres et de ces derniers entre eux, le répondant identifie les canaux traditionnels : les lettres, les avis, la radio, les affiches et la communication de bouche à oreille. En premier lieu, ces canaux de communication ne visent pas à instaurer un pouvoir de type bi-directionnel. Ainsi, la formation, la circulation de l'information et la communication ne tendent pas à

instaurer un échange égalitaire mais un échange inégal entre les acteurs. Elles ne sont pas structurées pour favoriser la participation ou la contribution des membres. Dans cette vision, la formation, la communication et la circulation de l'information sont verticales au lieu d'être horizontales; elles s'effectuent uniquement dans une seule direction, du haut vers le bas. Cette vision tend à nous éloigner de l'idéal du coopératisme.

## Entrevue 2

La deuxième entrevue fut réalisée auprès d'un notable, membre de la coopérative. Ingénieur de formation, notre interlocuteur milite dans l'organisation dès son retour au pays. Il entend continuer l'œuvre de son père qui fut un dirigeant influent de l'organisation. Il jouit d'un charisme certain auprès des jeunes de la région et un respect important de la part des paysans qui sont pour la plupart ses métayers ou fermiers.

D'après lui l'objectif de l'organisation est de créer un climat de cohésion sociale dans la région. Les stratégies utilisées par l'organisation pour l'atteinte de cet objectif sont multiples : prêt aux paysans, accompagnement social, conseil sanitaire et activités agro alimentaire.

Selon le répondant l'organisation est ouverte à toutes les catégories sociales de la région. C'est une preuve de cohésion sociale. «Mais, mentionne-t-il, il y a lieu de faire la différence entre les gens qui ont une certaine possibilité économique mais qui veulent aider les paysans à améliorer leurs sorts et ceux qui veulent dominer les plus pauvres».

En ce qui concerne le fonctionnement de l'organisation, le répondant estime qu'il peut être considéré comme démocratique à certains égards. Toutes les structures démocratiques sont en place : assemblée générale, conseil d'administration, comité de formation et d'éducation, comité de crédit et comité de vie sociale. Mais il n'y a pas de débats : du à toutes sortes de problème du milieu comme la tradition autoritaire et paternaliste, l'analphabétisme, l'éloignement de la grande majorité des membres qui vivent à la campagne et la période de certaine activité agricole, le temps, l'heure, les lieux de formation et de réunion. La façon dont la coopérative organise les séances de formation et le contenu comptent aussi. Donc le faible niveau d'éducation de la majorité des membres, le nombre réduit de séances de formation prévue à leur intention font douter du caractère démocratique de l'organisation. D'autre part, le répondant pense que les membres sont très peu ou pas préparés pour participer aux assemblées. Mais il souligne que les dirigeants de la coopérative tiennent toujours compte des intérêts des membres, même si ces membres sont un peu absents dans les débats et discussions.

Nous avons sollicité son opinion sur la question de la rotation des dirigeants; il pense que la stabilité des dirigeants peut être considérée comme une bonne chose pour la coopérative. D'ailleurs très peu de gens ont manifesté pour un changement du statut quo. D'autre part, les dirigeants ont toujours la confiance des membres. Mais le répondant est conscient que la coopérative pourrait faire mieux par rapport aux styles de gestion et la rotation au sein du conseil d'administration.

### Entrevue 3

La troisième entrevue s'est déroulée dans un atelier de couture, au lieu où la répondante exerce ses activités professionnelles. Membre de l'organisation depuis son jeune âge, elle accepta de partager avec nous ses expériences de l'organisation.

La coopérative fut fondée dans l'idée d'améliorer la situation des plus pauvres. Mais d'après la répondante, l'organisation a été récupérée par l'oligarchie locale au lendemain de sa création, relate-t-elle.

Selon la répondante, l'organisation est constituée d'une assemblée, d'un conseil d'administration et de différents comités. Mais, pour elle les vrais dirigeants sont constitués d'un noyau implanté par un petit groupe qui dirige la coopérative en dehors des normes légales. Elle mentionne qu'en raison de leurs savoirs, ils jouent un rôle «d'avant-garde», au mépris des préoccupations des membres, surtout des plus jeunes. Pour eux-mêmes, les structures existent, mais dans la réalité elles ne valent rien, car les mécanismes ne sont pas respectés. Pour elle, la reconnaissance du droit d'exprimer des opinions contradictoires n'est pas respectée dans la coopérative, même dans les assemblées générales. De fait l'autorité décisionnelle revient automatiquement aux «anciens» sous prétexte qu'ils ont beaucoup d'expériences. Pour la répondante, les membres arrivent en général mal préparés aux réunions de l'Assemblée Générale. Les rapports ne sont pas discutés en groupe. Les résultats financiers sont affichés sur un tableau noir, les membres n'ont pas le temps de les discuter, de les analyser. Les rapports sont présentés sans tenir compte de nos réalités, relate-t-elle.

Quant à la formation, elle ne reflète pas le besoin et la préoccupation des membres. Elle se donne selon le modèle scolaire. Toujours d'après la répondante, elle est basée sur le modèle : quelques uns décident et d'autres exécutent. Elle laisse peu de temps à la réflexion. C'est comme si on était une bouteille qu'on veut remplir. La formation fait peu de référence à notre connaissance et la que nous vivons dans la communauté. Quant à la circulation de l'information, on utilise plus souvent la formule de bouche à l'oreille.

#### Entrevue 4.

Pour la quatrième entrevue, nous avons rencontré un membre qui a une trajectoire très particulière, mère adolescente dans un milieu avec très peu de ressources. Pour elle l'organisation fonctionne avec une légère structure, composée d'un conseil d'administration et de différents comités. Elle n'était pas en mesure de mentionner toutes les structures. Concernant la participation de membres dans le processus décisionnel, la répondante estime que tout dépend des dirigeants. Pour elle, ce sont les hommes qui dominent avec les postes clés de la coopérative. Ils ne tiennent pas compte des besoins des femmes. Pour elle, les services ne sont pas livrés de façon égalitaire entre les membres. Elle mentionne qu'il est plus facile pour un homme de trouver du crédit que pour une femme. Quant à sa participation aux activités de la coopérative, elle relate que depuis son adhésion, elle a suivi les formations dans les cercles d'études uniquement, pour les assemblées générales; elle explique «je ne parle pas le français, toutes les activités se déroulent en français, les rapports, les discours... je me retrouve pas».

Pour la circulation des informations un membre peut dire à un autre telle activité va se faire à la coopérative. Mais le plus souvent un haut-parleur fait le tour de la ville pour dire «attention il y aura une réunion ou telle affaire à la coopérative tel jour». Mais le plus souvent, mentionne-t-elle, c'est le jour de l'activité qu'on fait circuler l'information. La personne ne peut pas y aller. La répondante opine, Ils le font ainsi juste pour ne pas avoir beaucoup de membres présents et cela leur facilite la tâche.

#### Entrevue 5

La cinquième entrevue eut lieu dans un petit pâturage lieu de travail de notre répondant. Le répondant qui nous reçut a longtemps animé des formations sur

l'élevage pour les paysans. C'est une figure connue dans le milieu communautaire de la région.

Pour lui l'organisation fut créée pour répondre à un besoin que l'État, à travers sa banque de crédit agricole (BCA), ne pouvait répondre; le marché formel les banques commerciales ne s'intéressaient pas à donner du crédit aux paysans pour toutes sortes de raison. Il nous restait les usuriers; eux aussi ne répondaient qu'en partie aux besoins des petits paysans avec des taux qu'on peut qualifier d'exorbitant. La coopérative est née pour combler ce vide et pour mobiliser l'épargne de la communauté vers un développement. Je n'étais pas membre au début mais je comprenais l'enjeu.

Pour le répondant, la force ou la faiblesse de la coopérative Saint-Jérôme est née non pas à partir de la mobilisation ou de la prise de conscience des paysans sur une situation qui fait problème, mais à partir de la volonté de certains nobles qui étaient proches du curé de l'époque. On va remarquer cette situation dans la composition des comités.

En ce qui concerne le fonctionnement de l'organisation, le répondant estime qu'il peut le considérer comme non démocratique à certains égards. La structure organisationnelle est là comme l'assemblée générale, le conseil d'administration, les différents comités. Mais on retrouve les mêmes personnes ou les mêmes catégories depuis le début de la coopérative jusqu'à nos jours. Pourquoi? Tandis que le membership a augmenté et il y a beaucoup qui ont de la formation. Même au temps de Duvalier, il y a eu certaine rotation au niveau des responsables des conseils communautaires.

Pour la question de la formation des membres, le répondant mentionne les cercles d'études, les formations sanitaires et les séminaires sur la vaccination du bétail. Mais

selon lui, il n'y a pas ou il y a peu de formation sur la conscientisation, sur la mobilisation, sur comment tenir un petit commerce, sur la campagne d'alphabétisation tandis que ces points là étaient dans l'objectif de la coopérative dès sa fondation.

Sur la circulation de l'information, il regrette que la coopérative n'ait pas un petit journal en créole comme le veulent les règlements. Mais on fait circuler l'information de bouche à oreille, on passe durant les jours de marché et/ou des jours de «gageures» avec les haut-parleurs pour informer les membres.

#### Entrevue 6

La répondante était contente de nous parler, pour elle c'est pour la première fois qu'elle participe à une activité qui à un lien direct avec la coopérative. Pour elle la coopérative présente la structure que l'on trouve dans toutes les organisations. Président, secrétaire, trésorier et membres, mentionne-t-elle. Pour elle, les décisions sont prises par les dirigeants. Posant le problème des élections, elle estime que c'est le président qui doit décider s'il veut rester ou non à la tête de l'organisation. Pour elle, la coopérative appartient aux dirigeants.

La répondante, même si elle avoue que la formation coopérative ne correspondait pas à ses attentes pour pouvoir comprendre le rôle et le fonctionnement du mouvement coopératif en général, est très satisfaite de sa présence dans la coopérative. Notons qu'il y a une grande différence entre présence et participation. Elle a appris, en plus de l'origine du mouvement la différence qui existe entre la coopérative et les autres formes de regroupement qui existent dans la zone.

#### 6. 4 La capacité de gestion des dirigeants

Les objectifs poursuivis par les dirigeants, les stratégies opérationnelles qui devraient être accessibles aux gens qui font partie de l'organisation, la bonne gestion des ressources. Les membres du conseil d'administration, les membres des différents comités ont eux aussi besoin de formation. En effet, les tâches et rôles de chacun ne sont pas toujours définis. Un dirigeant souligne :

Je comprends mon rôle dans les lignes nous dit la secrétaire, elle enchaîne, on m'a dit que j'aurais une session de formation sur mon rôle bientôt. De toute façon les rôles ne sont pas bien définis. Les gens au conseil d'administration ne connaissent pas très bien ou commencent leur rôle et ou il finit, ça nuit un peu au fonctionnement de l'organisation. De plus, tous les rapports sont en français, ça empêche l'accès à la majorité des membres. Donc les dirigeants font obstacles à la participation des membres mentionne-t-elle (traduction libre de l'auteur).

Il y a un problème de communication entre les dirigeants et les membres de la base de la coopérative.

Il faudrait que les membres du conseil d'administration s'impliquent un peu plus au niveau de la base. Ils ne discutent pas assez avec les paysans. Ils s'éloignent des membres. C'est un milieu qui devrait avoir pour fondement la confiance; mais la confiance aujourd'hui est loin dans la communauté. Trop de clivages! La coopérative n'y échappe pas (traduction de l'auteur).

Pour ce qui est de la gestion, on dénote un problème dans la compréhension que les dirigeants impliqués dans l'organisation ont de leurs rôles. Ce problème apparaît pratiquement dans toutes les catégories, chez les membres du conseil d'administration, chez ceux des différents, chez les membres de la coopérative, chez les hommes comme chez les femmes; il ne semble pas y avoir d'autonomie dans la fonction de chacun. Les rôles n'ont pas été bien définis et qu'il n'y a rien de fait pour les formaliser. Par exemple, un membre peut solliciter directement le président pour un prêt et celui-ci peut l'accorder sans consulter le comité du crédit.

Un membre nous tenait les propos suivant :

Mais quand on fait les réunions des comités, l'idée qu'un dirigeant parle créole n'est pas bien acceptée par certains collègues. D'autre part, l'organisation est plus difficile pour les femmes, car elles ne sont pas toujours disponibles pour réaliser des tâches. Mais pire, certains hommes ne sont pas encore prêts pour accepter une proposition venant des femmes. D'ailleurs une femme nous disait. «Je me sens capable de remplir certaine fonction... Le problème est que certains hommes vont même jusqu'à considérer les femmes comme des membres de seconde catégorie».

Même si on a tenté de les impliquer dans l'organisation, l'influence des femmes dans les décisions ne compte pas vraiment. Ce sont les hommes qui contrôlent les décisions. Un des membres du conseil d'administration interrogé sur le rôle des femmes dans l'organisation affirmait,

Aujourd'hui, il y a deux femmes au conseil d'administration. Par exemple la secrétaire, c'est une femme aimée et respectée, c'est un modèle pour les jeunes femmes. Mais il y a encore une différence entre la théorie et la pratique. Le problème est qu'elle doit rester au foyer, elle ne peut pas laisser sa maison pour aller dans une formation pour deux jours, encore moins pour une semaine une semaine. Et puis certains hommes ne prennent pas trop au sérieux la parole d'une femme (traduction de l'auteur).

Il souligne que les femmes occupent plus un rôle social dans la coopérative, surtout quand il y a une fête.

#### 6. 5 Capacité des membres de participer aux décisions

La grande majorité des membres que nous avons interrogés reconnaissent qu'ils ont peu ou qu'ils n'ont pas de capacité de participer aux décisions de la coopérative. Selon eux, il est plus facile d'aller voter durant les assemblées générales que de prendre les rapports ou les procès-verbaux du conseil d'administration, de les

discuter, de les analyser, de les commenter... un répondant nous disait qu'au début, il avait participé aux assemblées générales; mais maintenant, à son fils - qui est membre aussi- de lui expliquer ce qui se passe aux réunions de l'Assemblée Générale. «Moi je me contente uniquement d'être membre; les rapports sont techniques, trop compliqués pour ma compréhension et, en plus, ils sont en français» (traduction de l'auteur). Et il souligne que «les dirigeants n'ont pas encore incité ou encouragé les membres à participer aux décisions de l'organisation» (traduction de l'auteur).

Un dirigeant, nous donnait son impression sur l'implication des membres dans l'organisation. Il déclare :

ils ne s'impliquent pas entièrement ou ils ne le font pas comme nous le voudrions. Ils ne croient pas encore que la coopérative leur appartient, même si nous le leur disons. Mais certains commencent à comprendre, quelques-uns critiquent les dirigeants pour leur gestion. C'est un pas vers une prise de conscience critique (traduction de l'auteur).

#### 6. 6 La composition sociale de la coopérative

Dans une évaluation réalisée en 1999, Le programme dans Nations Unies pour la population et le développement (PNUD) a identifié au sein de la coopérative Saint-Jérôme.

- . des paysans sans terre qui travaillent soit comme journaliers, soit comme deux-moitiés, soit comme fermiers;
- . des propriétaires qui possèdent entre  $\frac{1}{4}$  et 3 carreaux de terre;
- . des fermiers qui louent entre  $\frac{1}{4}$  et 3 carreaux de terre;
- . des paysans propriétaires et fermiers à la fois;
- . des petits commerçants et des artisans.

Les données fournies par le PNUD en 1999, gardent encore certaine actualité, puisque lors de notre enquête de terrain, les membres interviewés nous ont fourni les mêmes informations relatives à la composition sociale de la coopérative, en disant :

(Nan oganizasyon an genyen manm ki pa possede menm yon ti mouchwa tè. Gen manm ki lwe tè pou yo pou yo travay. Gen lot ki gen gen pwop tè pa yo. Fòk nou di'w, pa gen grandon nan asosyasyon an. Paske pi plis tè moun nan òganizasyon an posede se yon 4 kawo konsa»). Dans l'association, il y a des paysans sans terre, des fermiers de l'État et de particuliers et des propriétaires qui possèdent quatre hectares mais qui ne sont pas des grandon) (traduction libre de l'auteur).

En dépit donc de l'existence ou de la cohabitation des catégories socio-économiques diverses, la coopérative dans son discours, a fait le choix de poser les problèmes sociaux ; en témoignent le contenu des programmes de formations et les différents séminaires. Car même ceux qu'on pourrait appeler les paysans moyens, se considèrent naturellement comme de petits paysans. Ils nous répètent souvent cette phrase :

Monchè nou tout nan koperativ là se ti malere k'ap bat dlo pou fè bè, ki vini nan koperativ pou regle pwoblem kredi, gen lot se fòs politik. Cher ami, tout le monde à la coopérative est pauvre ; il n'y a pas de riches parmi nous, mais certains sont là pour trouver du crédit d'autres pour trouver de la force politique) (traduction libre de l'auteur).

Ce constat pourrait signifier l'existence d'une quelconque harmonie entre ces groupes d'intérêts socio-économiques différents. Car, plusieurs auteurs notamment, Roumain (1958), Moral (1961) voient dans ces genres d'organisation une façon de maintenir ou consolider la cohésion sociale dans la paysannerie. Il pourrait traduire l'instrumentation orchestrée par les paysans moyens comme, stratégie pour empêcher le développement de la conscience critique des membres. Il pourrait signifier une simple sous-estimation des rapports sociaux qui ne nouent dans l'organisation. On pourrait parler aussi d'un geste de solidarité sociale. Mais le contrôle de

l'organisation par cette catégorie sociale nous fait croire à l'hypothèse de l'instrumentation.

#### 6. 7 La formation des membres versus la participation

La formation des membres est une des voies pour réduire le fossé culturel entre les membres et entraîner leur participation effective dans la vie de leur organisation. En abordant la question de la formation des membres, un dirigeant relate :

La formation n'a pas été efficace à cause des lacunes dans le contenu et du niveau d'instruction de la majorité des membres. Ils avaient la difficulté à assimiler les informations. Nous nous sommes aperçus que le contenu ne correspondait pas toujours à leurs centres d'intérêts. Certains prétendent qu'ils ne peuvent rien apprendre compte tenu de leurs situations socio-économiques. Le mot formation leur fait peur (traduction de l'auteur)

D'autres facteurs sont également invoqués, pour expliquer le problème de la formation des membres dans la coopérative. Un participant souligne que :

Les membres ont reçu une formation théorique non appropriée aux réalités que nous vivons dans la région. Les formateurs nous parlent des choses qui sont loin de notre réalité quotidienne. Nous voulons une formation pratique qui correspond à nos besoins de membres, c'est-à-dire de petits paysans, de cultivateurs et de petits commerçants (traduction de l'auteur)

Pouvons-nous conclure qu'il existe un problème au niveau de l'offre de formation et à celui de la demande de formation. Il manque quelque chose ou du moins la formation n'est pas appropriée aux préoccupations des différents types de membres. Si la formation correspondait aux besoins des coopérateurs, ce ne serait pas nécessaire pour eux de demander une formation coopérative. Ce qui sous-entend que la formation reçue ne leur permet pas de comprendre la façon de gérer une

coopérative. En plus, ils ne savent pas rôle que joue un coopérateur dans une coopérative. Ce qui nous pousse à demander :

- Quel type de formation donne-t-on dans les cercles d'étude ?
- Est-ce que la formation en elle-même, par son orientation, ne constitue pas une barrière pour une vraie participation ?

Les dirigeants reconnaissent que la «formation n'a pas eu beaucoup d'effet sur les membres» (entrevue # 1). Pour eux, la contrainte fondamentale est l'analphabétisme de ces deniers.

Quelle est la perception des membres eux même de la formation ? Dans presque tous les entretiens les répondants nous ont confirmé qu'ils ont été formés dans les cercles d'étude pour devenir membres, mais qu'ils souhaiteraient en avoir d'autres, qu'ils n'ont pas compris les enjeux. Un répondant souligne :

«Nous avons été présents, mais la formation n'est pas suffisante. Et de plus, le mode de gestion de la coopérative ne nous permet pas de pratiquer ce que nous avons appris. Je pense que le savoir ne finit jamais ; il faut reprendre la formation et nous initier dans la gestion quotidienne de l'organisation, sinon nous allons oublier ce que nous avons appris dans la formation». Un autre membre avance que «Men fòmasyon pa janm fini pou manm yo. Li epòtan pou manm yo kontinye apwofondi pwen yo, pou yo aprann lòt bagay ki fè koperativ la mache» (entrevue 3). La formation des membres doit continuer. Il est important d'approfondir les points et de travailler sur d'autres thèmes, pour faire avancer la coopérative.

La secrétaire de la coopérative abonde dans le même sens, en faisant ressortir des éléments d'appréciation qui prouvent que certains paysans sont bien conscients des faiblesses de leur formation :

Nous avons organisé plusieurs séances ou participé à plusieurs séances de formations avec d'autres coopératives avec l'aide du Conseil National des Coopératives et du PNUD. Nous avons trouvé ces formations intéressantes, mais elles ont été non seulement insuffisantes, et trop rapides, nous ne pouvions pas assimiler et maîtriser toutes ces notions là en une seule journée. En plus, les thèmes étaient trop techniques et on laissait très peu de temps de temps pour des discussions (entretien #1).

Sur cet aspect, nous pourrions multiplier les témoignages des membres pour montrer l'inadéquation de la formation donnée par rapport à la philosophie du mouvement coopératif qui sous-entend que les membres ont droit, de manière égale, aux services, à la distribution des bénéfices et à la prise de décision au sein de l'organisation (Bisilliat, 1985 : 412). Et d'autre part, les dirigeants n'ont pas tenu compte de la gestion du temps des paysans et de leur rythme d'apprentissage.

#### 6. 8 Méthode et contenu de la formation

La formation des membres reste un objectif stratégique dans la construction de l'organisation. La méthode et le contenu peuvent favoriser ou faire obstacle à la participation des membres. La formation se fait selon quelle méthode ? Mais la démarche verticale est présente dans la méthode et dans le contenu de la formation à la coopérative. Les propos suivants des répondants en font état :

J'avais participé à plusieurs séances de formations. Mais cela ne fonctionnait pas trop bien pour nous, les participants. C'est comme si nous étions à l'école classique comme des enfants à éduquer ou former. On nous dictait des notes, même si plusieurs parmi nous ne peuvent les noter. Certains d'entre nous ont peur de poser des questions, pour ne pas laisser voir qu'on n'a pas compris (traduction de l'auteur).

Le discours des acteurs est presque unanime en ce qui concerne la verticalité de la méthode et du contenu de la formation. Entre le formateur et les participants s'établit

une relation entre quelqu'un qui sait et quelqu'un qui ne sait pas. Ce modèle hiérarchisé engendre ce que Freire (1974) appelle la formation bancaire.

## CHAPITRE VII

### ANALYSE DES DONNÉES.

Dans ce chapitre, nous présentons des pistes d'intervention pratiques, des suggestions pour améliorer la participation au sein de la coopérative Saint-Jérôme et dans le mouvement coopératif haïtien en général. Nous nous inspirons de la conception critique de la participation.

#### 7. 1 La participation volontaire

Cette approche a été élaborée par des chercheurs : Meister (1974), Freire (1974), vers les années 70 «la participation volontaire» est à l'opposé «de la participation imposée» : dans le cas de la participation volontaire, le groupe est créé par l'effort concerté des participants eux-mêmes, sans recours à des animateurs extérieurs : le groupe se donne lui-même son organisation. Les partisans de cette école de pensée reconnaissent la première place à l'individu- par opposition à l'étranger - dans le processus de participation effective. Comme le dit Freire «personne ne libère personne, l'homme se libère lui-même». Et Nyerere (1981 : 9) semble continuer la pensée de Freire «l'homme ne peut se libérer ou se développer par un autre». Cependant, le type de participation qui se trouve fréquemment dans la coopérative qui fait l'objet de cette étude de cas est celui de la participation provoquée pour la majorité des membres. Mais pour une catégorie elle est de type volontaire. Cette situation a créé deux organisations dans une même entité. La participation effective que devrait viser la coopérative serait le développement d'une organisation non pas pour être aux services d'un petit groupe, mais plutôt avant tout pour la satisfaction ou pour répondre aux besoins des membres et de la communauté en général. Cette

participation viserait à réduire les clivages économiques par l'accessibilité du crédit aux membres et par l'accessibilité de la lecture et l'écriture.

Nous promouvons la participation effective des membres pour deux raisons principales à la coopérative Saint-Jérôme. La première, parce que la raison d'être d'une coopérative consiste à satisfaire les besoins communs, comme le mentionne Petit :

La coopération est une action collective : c'est par un regroupement des forces qu'il est possible de répondre aux besoins qu'un individu ne peut satisfaire par ses seuls moyens. La conscience commune des besoins et la décision des moyens à prendre pour y répondre collectivement est le point de départ de toute coopérative (Petit, 1986 : 34).

Ce besoin constitue l'un des éléments fondamentaux sur lesquels repose une participation effective, la deuxième raison principale. Le mouvement coopératif pourrait être un moteur de l'apprentissage démocratique pour la population par la participation effective des membres à la prise de décision, au contrôle et à l'orientation de l'organisation.

Du point de vue d'une catégorie de membres, au lendemain de février 1986, la coopérative constitue un enjeu et une ressource politique et économique pour les membres et pour la communauté en général. Et d'autre part, elle suscite la recomposition des enjeux qui prévalaient auparavant dans la région. Les ressources et les enjeux en question sont évidemment matériels et économiques (accès au crédit, aux intrants agricoles, à des techniques agricoles et à la terre) mais ils sont aussi politique et symbolique (accès à du capital d'influence et au pouvoir conféré par des activités, rencontre d'autres acteurs et surtout des contacts avec des organismes non gouvernementaux).

En ce sens, chaque groupe d'acteurs essaie d'avoir ou de maintenir leur contrôle sur l'organisation. Ces enjeux vont favoriser ou faire obstacle à la participation d'une catégorie de membres. Cette prise en compte est indispensable pour clarifier la notion de participation à la coopérative Saint-Jérôme.

Une catégorie de membres de la coopérative est exclue de l'accès aux ressources, parce qu'ils possèdent des manœuvres limitées. Et la coopérative, elle-même n'a pas pu changer la structure. Au contraire, elle s'inscrit dans des dynamiques sociales préexistantes qui déterminent l'accès aux principales ressources (envisagées ici dans le sens large : matérielles, politiques et symboliques). La non-participation d'une catégorie de membres n'est pas en effet un attribut intrinsèque de la coopérative mais une caractéristique relationnelle de la société.

Le premier élément d'analyse qui ressort du contenu des entrevues concerne le contexte d'émergence de la coopérative. Plus de la moitié des répondants, relate la filiation de la coopérative avec les responsables de l'église catholique et surtout le rôle du curé dans la naissance de l'organisation. Dans sa doctrine sociale, l'église a toujours manifesté un intérêt pour les secteurs les plus pauvres de la communauté. Sous l'inspiration des idées véhiculées par le Concile Vatican II qui annonce l'option préférentielle pour les pauvres, un secteur de l'église a tenté de concrétiser cette préoccupation à travers un certain nombre d'activités d'appui aux paysans. D'autre part, on ne peut nier l'influence négative ou positive de certains religieux sur l'évolution du mouvement coopératisme haïtien. Certains critiques dont Élie (1998) pensent que la confrérie religieuse a été un grand soutien pour l'émergence et la vulgarisation de la coopérative en Haïti. Mais le grand problème qu'on peut qualifier de danger, elle ne sait pas quand se retirer pour laisser mouvement de faire son chemin. La plupart des membres identifient la coopérative comme la propriétaire du curé, de l'église ou de certains proches de l'église; ils s'en remettent à la bonne foi de ces derniers.

Pour l'ensemble des répondants la création de la coopérative répond au besoin de faire face à des problèmes comme la mobilisation de l'épargne et du crédit, surtout après l'abatage des porcs créoles par le Gouvernement avec l'appui d'organisations internationales. Ou, certains problèmes sociaux qui étaient latents jusque là ont éclaté au grand jour et ont acquis une visibilité dans le voisinage et dans la communauté en général. C'est le cas notamment du problème du crédit agricole, de la couverture de certaines dépenses d'ordre social : comme celles pour la rentrée des classes, celles pour les frais les frais scolaires des enfants...

Il est aussi important de noter que la naissance de la coopérative n'est pas l'initiative du secteur des plus pauvres de la communauté. La catégorisation des membres fondateurs renseigne aussi sur l'absence de l'agraire dans la formation et sur l'absence de la conscientisation sociale dans le processus de formation. Cela traduit et/ou reflète le type de rapport de pouvoir et de la relation sociale, le type de participation qui prévaut à la coopérative Saint-Jérôme.

## 7. 2 Le fonctionnement

La direction de la coopérative est apparue verticale et centralisée durant la période de notre recherche. La participation des membres ne se mesure pas uniquement au niveau de leur présence dans les réunions de l'Assemblée Générale ou par le dépôt d'un bulletin de vote. Elle s'évalue d'abord, à partir des pratiques internes de l'organisation, à partir de la définition du plan d'action, du mode de contrôle et de l'orientation de l'organisation.

Dans le cadre de notre recherche, il s'est révélé important de jeter un regard sur le fonctionnement de la coopérative et le processus décisionnel. Il semble que les discussions concernant le plan d'action, l'orientation, le développement et les choix

stratégiques sont menées lors des réunions du conseil d'administration. Même au sein du conseil administration les discussions ne sont pas totalement ouvertes. Les autres membres sont mis au courant de l'évolution et du choix des dirigeants que par des mécanismes informels.

Les répondants ont souligné un manque de souci des dirigeants pour un fonctionnement démocratique la coopérative. Le mode d'élection des membres du Conseil d'Administration dans la coopérative pose certains problèmes. Les élections sont-elles réalisées de manière démocratique? On enregistre des cas où une catégorie de membres force une personne à demeurer à un poste, alors qu'elle souhaite se faire remplacer (cas du secrétaire en 1999-2002); on vient avec le prétexte que les autres membres apprécient son travail. Un dirigeant peut être réélu à plusieurs reprises, même si le mandat des membres du Conseil d'Administration est théoriquement fixé à un an. Ainsi, durant notre enquête de terrain les mêmes noms figurent au Conseil d'Administration depuis la création de l'association en 1982. Or, en dépit de l'apparence de stabilité dont parlent le président et certains membres, il y a un danger à plusieurs niveaux.

a) Cette longévité des dirigeants aux postes peut entraîner des abus de confiance et des détournements de fonds; lorsque les mêmes membres occupent des fonctions de direction durant une aussi longue période. D'ailleurs certains de nos répondants ont signalé que le président et le trésorier se prêtaient de l'argent de la coopérative en dehors des mécanismes légaux, fait que le président n'a pas réfuté lors de notre entretien.

b) A partir de cette longévité aux postes, les administrateurs finissent par acquérir un certain poids dans les prises de décisions; il devient difficile pour les membres réunis en assemblée de modifier les décisions prises par le Conseil d'Administration. Cette

longévité au poste a développé ou renforcé chez eux le sentiment qu'ils sont des experts; cela rend les autres membres plus vulnérables.

Les membres, de leur côté, ne participent pas vraiment à la vie de leur association. Ils s'en remettent à la bonne foi des dirigeants. De plus, chacun a tendance à développer sa propre stratégie pour s'attirer les bonnes grâces des dirigeants, attitude courante dans la formation sociale haïtienne. Par manque de formation, le membre est comme empêtré dans une contradiction : d'un côté il est sommé de suivre la ligne de l'association, et de l'autre, sa situation précaire le conduit à adopter des stratégies personnelles pour s'attirer les bonnes grâces des dirigeants.

Par ailleurs, les membres acquièrent une compétence organisationnelle lorsqu'ils participent à la planification, à l'exécution et aux contrôles des tâches. Sur ce plan, nous nous rejoignons Alfero (1972) dans la préoccupation suivante : «l'ignorance et l'inexpérience des masses doivent être remplacées par une participation critique qui représente une forme de connaissance». Parce que, d'après les dirigeants de la coopérative, la présence des membres analphabètes empêche le renouvellement du Conseil d'Administration ou aboutit à l'absence de renouvellement au Conseil d'Administration. Alors que l'alternance aux postes de responsabilité est considérée comme un critère démocratique. Nous reviendrons sur ce point.

### 7. 3 L'accès à la formation

La formation est l'un des facteurs qui pourrait améliorer, faciliter ou freiner la participation des membres. La formation donnée à la coopérative Saint-Jérôme couvre des domaines variés, allant de l'éducation populaire à l'éducation coopérative ; elle comprend notamment la gestion et l'administration d'une

association et/ou une entreprise, l'alphabétisation et des sujets d'intérêt général comme : l'hygiène et le planning familial.

La formation sur les questions sanitaires, sur l'hygiène et sur le planning familial, est donnée par les responsables du district sanitaire de concert avec certaines ONG intervenant dans la zone, notamment, Médecins du Monde. Les autres types de formation relèvent de la responsabilité de la coopérative. C'est sous ces aspects que nous voulons analyser et comprendre la participation des membres. Dans un programme de formation les succès ou les échecs se mesurent en fonction de ce que le programme a produit. On peut constater soit le développement de l'esprit créatif de l'apprenant, soit son adaptation au système sans faire appel à son sens critique. Pour comprendre les incidences de ces séances de formation sur le fonctionnement de la coopérative et les mécanismes de participation des membres, nous formulons deux questions.

Quel est l'impact de la formation sur la participation des membres ?

A qui profitent ces formations ?

Pour apporter de premiers éléments de réponse à ces questions, nous nous référons aux types de formations reçues par les membres et ainsi qu'à leur contenu.

La formation en gestion/administration répond à un besoin réel ressenti par les membres. Mais la façon dont elle a été dispensée et le contenu de la formation nous laissent perplexes. Pour nos répondants : «en général, les formations sont trop théoriques, les contenus trop complexes. Elles sont le plus souvent inadaptés à nos réalités quotidiennes ; en un mot elles ne sont pas assimilées par les membres» (traduction de l'auteur).

À cause du coût, une session de formation peut s'échelonner uniquement sur deux à trois jours. Dans ce cas, l'intensité et la condensation du contenu dispensé peuvent nuire à une bonne transmission de la connaissance. Comme conséquence, le plus souvent, quand les séances de formation se terminent, sans que, dans leur majorité, les participants aient appris adéquatement les notions enseignées. Ils ne sont en mesure d'utiliser ce qu'ils ont appris pour leur propre compte, encore moins de les transmettre à d'autres personnes. Cependant malgré ces inconvénients majeurs, les membres ont toujours manifesté un intérêt pour la formation. Il faudrait organiser les sessions de formation dans des conditions qui pourraient tenir compte de leurs situations socioculturelles ; car, dans leur majorité, ils ont un bas niveau de formation académique. Toujours selon eux :

La formation se fait selon le modèle de l'école traditionnelle ou l'animateur nous dicte son exposé sous forme de notes et les exemples pour illustrer son exposé sont très loin de notre réalité ou de notre mode de vie. À cause du manque de temps ou pour d'autres raisons, il laisse très peu ou pas du tout de place pour les discussions (traduction de l'auteur).

D'autre part, le formateur ne part pas de la culture, du savoir ni de l'expérience des participants. Il cherche à leur transposer un savoir nouveau, dans la logique de l'éducation bancaire fustigée par Freire. Nous ne pouvons pas oublier de souligner avec Alfero (1972) : que «la formation ne doit plus être la simple transmission de la culture ou de la connaissance, non plus que la remise de rapport et de documents aux étudiants, ni la perpétuation des valeurs d'une société déterminée». Dans la formation coopérative en milieu rural où les gens ont un niveau élevé de déficit en formation académique et organisationnel, l'analphabétisme, l'inexpérience dans la gestion chez les membres doivent être compensés par une participation active et critique qui contribue à rationaliser une forme de connaissance existante dans le milieu. Les membres pensent que leur manque de formation en matière de comptabilité et dans les matières connexes leur feraient perdre leurs droits de contrôle sur les dirigeants.

Cette attitude se développe chez eux, parce que la formation donnée ne cherche pas à combler les vides.

Les lacunes en termes d'instruction en général et de connaissances techniques sont souvent évoquées par les dirigeants et certains membres. Et quand on analyse la participation dans son essence, le manque d'instruction des membres devrait être comblé par la valorisation humaine et par la reconnaissance de leurs expériences, en lien avec la confiance et l'estime de soi.

Le programme de formation comporte plusieurs volets

- Education et Planning familial
- La doctrine du coopératif
- Les mécanismes de la participation et l'implication communautaire

Les membres témoignent un fort intérêt pour la formation en général. Par ailleurs, Les séances de formation sont élaborées sans réelle consultation des principaux intéressés. Elles se font dans le mépris du savoir populaire et selon le schéma de l'école traditionnelle. Données dans ces conditions, malgré la volonté des dirigeants et l'intérêt des membres, ces séances formation, ne permettent pas aux participants de capter beaucoup de choses. Les membres étant le reflet de leur formation, elle-même basée sur un modèle politique et pédagogique où quelques-uns décident et d'autres exécutent, où certains donnent et d'autres reçoivent. On peut d'abord observer que la formation n'arrive pas à cerner les réalités profondes qui vivent les membres. En effet, aucun thème développé ne questionne la structure agraire féodale qui prévaut dans le milieu rural. De même, l'histoire de la région est gommée d'expériences qui pourraient stimuler les réflexions sur la solidarité, sur le partage.

En somme, les activités de formation mises en œuvre par la coopérative Saint-Jérôme ne visent pas l'autonomie de ceux qui y sont impliqués. À travers les méthodes et les

contenus, on les maintient dans la dépendance. Cette situation ne fait que renforcer et consolider les rapports d'oppression qui existent entre les petits paysans et les grands propriétaires, les «grandons». C'est donc un rapport inégal très complexe que la coopérative n'a pas pu saper ; Au contraire, elle consolide ledit rapport.

Les répondants ont montré un certain intérêt pour la formation notamment pour l'alphabétisation. Le fait que les dirigeants ont mentionné le problème de l'analphabétisme, comme un obstacle à la participation des membres, est déjà un pas positif. Mais créer les mécanismes pour contourner cet obstacle ou pour remédier à la situation devraient faire partie de leurs soucis. Déjà dans les règlements internes de la coopérative, l'alphabétisation des membres apparaît comme l'un pour obtenir l'amélioration des conditions de vie des membres et de la communauté en général.

#### 7. 4 Les circuits de communication dans la coopérative

La communication est un facteur important et essentiel dans la gestion d'une organisation. Dans l'organisation coopérative elle est même indispensable à la participation des membres dans les différents moments de la vie de l'organisation, notamment dans les prises de décision. Pourtant, elle est souvent négligée dans la gestion de la coopérative Saint-Jérôme.

Nous allons examiner les différents modes de communication utilisés dans la coopérative Saint-Jérôme. Nous voulons comprendre dans quelle mesure ces types de communication pourraient faciliter ou constituer un obstacle à la participation des membres.

Les moyens de communications utilisés à la coopérative sont divers. Nous pouvons les regrouper en deux catégories : d'une part, les moyens de communication

relativement simples avec des supports et des messages directement gérés par les dirigeants de la coopérative tels les courriers, les tableaux (panneaux d'indicateurs), les affiches et la communication de bouche à oreille. Et d'autre part, les moyens de communication gérés par d'autres personnes de qui les dirigeants de la coopérative doivent solliciter des espaces pour la diffusion de leurs messages, notamment la radio.

Toutefois, il est à noter que l'ensemble de ces moyens de communication tels qu'ils sont organisés, ne facilite pas une bonne circulation de l'information auprès des membres. D'ailleurs, une grande partie des membres habitent des zones très reculées et de plus ne savent ni lire, ni écrire. Il faut également rappeler que le courrier est généralement distribué dans le noyau urbain de la commune et ne touche point les zones rurales. En quoi ces circuits de communication facilitent-ils ou non la participation des membres à leur association ?

À entendre les membres, nous sommes sceptiques sur l'utilité de ces circuits de communication. D'abord en raison du lieu d'habitation et des activités de certains membres. Étant donné que les affiches et les tableaux sont des moyens fixes de communication. Il est possible qu'une bonne partie des membres de la coopérative n'ait pas l'accès à ces informations. Quant aux circuits de communications de bouche à oreille, l'expérience acquise durant la phase exploratoire de notre recherche prouve qu'ils sont très utilisés et l'information y circule à une vitesse vertigineuse. Toutefois, les risques de désinformation sont énormes. Dans la majorité des cas, ces désinformations sont souvent voulues par un secteur qui cherche à obtenir que les membres arrivent aux réunions avec des informations complètement erronées. Avec toutes les contraintes et à cause d'autres problèmes d'ordre culturel, il est fort possible que certains membres arrivent aux réunions sans préparation. Les dirigeants donnent des informations, font des propositions que les membres n'auront pas le temps de digérer pour statuer dessus. Cela entraîne des déséquilibres dans

l'association ; un petit groupe, parce qu'il contrôle les informations, profite de l'association au détriment d'autres.

Et pourtant, il existe d'autres circuits de communications et d'autres points de rencontre que les dirigeants pourraient utiliser, pour mieux informer les membres et s'assurer que l'information les atteindra. Ces circuits sont les Églises, les marchés, les gageures...

La majorité des membres fréquente l'une ou l'autre des confessions religieuses qui œuvrent dans la commune de Petite Rivière de l'Artibonite. Les jours de marché les habitants de la zone convergent vers les lieux qui leur permettent d'écouler leurs denrées et d'acheter d'autres produits. Dans le milieu, en général la «gageure» constitue l'un des points de rencontre des gens, ils viennent comme amateurs de combats de coqs, comme marchands ou comme des gens à la recherche de loisirs ; ils y viennent pour rencontrer des parents ou des amis. La coopérative pourrait utiliser cet espace pour informer ses membres des différentes activités de l'association. On pourrait également en profiter en vue d'assurer une promotion adéquate des idées coopératives auprès des habitants non encore membres. Dans ce contexte, une bonne circulation de l'information peut prémunir contre toutes formes de dérives comme les comportements autoritaires, paternalistes ou de dépendance qui font obstacle à la participation des membres. Les dirigeants devraient mettre les informations à la portée des membres à partir des canaux de communication fiables et efficaces. En retour, ils s'informeront auprès d'eux, en vue de connaître leurs préoccupations concernant la gestion de l'entreprise, la qualité des services et l'attente des membres. Avec ces mécanismes, on trouverait une autre dimension de la participation des membres : s'informer permet non seulement d'avoir une prise sur les destinées de l'association mais aussi favorise un va et vient constructif entre les préoccupations sociales des membres et l'idéal coopératif.

En partant des supports utilisés, nous décelons deux facteurs qui affectent la communication dans la coopérative Saint-Jérôme : le mode gestion des contacts personnels et la verticalité du modèle de communication. La communication de bouche à oreille charrie un potentiel élevé d'altération du message, à cause de l'influence de plusieurs interprétations de certains aspects du message. Cette influence grandit dans le cas d'une société où la culture orale est dominante. La verticalité de la communication dans la coopérative Saint-Jérôme ne s'observe pas uniquement à travers les médias, mais également dans les relations entre les dirigeants et les membres et les membres eux. Ce modèle de communication n'est pas efficace dans la coopérative. Elle ne respecte pas l'un des principes de cette dernière qui dispose que les membres d'une coopérative ont droit, de manière égale, aux services, aux bénéfices et à la prise décision au sein de l'organisation (Bisilliat, 1995 : 412).

Dans l'ensemble, à la coopérative Saint-Jérôme, la communication est unidirectionnelle, centralisée, opérée du haut vers le bas.

### 7.5 Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration constitue comme le noyau central et exécutif de l'organisation. Il regroupe donc le président, le vice-président, le secrétaire, le trésorier et deux conseillers.

Concrètement, certains membres du Conseil d'Administration sont presque absents du système d'action; mais par leur expertise ils contrôlent certains pôles de pouvoir. Le Conseil d'Administration tient de réunions régulières. Ils discutent de l'orientation de l'organisation, des difficultés rencontrées, des solutions à amener pour faire avancer l'organisation. Ces réunions ne sont pas ouvertes aux membres de la coopérative. Les rapports, mémoires, comptes rendus, les procès-verbaux ne

parviennent aux membres de l'organisation afin qu'ils obtiennent les informations nécessaires sur les décisions arrêtées lors de ces réunions. Cette pratique traduit une certaine mise en coupe réglée de l'organisation par ces groupes. Ces pratiques constituent une manière d'avoir le contrôle de l'organisation. Ces problèmes ne sont pas seulement des entraves à la participation pleine et entière des membres mais des obstacles qu'il faut contourner. Trop de membres ne sont pas membres à part entière, ils sont exclus et ne participent pas en qualité de membres, parce qu'ils n'ont pas les moyens de le faire. Ce terme membre implique que tous bénéficient d'un même pouvoir alors que la réalité est tout autre, alors que certains sont beaucoup plus influents que d'autres.

#### 7. 6 Caractéristique et cheminement

L'analyse des entretiens nous présente également un premier niveau d'information sur les caractéristiques socio-démographiques des dirigeants et de certains membres. Il semble se dégager deux tendances ou catégories concernant le cheminement des membres pour accéder aux postes électifs. Nous constatons qu'il existe la présence de deux catégories de dirigeants au sein de la coopérative. L'une a un itinéraire bien spécifique. Ce sont des gens scolarisés, proches du secteur dominant (fils de grands propriétaires terriens, commerçants, professeurs) de la zone. En d'autres termes ils constituent la petite bourgeoisie locale. Il ressort aussi que les postes sont liés à la position socioéconomique des gens. L'autre catégorie est constituée d'anciens membres des organisations communautaires (directeur de chapelle) qui ont une certaine expertise dans la mobilisation communautaire comme le «konbit» (association de travail en milieu rural) les groupements paysans. Mais nous constatons une suprématie du premier groupe sur le second. Signalons que le contenu de la formation on ne mentionne nulle part les questions sociales, ni les rapports agraires de la zone. La coopérative n'arrive pas encore à instaurer un rapport

horizontal entre ses membres. «L'absence de course au profit n'exclut pas la course au pouvoir, les stratégies personnelles, les comportements bureaucratiques ou autoritaires» (Laville, 2001 : 72). Cette situation traduit la réalité de la coopérative tant au niveau de la dimension institutionnelle, c'est-à-dire la participation des membres à la prise des décisions, au contrôle et à l'orientation de la coopérative et aussi au niveau de la dimension organisationnelle, c'est-à-dire au niveau des choix à faire dans la répartition des tâches et dans la livraison des services.

Le président évoque plusieurs facteurs pour expliquer en grande partie la faible participation des membres aux différents comités et aux réunions de l'Assemblée Générale : «ce sont des gens qui n'ont aucune expérience dans l'administration des groupes, ils ont très peu de temps à consacrer à l'organisation. Ils n'ont pas de formation académique ou ils en ont très peu (entrevue 1). Donc, les dirigeants n'ont jamais défini une stratégie pour contourner ces difficultés, soit l'acquisition et l'échange des connaissances, soit en leur donnant un rôle actif dans les différents comités.

#### 7. 7 Les sources de pouvoir

Il existe une forte corrélation entre les problèmes répertoriés et les relations de pouvoir entre les différents acteurs (dirigeants, membres et la communauté en général) dans la coopérative. Certains dirigeants ont comme première source de pouvoir leurs expertises. Ils maîtrisent très bien la formation sociale de la région. Leurs expertises couvrent les domaines politique, économique, culturel et social; par exemple, le président a été animateur ecclésiastique, professeur et inspecteur scolaire. Son expérience est reconnue et acceptée par tous les membres.

Toutefois, il a tendance à vouloir renforcer son expertise par des pratiques et mécanismes de types autoritaires, paternaliste ou de dépendance charismatique. Il s'oppose presque toujours aux idées des autres membres.

La seconde source de pouvoir est la maîtrise des relations avec l'extérieur. Il est connu dans toutes les organisations non gouvernementales (ONG), dans tous les organismes publics de la région. Il développe et contrôle plusieurs niveaux de relations avec autres autorités des pouvoirs publics. Par ces mécanismes il contrôle les relations de l'organisation. Ainsi il peut mieux maîtriser et contrôler les incertitudes qui affectent l'organisation.

Le président tire aussi son pouvoir de son contrôle des informations. Il est celui qui possède toutes les informations entourent l'organisation, l'éducation et la structure agraire de la région et les enjeux socio-économiques. Pour pouvoir consulter les archives de la coopérative en deux occasions nous étions obligés d'avoir son autorisation expresse. Il crée tout un réseau de dépendance autour de lui. Ces sommes de pouvoir lui confèrent une grande marge de manœuvre dans la gestion des fonds et dans l'allocation des marges de crédit. Par exemple, au dire de certains de nos répondants, il a créé de toutes pièces, un projet de crédit pour la construction de logement et de transport, qui ne répondent pas à la préoccupation de la majorité des membres. Ce fonds de crédit dépasse près de 55 % du montant de crédit accordé selon le rapport financier de l'année en cours. Pour certains, ce projet tend à renforcer et à maintenir les inégalités sociales qui existent dans la région. Au lieu d'accompagner les gens des secteurs défavorisés par le financement du secteur agricole et du petit commerce. Il octroie du crédit au plus nantis de la région. Selon nos répondants, ce projet ne semble pas avoir été participatif. Les membres n'ont pas le sentiment d'avoir participé à la conception et l'élaboration de ce projet. À les entendre, ils pensent que seuls les dirigeants et certains «membres notables» de la coopérative étaient peut-être les seuls à avoir participé à la prise de cette décision.

Toujours selon nos répondants, la coopérative est organisée et structurée selon la préoccupation de l'animateur principal. D'après le répondant no 3, «la quasi-totalité des dirigeants ont été tous des proches du curé qui était le principal instigateur du mouvement dans la communauté». Le répondant no 3 considère cette situation «normale»; pour lui, c'était la coopérative de l'Église. Ils se plaçaient sous le «patronage» du curé; ils avaient la confiance des membres, ils étaient aussi préparés pour diriger l'association.

Concernant la prise de décision dans l'association, elle se fait uniquement au niveau des dirigeants, nous dit un répondant. Dans les réunions de l'Assemblée Générale, il paraît comme si tout a été décidé à l'avance; il n'y a pas vraiment de discussion. Les dirigeants ne font que nous informer sur telle décision.

En ce qui a trait au fonctionnement de l'organisation, les répondants estiment qu'il peut être considéré comme démocratique dans les structures c'est-à-dire l'association est constituée de l'Assemblée Générale qui est la plus grande instance, le conseil d'administration, le comité de formation et le comité de crédit. Mais dans les faits, quand il y a réunion de l'Assemblée Générale très peu de membres participent. Cela est dû à plusieurs facteurs : le manque de motivation, le faible niveau de formation, la situation économique critique et leur bas niveau de conscience critique.

#### 7. 8 Participation des membres : État de la situation

Les membres de la coopérative Saint-Jérôme participent très peu à la vie sociale et démocratique de leur association. Ils jouent très peu leur rôle d'acteurs, du moins au sein des structures formelles comme l'Assemblée Générale. Ainsi, on dénombre très peu de rotation au niveau du Conseil d'Administration. De 1982 à nos jours la coopérative garde la même ossature des membres.

En effet, bien que les femmes constituent plus de la moitié du nombre de membres, une seule est au Conseil d'Administration. En ce sens, la coopérative ne joue pas un rôle actif dans l'émancipation de la femme. La preuve en est qu'on rencontre plus de femmes sur le Conseil d'Administration de plusieurs autres organismes (conseil communautaire, comité d'église) que sur celui de la coopérative. Cette réalité confirme que la femme a plus souvent un rôle marginal dans les sphères de pouvoir, dans l'association, malgré sa contribution socioéconomique. Il s'agit là situation conditionnée par la tradition que la coopérative n'a pu faire évoluer.

#### 7. 9 Espace de participation

En ce qui concerne le fonctionnement de l'organisation et les espaces de participation dans la coopérative Saint-Jérôme, la quasi-majorité de nos répondants estiment qu'il peut être considéré comme démocratique à certain égard. La structure organisationnelle de l'association est formée : de l'Assemblée Générale qui est théoriquement la plus grande instance décisionnelle de l'association, du Conseil d'Administration, d'un Comité de Formation. Mais dans la plupart des réunions de l'Assemblée la présence des membres se réduit à une participation plus symbolique que réelle. L'Assemblée Générale étant l'instance suprême de l'association, toutes les décisions doivent être prises à la majorité des membres présents. En général, elle exerce trois fonctions principales.

- Contrôle
- Surveillance
- Orientation

Pour certains, les caractéristiques socio-démographiques des membres qui vivent à la campagne, leur analphabétisme expliqueraient en grande partie leur faible

participation dans les assemblées de délibération et dans la vie démocratique de l'association en général. Mais d'autres éléments plus fondamentaux peuvent nous éclairer sur le faible taux de participation des membres à la vie de l'association. Les décisions sont prises le plus souvent au niveau des autres instances décisionnelles, notamment au Conseil d'Administration. Du fait de leur analphabétisme et peu ou pas de séances d'informations prévues à leur intention. D'autres facteurs sont également invoqués pour expliquer une faible participation. Parmi ceux les plus souvent cités, signalons l'inexpérience des membres, le manque de disponibilité. Mais comme a souligné un observateur «les assemblées paraissent la plupart du temps lourdes pour les sociétaires». Il relatait «que la répartition des membres en comité pourrait faciliter un espace de participation ; avant les rencontres en Assemblée Générale, ils recevraient les rapports préparés pour les étudier et les discuter au besoin, pour les analyser et pour mieux les comprendre ; ils apprendraient ainsi à évaluer les résultats financiers et les résultats généraux de leur association». Chacun serait ainsi en mesure de prendre connaissance de l'avancement ou des problèmes de la coopérative, de préparer ses prises de position sur les points qui lui paraissent clairs ou obscurs ou ceux qui l'intéressent, bref, chacun serait en mesure de participer.

Mais malheureusement, dans la coopérative Saint-Jérôme, les sociétaires ne reçoivent durant les réunions de l'Assemblée Générale que des rapports affichés sur un tableau noir, des chiffres dont ils ne comprennent pas la logique. Pourtant ils sont obligés de statuer dessus. Il suffit qu'un membre déclare que le rapport est correct et qu'un autre appuie et le tour est joué. Les dirigeants ne peuvent argumenter le contraire, soutient un répondant. Dans ces conditions la tenue de la réunion de l'Assemblée Générale paraît comme un rituel obligatoire auquel participent les membres, uniquement pour le plaisir de se rencontrer, mais non pas pour poser les problèmes de l'association.

Mais certains de nos répondants soulignent que le faible niveau d'instruction des membres a tendance à occulter un élément majeur de leur niveau de participation.

C'est l'accès au principal moyen de production de la zone : la terre. L'accès à la terre se fait souvent par l'intermédiaire des moyens et grands propriétaires terriens de zone qui sont aussi membres de la coopérative. Ces derniers mettent de petites parcelles à la disposition de ces travailleurs qui deviennent des métayers, «deux-moitié», «couve»... Par l'intermédiaire de ces transactions, les grands propriétaires ont pu développer avec les petits paysans des rapports qui nous rappellent le modèle des plantations. Non seulement, ils exploitent les paysans par toutes sortes de moyens comme : extorsions de récoltes, journées de travail non rémunérées, mais aussi ils essaient de contrôler leur agir et même dans leurs prises de décisions dans les réunions de la coopérative. Certaines fois, les membres «métayers» sont obligés de suivre le «grandon», juste pour maintenir la possibilité d'exploiter leurs lopins de terre. Donc, ce moyen de production consolide les rapports sociaux même dans l'enceinte d'une association qui par essence devrait favoriser les rapports horizontaux entre membres.

Mais certains dirigeants mettent en question cette analyse. Pour eux, «le faible niveau de participation est dû à leur analphabétisme, l'inexpérience dans la gestion, le manque de disponibilité, le peu d'intérêt pour la coopérative» (entrevue 1 et 2) et ils l'admettent quand ils disent «il apparaît évident que les membres constituent un acteur avec une faible influence par rapport au pouvoir des dirigeants dans la gestion de la coopérative» (entrevue2). Malgré la philosophie du mouvement coopératif, les dirigeants ont pu laisser glisser ou ont entretenu certaine dérive du milieu comme le paternalisme ou la dépendance dans la gestion de l'association.

L'autre obstacle à la participation de membres dans le fonctionnement de la coopérative est l'immobilisme au niveau de la rotation des membres à des postes de responsabilité. Pour certains c'est le manque de ressources humaines et pour d'autres c'est la mainmise d'un secteur sur l'association.

Nous n'avons malheureusement pas pu assister à la réunion annuelle de l'Assemblée Générale des membres de la coopérative Saint-Jérôme (qui avait eu lieu en octobre, la conjoncture sociopolitique du pays ne favorisait pas notre déplacement). Cependant, des discussions avec nos répondants, la consultation des procès-verbaux des trois dernières réunions de l'Assemblée Générale nous montrent la participation symbolique des membres. Ces procès-verbaux mentionnent très peu de discussions entre les membres sur la gestion et l'orientation de l'association et de l'entreprise. Et ils ne rapportent aucune motion proposée par les membres. Cela traduit le caractère symbolique de la participation et nous ramène à la notion de conscientisation selon Freire(1974). La coopérative doit favoriser la conscience critique chez ses membres afin de permettre le bourgeonnement d'un nouveau modèle de société en passant par la dialectique de la participation. Mais il paraît que les sociétaires de la coopérative Saint-Jérôme s'en remettent à la bonne foi des dirigeants. Cette délégation du pouvoir les assimile au type de participation que Meister (1977 ; 1974) qualifie de passive.

Les problèmes évoqués ci-haut conjugués au désistement de plusieurs membres ont conduit à un certain immobilisme au niveau de la rotation des membres à des postes de responsabilité. Le manque de ressources humaines est en ce sens un obstacle à la démocratie et aux valeurs fondamentales de la coopération. Mais, cherche-t-on, par la formation, le développement des ressources humaines ? Les dirigeants y ont-ils intérêt ?

#### 7. 10 Obstacle et facilitation de la participation

Dans cette partie, nous allons essayer de décrire et de comprendre les facteurs qui incitent participation des membres mais aussi ceux qui en font obstacle.

### 7. 10. 1 Les pressions économiques

L'isolement socioéconomique, l'absence de programme de crédit dans la zone, pourraient faire croire que les membres vont changer l'ordre social en mettant en place la coopérative. Comme nous l'avons souligné dans le contexte d'émergence de la coopérative, d'après les fondateurs cette dernière a pris naissance en raison de la carence de crédits dans la zone et pour la recherche d'alternatives au crédit usuraire. L'activité économique principale de la zone est la production et la commercialisation du riz. Mais depuis 1982, avec l'abattement des porcs qui constituaient la «banque» des paysans, (1986 et 1995), les agriculteurs sont victimes du *dumping* de la production rizicole américaine et de la libéralisation du marché sous l'influence du FMI et de la Banque Mondiale. Cette situation va renforcer la dépendance de la population vis à vis de l'extérieur et du secteur dominant local. Nos répondants soulignent que le prix payé pour le riz ne couvre pas les coûts de sa production. Dans un tel contexte, les aspirations et les besoins des membres sont plus de l'ordre de survie que de celui de la politique ; du moins, apparemment : leurs préoccupations ne sont pas de siéger aux différents conseils ou comités de la coopérative (des postes bénévoles et pour lesquels ils n'ont pas été préparés). Ce qu'ils espèrent, c'est plutôt de trouver des fonds pour commencer ou renforcer un petit commerce susceptible de leur permettre d'aller chercher un revenu pour combler les pertes au niveau de la production rizicole. Édouard (1999), avait déjà étudié la participation des membres dans une coopérative située dans une banlieue de Port-au-Prince. Son constat général était très significatif.

Certains membres, devant les vicissitudes de la réalité quotidienne de leur existence, s'adonnent à leurs activités de commerce plutôt que de participer pleinement aux affaires de la coopérative. La majorité des membres sont des commerçants, ce qui voudrait dire qu'ils ont intérêt à mieux participer dans la gestion de la coopérative de façon à mieux comprendre la gestion dans l'administration de la coopérative et à trouver plus d'argent en terme de prêt. Tel n'est pas ici le cas, souligne-t-elle (Édouard, 1999 : 72).

### 7. 10. 2 Enjeux collectifs aux prises de décisions

Les acteurs occupant les positions au sommet de la hiérarchie de l'association s'isolent par rapport à la base. Leur position constitue pour eux un tremplin pour accéder à autre chose. De ce fait, les dirigeants poursuivent des intérêts autres que ceux consistant à défendre les préoccupations des membres. Il y a manifestement entre les dirigeants et les membres une divergence d'intérêts. C'est une contradiction très courante dans le milieu social et politique en Haïti

### 7. 10.3 Les membres de base et leurs comportements de retrait

Les membres, de leur côté, ne participent pas vraiment à la vie de leur association. Ils s'en remettent à la bonne foi des dirigeants. De plus, chacun a tendance à développer sa propre stratégie pour s'attirer les bonnes grâces des dirigeants, attitude courante dans les sociétés où sévit le clientélisme. Par manque de formation, le membre est comme empêtré dans une contradiction : d'un côté il est sommé de suivre la ligne de l'association, et de l'autre, sa situation précaire le conduit à adopter des stratégies personnelles pour s'attirer les bonnes grâces des dirigeants.

### 7. 10. 4 Le phénomène de la concentration du pouvoir

L'un des maux fondamentaux dont souffre la coopérative Saint-Jérôme est le phénomène de la concentration du pouvoir entre les mains des dirigeants qui vont constituer une oligarchie. Or, dans une organisation coopérative, la participation repose sur la distribution tant des tâches que du pouvoir. La variable distribution du pouvoir contient essentiellement des informations ainsi que la circulation de l'information. Elle signifie la capacité du système à s'autodéterminer et à s'autogérer.

Dans la coopérative Saint-Jérôme cette distribution du pouvoir n'est pas réalisée effectivement. Cela est dû selon nous à plusieurs raisons :

- l'absence d'une réelle volonté de distribuer effectivement le pouvoir entre les différents membres de l'organisation ;
- l'incapacité des membres à participer ; ils ne sont pas conscients de leur pouvoir et de leurs responsabilités en tant qu'acteurs de l'organisation

Aussi convient-il de souligner que ce phénomène de la concentration du pouvoir ne relève pas du cadre réglementaire interne de l'organisation coopérative ni de sa philosophie. Car par essence, l'organisation coopérative constitue un espace de répartition de pouvoir entre tous les membres. Mais à la coopérative Saint-Jérôme la réalité est tout autre. S'agit-il de la persistance du modèle traditionnel de l'exercice du pouvoir qui est encore présent dans d'autres sphères de la société haïtienne comme la famille, l'école, l'église et la politique ?

La participation n'est pas une invention du mouvement coopératif. Elle a toujours existé et elle est liée à la gestion et aux rapports entre les dirigeants et les dirigés. Ce rapport est présent dans le panorama social haïtien. Dans le cadre de ce travail, nous nous sommes intéressés à la question de la participation effective des membres. Ainsi, le problème de la participation des membres se pose en fonction de l'absence de connaissances techniques et du rapport de dépendance. Comme le souligne Rosanvallon (1976), l'uniformité sociologique est d'ailleurs le prix à payer pour équilibrer la situation de différenciation traduite par les inégalités économiques. À l'inverse, une plus grande inégalité économique appelle une véritable différenciation sociale.

#### 7. 10. 5 Présence et type de participation

En dépit de certaines préoccupations en ce sens, les membres ne participent pas, même s'ils sont présents physiquement aux réunions de l'Assemblée Générale. Cette non-participation est-elle due seulement au manque de connaissances ? Car l'Assemblée Générale se réunit chaque année. Si c'était, le cas ils pourraient combler cette lacune au fur et à mesure. Mais les rapports de dépendance entre une catégorie de membres par rapport à une autre font obstacle à la participation. Les «grandon» qui sont membres de la coopérative essaient de conditionner la pensée et l'agir des paysans. Une coopérative est considérée comme un régulateur de fonction sociale, un outil de revalorisation du tiers secteur, donc les membres doivent être confiants de ce qu'ils entreprennent. La coopérative, en raison de son fonctionnement, doit aider les sociétaires à devenir autonomes et non dépendants de certains membres. Elle doit les aider à prendre conscience de leur capacité. Dans ce cas, la formation doit être liée à un projet de changement, à une action collective.

#### 7. 10. 6 Mode d'intégration des membres

Le mode d'intégration des membres peut nous aider à comprendre leur niveau de participation. Certaines personnes sont devenues membres pour profiter des avantages que donne une coopérative ; d'autres sont à la recherche d'une identité collective. Nous ne pouvons que suivre Byas (1982-1983) lorsqu'il écrit «l'homme ne vit pas seulement en groupe parce qu'il a besoin de l'autre, mais parce qu'il veut se réaliser en se donnant à l'autre». Il veut prendre conscience de sa valeur d'agent social. La coopérative constitue donc un lieu de rencontre pour certains membres. Mais, ceux-ci peuvent-ils participer à des activités s'ils se trouvent entravés par d'autres rapports de domination pour lesquelles la coopérative ne manifeste pas ou peu d'intérêt.

La majorité de nos répondants nous disent que c'est par l'intermédiaire d'une personne qu'ils sont devenus membres, généralement par une personne significative pour eux comme un ami, un parent ; mais surtout quelqu'un qu'ils estiment ou à qui ils veulent ressembler, par exemple un notable. Très peu affirment qu'ils sont venus de leur propre gré. Ce qui traduit le fait qu'ils font partie de la coopérative sans en comprendre les enjeux, mais plutôt par suivisme. Très peu de membres évoquent leur adhésion par une situation indésirable ou oppressante qu'ils veulent changer ; cela démontrerait un niveau de conscience critique des membres. Mais aucun ne mentionne si leurs orientations idéologiques sont conformes à celle de l'acteur ou de la personne qui l'a invité. Il y en a qui disent : «se yon moun ki di'm li mete non'm nan koperativ la, se mèt tè a ki di'm ale nan koperativ pou'm ka jwenn kredi». Quelqu'un m'a dit avoir donné mon nom à la coopérative ; le propriétaire de la parcelle que je travaille m'a dit d'aller à la coopérative pour avoir accès au crédit. Ici intervient la théorie de la privation d'Aristote, selon Piven et Cloward (1991)<sup>27</sup> : en associant les changements économiques à une rémunération, c'est-à-dire, les gens reçoivent moins que ce qu'ils attendent.

#### 7. 10. 7 Le contenu de la formation

La relation des membres avec la réalité socioéconomique est médiatisée par la méthodologie de la formation. Il ne suffit pas de souligner l'absence de participation des membres dans les sphères de pouvoir (contrôle et orientation de la coopérative). Il est important d'observer que la formation au sein de la coopérative est dominée par la dialectique sociale. Comeau (1995) souligne que la participation est une activité sociale et organisationnelle, favorisée par un ensemble complexe de phénomènes permettant aux acteurs sociaux de se joindre à des actions collectives et de les

---

<sup>27</sup> Piven et Cloward (1991) «Vie quotidienne et participation aux associations communautaires». Nouvelles pratiques sociales, vol 4.

soutenir. En outre, la presque totalité de nos répondants optent pour le développement de la coopérative par l'organisation de séminaires de formation. Très peu parlent de la participation des membres. Cela signifie que la participation n'est pas primordiale pour eux ; il suffit de voter des représentants au niveau des conseils et de leur laisser la gestion de la coopérative pour que tout se passe très bien. Cela peut signifier aussi qu'ils ne sont pas conscients de leurs droits ni de leur responsabilités

La participation et la formation des membres d'une coopérative comptent beaucoup pour la bonne marche de cette organisation. Celle-ci devrait-être considérée comme un facteur ou un outil de changement pour les membres. Et, il devrait y avoir une collaboration entre les membres. Mais à cause de certains effets perturbateurs comme le manque de démocratie, la dépendance socio-économique, le manque d'implication, la différence de vue sur la marche de l'association... certains disent n'être pas d'accord avec le cheminement de la coopérative.

Il existe une certaine faiblesse dans la participation des membres au sein de la coopérative Saint-Jérôme. Ils se font membres parce qu'ils avaient été sollicités soit par le curé, par un notable ou par quelqu'un qu'ils estiment, sans se soucier de leur implication. Mais, ont-ils vraiment une motivation pouvant entraîner une prise en charge de leur association ?

Ces résultats confirment ou mettent à nu certaines défaillances et expliquent les pratiques qui vont à l'encontre de la participation. Ces pratiques reflètent les agissements des dirigeants et des notables de la zone qui jouent sur bas niveau d'éducation des membres et sur leurs caractéristiques socio-démographiques pour accaparer l'association au détriment de sa base.

## CONCLUSION

Le travail que nous venons de présenter avait pour but de nous permettre d'explorer une dimension pour le moment peu abordée dans le domaine de la recherche sur le mouvement coopératif en Haïti. Plus exactement, il s'agissait d'explorer les mécanismes que le secteur coopératif pourraient mettre en place pour favoriser la participation pleine et entière des membres, et ce à partir d'un examen des conditions et des pratiques actuelles de participation. Cette étude explore un sujet original en ce sens qu'elle traite un thème qui pourrait susciter un intérêt important au sein du mouvement coopératif en Haïti. De plus, cette situation est évidemment liée à la situation sociale et politique qui prévaut.

Le cadre théorique et conceptuel de l'étude, qui est présenté dans le second chapitre, a été construit à partir d'une recension des écrits sur la question de la participation, écrits portant soit sur une vision théorique de la participation ou qui documentent son application en milieu rural. Ce cadre conceptuel oppose une vision libérale de la participation à une vision critique qui demeure plus politique et moins instrumentale. Le positionnement théorique qui a guidé notre travail se situe dans l'application d'une approche critique de la participation. Selon cette approche, la participation n'est ni une panacée, ni une simple technique; elle se caractérise par le contrôle et l'orientation de l'association par les membres, en tenant compte de leurs intérêts. La démarche méthodologique retenue, une étude de cas basée sur une recherche documentaire et sur des entretiens semi-dirigés, comme techniques de collecte de données, a été choisie en raison de son adéquation avec les objectifs exploratoires de notre recherche et à cause des caractéristiques du terrain qui facilitaient sa mise en application. Rappelons que nous nous sommes intéressés à comprendre les facteurs qui pourraient faciliter ou faire obstacle à la participation des membres à la coopérative Saint-Jérôme afin de proposer des pistes d'intervention pratiques. En plus

des informations fournies par les membres, nous avons eu des discussions avec divers chercheurs et un cadre du mouvement.

L'analyse réalisée nous a permis de faire ressortir la dynamique sociale qui se dégage à l'intérieur de l'organisation. Les résultats émanant des données primaires (enquête de terrain) et secondaires (recherche documentaire) montrent que la place subordonnée des membres au sein de leur association limite ou conditionne leur agir. Les motivations au regroupement sont principalement d'ordre économique pour la majorité et visent l'accès au crédit et à la terre. Des avantages d'ordre socio-éducatif sont également recherchés comme par exemple, la formation agricole. Mais pour une minorité de membres les motivations au regroupement sont d'ordres symboliques. Pour eux, la coopérative peut les aider à reconquérir le «droit de cité», surtout après les événements de 1986 : sortir de l'isolement et échanger avec d'autres c'est créer un «climat de paix sociale» disait l'un d'eux. Cette situation est quelque peu en porte-à-faux avec la philosophie coopérative. Dans ce contexte, «les coopératives se voient assigner le rôle de transformer l'état des choses mais sans changer fondamentalement les structures» Borda (1970 : 9). Le niveau relativement élevé des connaissances des dirigeants leur confère un pouvoir sur les membres et fonctionne donc comme moyen de différenciation sociale, donc technocratique.

D'autre part, le prestige du savoir érige une catégorie de membres en personnages politiques et sociaux qui deviennent incontournables dans la région. Le résultat est que les membres sont obligés de développer avec eux de rapports de paternalisme. Les membres ont en conséquence peu de pouvoir et peu de contrôle sur les décisions, étant contraints de suivre les directives pré établies. Leur conditionnement par l'emprise des conditions matérielles et l'animation sociale font obstacle à leur autonomie et renforcent davantage leur dépendance vis-à-vis des acteurs dominants de la zone. Ces élites locales de la zone contrôlent les ressources matérielles et symboliques et occupent le principal pôle de pouvoir dans le milieu. Au lieu de

devenir un objet de transformation sociale, la coopérative est ainsi devenue un objet d'instrumentalisation et d'asservissement au service d'un groupe.

Par ailleurs, si la formation et l'alphabétisation des membres ont été l'un des objectifs avoués de la coopérative, ces activités n'ont pas bénéficié d'une attention majeure de la part des dirigeants. Plusieurs indicateurs en témoignent : la hiérarchisation de la formation ainsi que la lourdeur du contenu et les méthodes de transmission. La formation des membres épouse le modèle de l'école classique. Elle parle un langage abstrait qui nie les expériences particulières des membres, elle ne fait pas ou peu de références à la problématique sociale des membres comme la réforme agraire ou la captation de rentes. Elle n'aide pas à résoudre des problèmes concrets, c'est-à-dire des problèmes qu'ils comprennent réellement et auxquels ils seraient intéressés à trouver des solutions. Toutes ces contradictions convergent vers un seul objectif : le contrôle de l'agir des membres. La formation dont ils bénéficient, n'a pas réveillé leur créativité, ni développé leur imaginaire et encore moins leur esprit critique. En somme, la formation ne crée pas l'autonomie des membres. Leur dépendance est maintenue à travers les méthodes et les contenus de l'animation. Dans ce processus, s'est révélée également la dépendance idéologique et financière des membres. C'est donc un rapport inégal très complexe qui se révélerait à travers les contradictions socio-économiques dans la structure organisationnelle.

D'autres attitudes mettent également la participation à l'épreuve, les formes de communication, par exemple. En faisant un tour d'horizon des facteurs qui affectent la participation des membres dans la coopérative Saint-Jérôme, la communication déficiente et la circulation inégale de l'information jouent un rôle majeur. Le discours développementaliste militant pour la promotion des coopératives considérées comme la meilleure voie pour un développement harmonieux du pays se situe fort loin des préoccupations quotidiennes des groupes paysans et de leur situation réelle de vie. Certains ont même proposé le modèle de Kibboutz Israélien parmi eux citons

Roumain (1958), Latortue (1990) pour remplacer les modes de regroupements locaux. De telles interventions, loin de favoriser le développement de la participation, reproduisent en fait la distance entre les préoccupations des élites et celles des paysans et entretiennent l'inégalité.

Nous avons eu pour objectif principal de comprendre le degré et les formes de participation des membres de la coopérative Saint-Jérôme en démontrant que l'instrumentalisation de la participation des membres et l'absence de connaissances utiles et pertinentes constituent obstacles majeurs à la participation des membres. Nous avons postulé que la participation pleine et effective des membres dépend de la force ou de la faiblesse de ces deux éléments dans la structure. En fait, nous avons vu que la participation représente le pivot de toute organisation ou l'économie et le social vont de pair, la participation constituant la base de l'organisation fondée à partir de l'aide mutuelle.

La participation est directement liée au mode de fonctionnement de la coopérative. Les formes, qu'elle prend, sont dues au manque de connaissance des membres, à leur manque de temps et à la conception très instrumentale de la participation qui est mise de l'avant (mécanismes formels). Autrement dit, nous pouvons affirmer que la quête quotidienne de subsistance et l'absence de connaissance technique constituent les obstacles majeurs à la participation. Dans ce cas, de nouvelles stratégies d'intervention doivent être développées, de façon à aider les membres à sortir du cercle vicieux de la nécessité quotidienne. L'accent doit être mis sur le mode de formation que donne la coopérative aux membres et la façon dont les membres acquièrent certaines connaissances.

Nous avons pu observer que les membres forment une catégorie ayant des intérêts propres dans le développement de la coopérative. Mais, ils ne sont pas conscients de l'intérêt du jeu participatif qui demeure le problème majeur des membres. Or ce

problème ne peut être résolu tant que ceux qui en souffrent n'en prennent pas conscience. La participation doit être considérée comme un mouvement social qui conscientise chacun des membres en vue de l'amélioration des rapports qui en découlent.

La participation peut introduire un nouveau type de rapport social entre les membres. L'ensemble des contradictions qui sont nées à partir de méthodes d'organisation basées sur l'absence de participation? Aussi des théories proposent-elles la participation par l'absorption? Celle-ci exige une communication qui établit une distinction entre le codage et le décodage du discours des acteurs, en passant par les repères culturels. Et Freire (1974) disait que la communication doit être basée sur la réalité. C'est-à-dire sur les conditions matérielles d'existence des membres. Dans la coopérative Saint-Jérôme cette réalité est autre : absence de crédit, manque d'accès à la terre et l'absence de pouvoir sur leur propre vie.

Dans un pays où le taux d'alphabétisation est très bas, la formation économique que demandent les membres est très problématique ou s'avère très difficile. Dans ce cas, nous ne pouvons pas faire des recommandations sans tenir compte de la réalité que reflète la situation économique et sociale de certains membres. Il n'existe pas de recette magique contre la pauvreté. C'est à cause de la pauvreté que les membres n'ont pas de temps disponible pour les différentes activités de la coopérative. Alors que le but de la coopérative c'est de mettre des ressources en commun en vue de l'amélioration de leur vie, les membres sont économiquement dépendants et cette dépendance les place dans une position très vulnérable.

Comme piste d'intervention, nous recommandons la mise en place d'un programme comportant les projets suivants :

- Implantation d'un projet d'éducation et de formation coopérative qui tente d'établir une relation égalitaire entre apprenants et enseignants;
- Développer un système de crédit en raison des besoins réels des membres;
- Faciliter l'accès aux ressources matérielles et symboliques de la coopérative à tous les acteurs.

L'ensemble de ces projets doit être d'abord discuté dans la mesure du possible, avec les membres en tenant compte de leurs rythmes de productions et d'apprentissage. L'initiation conduira à la mise en place d'un programme visant à la fois la participation des membres et la satisfaction des besoins exprimés. Autrement dit, nous recommandons de considérer les attentes des membres comme points de départ dans l'expérimentation de la participation comme stratégie pour l'instauration de la démocratie dans la coopérative.

En terminant, précisons les limites de cette recherche, plus particulièrement les limites de la cueillette des données. Pour des raisons logistiques, il ne fut pas possible de retourner en Haïti, pour approfondir certaines questions et rencontrer d'autres membres, pour avoir des idées plus nettes sur l'implication des membres dans leur association. Notre séjour en Haïti fut bouleversé par la conjoncture politique et nos déplacements furent limités dans le temps, ce qui nous amena à faire des choix parfois contraignants pour notre recherche. Changer ou reporter des rendez-vous a limité la possibilité de rencontrer toutes les personnes souhaitées. Par exemple, certains membres n'étaient pas disponibles lors de notre séjour à Petite Rivière de l'Artibonite et il ne fut pas possible de retourner les rencontrer plus tard. De plus, il fut difficile de constituer un corpus représentatif de l'ensemble des membres que comporte la coopérative tellement cette classification est complexe : paysans sans terre, métayer, parcellaire, petit/moyen propriétaire, grand propriétaire, fonctionnaire,

petit commerçant. Cette hétérogénéité nous rendait la tâche ardue surtout dans ce milieu, il est difficile de déceler qui est qui.

Par son caractère qualitatif, ce mémoire a cherché à approfondir le cadre des recherches sur la participation et l'implication des acteurs dans leur association. Cette recherche visait à une compréhension de la perception des membres de leur association. Pour arriver à pénétrer la perception des membres, nous nous sommes immiscés dans leur milieu et dans leur association au moyen de cette étude; par le biais d'entrevues en profondeur, nous avons accédé à leurs réalités socio-économiques.

Bien que cette recherche soit limitée uniquement à la coopérative Saint-Jérôme, dans le temps, dans l'espace et par le nombre de répondants interrogés, elle se fonde sur la perspective d'individus directement impliqués dans le processus de participation, dont l'expérience assure sa pertinence. Voici les principaux éléments d'une ébauche d'un plan d'intervention pratique qui pourrait aider la coopérative à favoriser la participation des membres : comprendre sur quels rapports sociaux s'édifient la société coopérative ; mettre en relief les rapports sociaux tissés à l'intérieur de la coopérative et autour d'elle. Nous considérons la coopérative comme une organisation-outil, comme un outil. On peut savoir bien utiliser un outil ; on peut s'en servir mal. Pour nous, l'outil se situe dans un continuum qui va d'une béquille à une arme meurtrière. On peut l'utiliser pour chercher des moyens de survie. On peut s'en servir pour améliorer sa situation économique et sociale. On peut l'employer contre d'autres. Les intérêts autour de l'outil sont divers. Certains secteurs souhaitent l'amélioration de l'outil, d'autres essaient de se l'approprier ; d'autres encore travaillent à sa destruction. Il est important de connaître à quelles fins les différents secteurs impliqués utilisent ou veulent utiliser l'association.

ANNEXES

## A. CANEVAS D'ENTREVUE

- Depuis quand faites vous partie de la coopérative?
- Comment avez vous entendu parler de la coopérative?
- Quelles sont les raisons qui vous ont fait devenir membres?
- Description de l'expérience
- Qu'est-ce que la coopérative a changé dans votre vie, dans la vie de la communauté?
- Parlez nous de votre situation avant et après votre adhésion à la coopérative?
- Est ce que vous avez eu des sessions de formation?
- Pouvez-vous parler un peu de la formation et des thèmes?
- Quel est votre rôle dans la coopérative et dans les décisions?
- Votre présence dans les assemblées?
- Pouvez-vous nous décrire comment on prend les décisions dans la coopérative?
- Êtes-vous toujours d'accord avec les décisions des dirigeants?
- Qu'est ce qui est important pour vous de discuter et de décider?
- Avez-vous autres choses à ajouter?

## B. VERSION OFFICIELLE DU FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

<p>Je, soussigné (e).....</p> <p>Accepte de fournir des renseignements dans l'enquête intitulée : «LA PARTICIPATION DANS LES ORGANISATIONS COOPÉRATIVES EN HAÏTI : LE CAS DE LA COOPÉRATIVE SAINT-JÉRÔME».</p> <p>Étudiant chercheur responsable :</p> <p>Je suis informé (e) que les renseignements obtenus lors de cette enquête sont confidentiels, qu'ils ne seront connus que de l'investigateur principal, que toute publication sera sur l'ensemble des personnes interviewées et jamais sur un cas particulier.</p> <p>Après l'analyse des résultats, les données de la recherche seront détruites.</p> <p>Je reconnais par ailleurs, la possibilité de me retirer de l'étude en tout temps pour des motifs dont je serai le seul juge.</p> <p>Enfin, je suis informé (e) aussi que le sous-comité de la maîtrise a approuvé ce projet de recherche et que l'observance de leurs recommandations est une condition indispensable à la réalisation de cette recherche.</p> <p>Signature de l'interviewé (e) _____</p> <p>Signature de l'étudiant chercheur responsable _____</p> <p>Date :</p> <p>Lieu :</p>
---

## C. VERSION ORALE EN CRÉOLE (TRADUCTION)

Mon nom est MARC ÉLIE PIERRE, je suis un étudiant de l'UQAM (une université du Canada)

Je vais vous parler pour avoir un peu d'information pour mon travail de sortie.

Je vous donne la garantie formelle que les informations qui vont sortir de notre causerie aujourd'hui resteront entre nous. Personne d'autre que moi ne va pouvoir connaître ce qui sera dit. À la fin de mon travail, je vais écrire un document mais je ne parlerai jamais d'une personne en particulier mais de tout le monde. Après avoir terminé mon document, je vais détruire toutes les cassettes et les papiers.

Vous pouvez décider d'arrêter de parler avec moi n'importe quand, sans me donner aucune raison ou explication.

Mon école est d'accord avec moi. Je dois absolument suivre leurs recommandations pour faire le travail.

Si vous êtes d'accord répondez par l'affirmative.

## BIBLIOGRAPHIE

- Ander-Egg, Ezequiel. 1990. *Repensado la investigacion action participativa*. Humanitas. Buenos Aires, 245 pages.
- Ans, André-Marcel. 1987. *Haïti, paysage et société*. Karthala. Paris, 337 pages.
- AQOCI-HAITI. 1992. *Actes du colloque ONG, Groupes de base et démocratique en Haïti. (24, 25 et 26 Avril 1992)*. Montréal, 125 pages.
- Angers, François-Albert. 1976. *La coopération : de la réalité à la théorie économique*. Fides. Montréal, 411 pages.
- Ayeva-Traoré, Aminata. 1993. Participation populaire et Autopromotion paysanne. Thèse de doctorat. Université du Québec à Montréal, 599 pages
- Bastien, Rémy. 1985. *Le paysan haïtien et sa famille*. Karthala. Paris, 217 pages.
- Basque, Philippe. 1994. « Sur les chantiers de l'économie solidaire ». *Le Monde diplomatique*. Septembre. p.18-19.
- Barthélémy, Gérard. 1990. *L'univers rural haïtien : le pays en dehors*. L'harmattan. Paris, 189 pages.
- Barthélémy, Gérard. et Christian Girault. 1993. *La république haïtienne état des lieux et perspectives*. L'harmattan. Paris, 485 pages.
- Bernardin, Ernst A. 1991. *L'espace rural haïtien: Bilan de 40 ans d'exécution des Programmes Nationaux et Internationaux de Développement (1950-1990)*. Éditions des Antilles S.A. Port-au-Prince, 407 pages.
- Bernfeld, Dan. 1983. Un nouvel enjeu : la participation. Presses Universitaires de France, 129 pages.
- Bernoux, Philippe. 1990. La sociologie des organisations : initiation théorique suivie de douze cas pratiques, Édition Seuil, Paris, 378 pages.

- Bidet, Éric. 1994. « Coopératives de travail : une recherche foisonnante et novatrice, une interview de Jacques Defourny ». *Revue d'études coopératives, mutualistes et associatives (RECMA)*. no 253-254. p.23-35.
- Bidet, Éric. 1997. *L'économie sociale*. Edition Le Monde. Paris, 214 pages.
- Benoit, Joachim. 1979. *Les racines du sous-développement en Haïti*. Imprimeur Deschamps. Port-au-Prince, 257 pages.
- Boisvert, Daniel et al. 1995. *Animation de groupe : approche théorique et pratique pour une participation optimale*. Presses Inter Universitaires. Cap Rouge, 324 pages.
- Borda, Orlando Fals. 1986. *Conocimiento poder popular*. Siglo XXI, Bogota, 134 pages.
- Bourdieu, P. et J. C. Passeron. 1964. *Les étudiants et leurs études*. Paris, Mouton, 149 pages.
- Brochu, Janot. 1987. *L'éducation coopérative comme stratégie d'éducation alternative*. Mémoire de Maîtrise. Université Sherbrooke, 86 pages.
- Camille, Lamothe. (sans date). *Une étape de l'évolution coopérative dans le domaine de l'épargne et du crédit*. Presse Nationale d'Haïti, 205 pages.
- Charco, Bernard. 1976 : *La mystification pédagogique*, Paris, Ed Payot, 285 pages.
- Chaveau, J-P. 1992. *Le modèle participatif de développement rural est-il alternatif ?* Revue APD. no3. ORSTOM. Montpellier.
- Comeau, Y. 1994. *La participation des travailleurs dans les coopératives de travail et dans les entreprises capitaliste au Québec*. Montréal. UQAM. Chaire de coopération Guy-Bernier, 22 pages.
- Comeau, Y. 1996. *Guide de collecte et de catégorisation des données pour l'étude d'activités de l'économie sociale*. Montréal. UQAM. Crises, 13 pages.
- Comtois, Gilles. 1982. *Éducation coopérative*. Revue du C.I.R.I.E.C. vol 14, no 1.

- Corten, André. 1987. *Port au sucre*. Éditions CDHICA. Montréal, 312 pages.
- Corten, André. 1989. *L'État faible : Haïti et République dominicaine*. Éditions CDHICA. Montréal, 255 pages.
- Corten, André. 2000. *Haïti : Mal politique et diabolisation de la misère*. Éditions CDHICA. Montréal, 245 pages.
- Constant, Jean André. 2000. *Politique scolaire et politique économique : des rapports entre réformes éducatives et ajustement structurel en Haïti*. Mémoire de licence. Faculté des Sciences Humaines. Université d'État d'Haïti, 112 pages.
- Crozier, Michel et E. Friedberg. 1981. *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Paris, du Seuil, 436 pages.
- Delice, Wista. 1998. *Cause du faible développement de la politique sociale en Haïti*. Mémoire de licence. FASCH. UEH, 115 pages.
- Demonque et Eichenberger. 1968. *La participation*. Paris, Ed France-empire.
- Desforges, Jean-Guy. 1979. *Le mouvement coopératif au Québec*. Montréal. HEC.
- Deslauriers, Jean-Pierre. 1991. *Recherche qualitative : guide pratique*. McGraw-Hill, 142 pages.
- Deslauriers, Jean Pierre. (sous la direction de). 1997. *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Éditions Gaétan Morin. Montréal.
- Dewind, Josh, et David Kinley III. 1988. *Aide à la migration. L'impact de l'assistance internationale à Haïti*. Éditions du CIDIHCA. Montréal, 216 pages.
- Dumas, Bernard et Michel Séguier. 1997. *Construire des actions collectives*. Chronique sociale. Lyon, 226 pages.
- Édouard, Eliett 1999. *La participation dans la coopérative Solèy leve de Bel-Air*, Mémoire de licence, FASCH, UEH, 92 pages.

- Élie, Jean Rénol. 1991. *Des coopératives : pourquoi faire?* GHRAP. Port-au-Prince, 80 pages.
- Élie, Jean Rénol. 1995. *Oganizasyon peyizan yo nan Kalfou 92 la*. Presses Imprimeur II, Port-au-Prince, 99 pages.
- Élie, Jean Rénol. 1997. *Estructura agraira y asociaciones de trabajo en el campo haitiano*. Thèse de Doctorat. Universidad Autónoma de Mexico. Mexico, 301 pages.
- Étienne, Sauveur Pierre 1997. *Haïti : Invasion des ONG*. Port-au-Prince, Éd du CIDIHCA, 327 pages.
- Faundez, Antonio. 1991. *Pouvoir de la participation*. Centre de vulgarisation agricole. Kinshasa 2.
- Francisque, Édouard. 1968. *Perspective du développement économique d'Haïti*. Port-au-Prince, Éd Presse Nationale, 259 pages.
- Freire, Paulo. 1974. *Pédagogie des opprimés*. François, Maspero, Paris, 202 pages.
- Freire, Paulo. 1978. *L'éducation: pratique de la liberté*. Les Éditions du cerf. Paris, 154 pages.
- Gaillard Gusti. 1990. *L'expérience haïtienne de la dette. Une production caféière pillée (1875-1915)*. Deschamps. Port-au-Prince, 260 pages.
- Gagnon, A. G. et Girard, J. P. 2001. (sous la direction de) *Le mouvement coopératif au cœur du XXIe siècle*. Presses de l'Université du Québec, 313 pages.
- Gallibour, Éric. 1990. *ONG et Participation Politique en Haïti*. Mémoire de Maîtrise. Université de Bordeaux II. Département de Sociologie, 130 pages.
- Gentil, Dominique. 1984. *Les pratiques coopératives en milieu rural africain*. L'harmattan. Paris, 147 pages.
- Girault, Christian (sans date) : *Le commerce du café en Haïti : habitants-spéculations et exportateurs*. Paris, Éd CNRS, 293 pages.

- Godbout, Jacques. 1983. *La participation contre la démocratie*. Ed St Martin. Montréal, 190 pages.
- Godbout, Jacques. 1987. *La démocratie des usagers*. Boréal express. Montréal, 190 pages.
- Groulx, Lionel H. 1988. «Participation, pouvoir et services sociaux». In *Traité des Problèmes sociaux*. Ed Boréal. Montréal, 1146 pages.
- Honorat, Jean Jacques. 1991. *Haïti, l'échec : économie et politique mis en lambeaux*. Imprimerie Le Natal. Delmas, 266 pages.
- IHSI. 1982. *Recensement 1982*. Port-au-Prince.
- INFRAS. 1992. *Étude sur la perception et l'attitude de la population québécoise à l'égard de la coopération*. Conseil de la coopération du Québec.
- Jones, Derek C. 1994. «Participation des salariés aux bénéficiaires et au contrôle de l'entreprise : un cadre conceptuel». *RECMA*. no 253-254. p. 91-100.
- Laguerre, Michel. 1975. *Les associations traditionnelles de travail dans la paysannerie Haïtienne*, Port-au-Prince, IICA, 128 pages.
- Laguerre, Michel. 1977. *Organisation structurelle des conseils communautaires*. miméo. Port-au-Prince. Haïti, 92 pages
- Lamothe, Camille. (sans date). *Une étape de l'évolution coopérative dans le domaine de l'épargne et du crédit*. Presse Nationale d'Haïti. Port-au-Prince, 115 pages.
- Lalande, André. 1996. *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. 18<sup>e</sup> Ed, Presse Universitaire de France, 1323 pages.
- Latortue, François. 1998. *Économie rurale et les problèmes du développement en Haïti*. Imprimeur II, 391 pages.
- Laville, Jean-Louis. 1993. «De nouveaux regards sur le thème de la participation» *RECMA*. no48, p26-32.

- Laville, Jean-Louis. 1997. *Sociologie de l'association. Sociologie économique*. Desclée de Brouwer. Paris.
- Limbos, Édouard. 1984. *Les «problèmes Humains» dans les groupes*. Ed ESF. Paris, 83 pages.
- Limbos, Édouard. 1986. *La participation : conseil et méthode pour développer la qualité de l'animation de la vie « associative» connaissance du problème application pratique*. Ed ESF, 115 pages.
- Louis-Juste, Anil. 1996. *Entè OPD kalfou pwojè*. Imprimeur II. Port-au-Prince, 112 pages.
- Louis-Juste, Anil. 1997. *Sociologie de l'animation de papaye*. Ed Imprimeur II. Port-au-Prince, 140 pages.
- Mathurin, Aliette et al. 1989. *Implantation et impact des Organisations non gouvernementales GRAMIR*. Collection Recherches en Développement. Ed EHSE-CDIHCA-ARUNGA, 141 pages.
- Meister, Albert. 1969. *Participation animation et développement*. Ed Anthropos. Paris, 382 pages.
- Meister, Albert. 1972. *Vers une sociologie des associations*. Les Éditions Ouvrières. Paris, 276 pages.
- Meister, Albert. 1974. *La participation dans les associations*. Ed Économies et Humanismes. Paris, 276 pages.
- Meister, Albert. 1977. *La participation pour le développement*. Ed Économies et Humanismes. Paris, 176 pages.
- Meister, Albert. 1981. *L'autogestion en uniforme : l'expérience péruvienne de gestion du sous développement*. Ed Privat. Toulouse, 306 pages.
- Merriam, Sharan. 2002. *Qualitative reseach in pratice*. San Francisco, Ed Jossay Ban, 439 pages.

- Ministère de l'Agriculture. 1987. *Inventaire des projets et coopérative intervenant dans l'aménagement des mornes en Haïti*. STABV. Port-au-Prince.
- Ministère de la Justice. 1962. *Code Rural*. Ed Presse Nationale. Port-au-Prince.
- Monde, Carl. 1989. *Les Organisations Paysannes en Haïti*. ANDAH. Mimeo, 115 pages.
- Moral, Paul. 1961. *Le Paysan haïtien*. G.P. Maisonneuve et Larose. Paris, 376 pages.
- Ouillette, M. 1980. « Pédagogie Militante : un regard sur deux démarches en éducation populaire ». *Revue Internationale d'action communautaire*. 101-110 pp Vol 33.
- Pateman, Carole. 1970. *Participation and theory*. Cambridge University, 122 pages.
- Pierre-Louis, Claude. 1987. *Haïti 2004- Réforme agraire et modernisation*. Imprimeur Express. Port-au-Prince, 139 pages.
- Pierre, Marc Élie. 1999. *La participation des membres à leur association : cas de la Coopérative de Saint Jérôme à Petite Rivière de l'Artibonite*. Mémoire de licence, Faculté des Sciences Humaines, Université d'État d'Haïti, 128 pages.
- Roumain, Jean Baptiste. 1959. *Quelques mœurs et coutumes des paysans haïtiens*. Port-au-Prince, Éd Presse Nationale, 350 pages.
- Rouzier, Semexan. 1988. *Section rurale ou des sections communales d'Haïti*. Imprimeur H Deschamps. Port-au-Prince, 230 pages.
- St-Arnaud, Yves. 1989. *Les Petits groupes: Participation et communication*. Ed Presses de l'Université de Montréal, 176 pages.
- Sainsaulieu, Renaud. 1987. *Sociologie de l'organisation coopérative*. Paris, Dalloz, 320 pages.
- Saint-Pierre, Henri. 1975. *La participation pour une véritable prise en charge responsable*. Ed Presses de l'Université Laval. Ste-Foy, 420 pages.

Séguier, Michel. 1983. *Mobilisations populaires et éducation mobilisante*. INODEP. L'Harmattan, Paris.

Tardieu, Jean François. 1986. *Entre bords de mer et marchés ruraux*. Ed Scout d'Haïti. Port-au-Prince, 142 pages.

Vallès, Marie Thérèse. 1995. *Pratiques Coopératives et mutations sociales*. L'harmattan. Paris, 269 pages.